Simon NKÉN & Nôb NLÉND

L'UNEK ou la fondation incertaine du leadership politique camerounais

Entre promesse, déception, trahison et défaite 1946-1974

Préface de Charly Gabriel Mbock
Préface d'Auguste Owono-Kouma
Postface de Daniel Abwa

Les Éditions Ngwei

Simon NKÉN & Nôb NLÉND

L'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK) ou la fondation incertaine du leadership politique camerounais

Entre promesse, déception, trahison et défaite 1946-1974

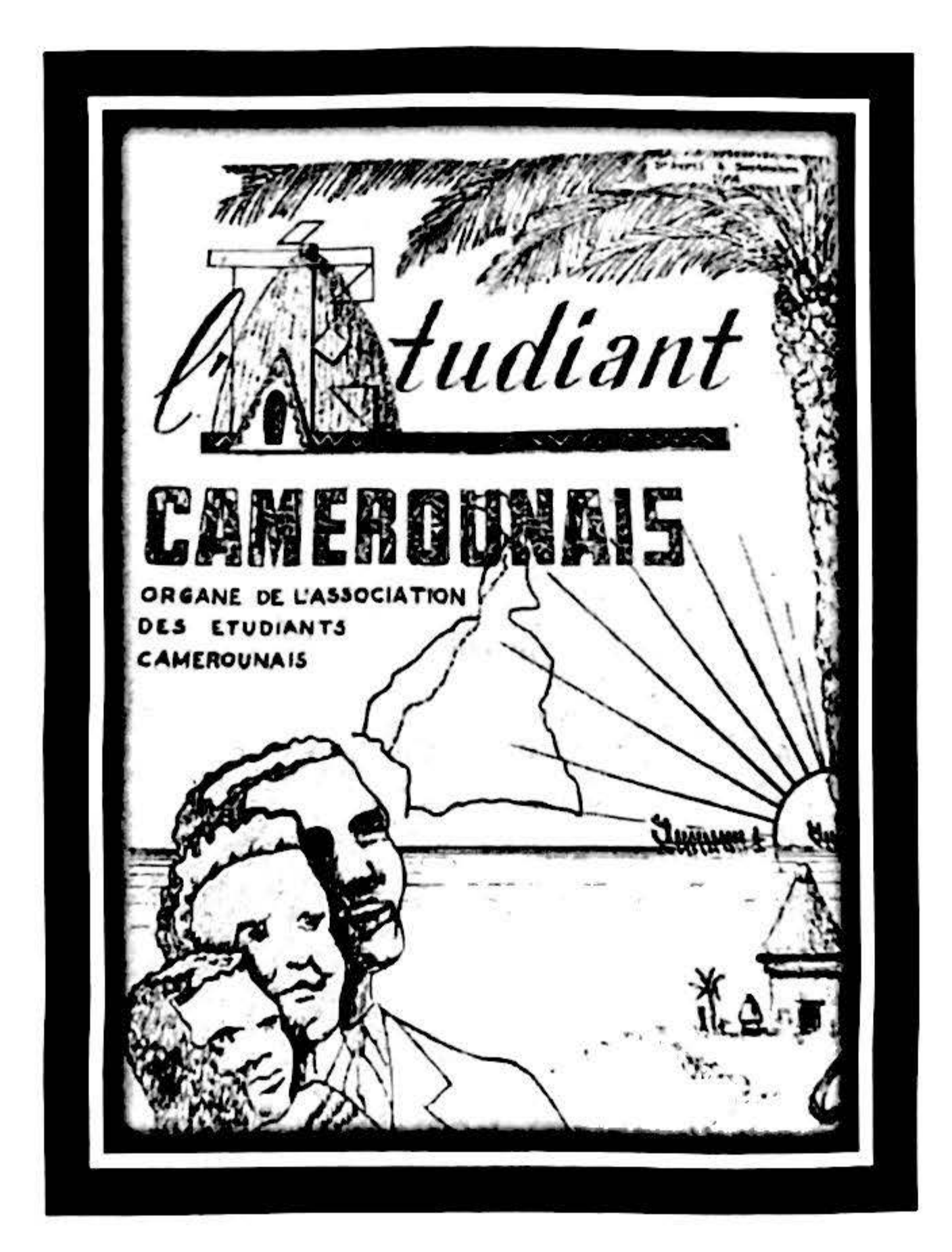

Préface de Charly Gabriel Mbock
Préface d'Auguste Owono-Kouma
Postface de Daniel Abwa

Les Éditions Ngwei

Illustration et image de couverture :
iconographie emblématique du journal des
étudiants de l'UNEK
Les éditions Ngwei (nobmangaa@gmail.com)
ISBN...
Tous droits réservés pour tous les pays
Dépôt légal...

Couverture et mise en pages par FALLATECH

Dédicace

Aux nombreuses mères que nous avons côtoyées,
à qui nous devons notre existence,
et à leurs représentantes, nos mamans :

- ***Émilienne Ngo Tonyè Iloma Ndjéé***

et

- ***Claire Pauline Ngo Nogbanga Kehlaga Ngo Mooh,***

modèles de femmes africaines, généreuses, humbles et fortes.

Remerciements

Comme il est de la vie et de l'existant universel, ce livre est tout entier le produit de la générosité pure en tant que disponibilité désintéressée pour la science et sa vocation originaire pour la libération des chaines de la naïveté, l'émancipation des arbitraires obscurantistes, pour le progrès et l'épanouissement collectifs.

Nous tenons à dire nos remerciements les plus profonds aux cinéastes et auteures du désormais classique, ***Cameroun, autopsie d'une indépendance*** (2008), Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf, dont la suggestion et surtout le partage de l'information sur l'existence de cartons de l'UNEK dans les archives des Renseignements généraux français à Paris, ont véritablement décidé la construction de cette réflexion.

Un immense et chaleureux merci à notre ami, Jean-Marc Soboth, *Award Winning Journalist*, ancien membre du Comité exécutif de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) (2007-2010), membre fondateur de la fédération des Journalistes (FAJ), et auteur de plusieurs ouvrages dont ***Ambazonie, dessous d'une guerre fratricide*** (2020), pour sa contribution experte à l'élaboration du document.

Nous voulons renouveler notre estime pour les professeurs Charly Gabriel Mbock, Daniel Abwa et Auguste Owono-Kouma qui se sont pleinement investis dans l'accompagnement de ce livre.

Nous saluons l'inédite sollicitude ainsi que l'extraordinaire dévouement de plusieurs personnes dont la réalisation effective de ce livre dépend directement. Il s'agit d'Henriette Ekwe Ebongo, journaliste et militante politique nationaliste, *Prix international* en 2011. Il s'agit également de G. H. Ngassa Happi Lewe, promoteur de la chaîne DIAF TV ; du proviseur et enseignant passionné, Taïmou Adji ; et de toutes les familles et les personnalités auprès de qui nous avons gracieusement obtenu les photos de jeunesse des militants de l'UNEK.

Que les éléments d'information et la réflexion développés dans ce livre participent à l'édification intellectuelle de la jeunesse africaine, pour une Afrique résolument debout et renaissante.

AVANT-PROPOS

par Nôb GeorgesBoniface Nlénd V, Ph.D

À quand... le leadership africain aussi, en camerounie?

L'histoire connaît comme un emballement particulier en cette époque. En ce mois d'avril 2022, la nébuleuse épopée de la Covid-19 ne s'est pas définitivement estompée que les contradictions géopolitiques qui structurent l'histoire contemporaine se cristallisent dans leur manifestation la plus critique en Ukraine, avec une fois encore, une Afrique indécise, désorientée, atone et à la marge.

À la formulation des présentes énonciations, l'Ukraine fait l'objet d'une opération militaire russe radicale. Et pendant que tous les Autres rebattent les cartes de l'histoire en fonction de leurs différentes projections identitaires et de leurs dogmatismes idéologiques les plus invétérés, dans une animation qui revêt toutes les caractéristiques d'une confrontation globale, l'Afrique se manifeste par son existence périphérique et son silence, par son irrésolution et son absence.[1]

---

[1] La conscience à laquelle participe la voix puissante du Dr Jean Fils-Aimé est l'exception intellectuelle (critique, narrative) qui confirme la stupéfiante apathie [géo]politique de l'Afrique et des peuples noirs.

Au moment où le conflit ukrainien re-découvre la Grande Hypocrisie Internationale (GHI) ou plutôt la Tragédie de l'histoire contemporaine, neuf préoccupations fondamentales sont adressées au leadership africain :

- L'Afrique ne va-t-elle cette fois-ci encore tirer aucune leçon historique de l'emballement du monde qui se joue dans la Conjoncture covidienne et la Crise ukrainienne?

- L'ampleur du conflit qui se joue autour de l'Ukraine et la prodigieuse viscéralité des engagements déployés de part et d'autre n'ouvriront-ils pas, cette fois-ci non plus les yeux des Africains sur la misère de leur solitude, sur la pauvreté de leur condition dans l'histoire mondiale? Sur la misère de leur pauvreté? De leur dénuement géopolitique et géostratégique ?

- L'Afrique aurait-elle maintenant compris que tout est géopolitique et idéologique, autrement dit que tout est fonction des rapports de force et de sa vision propre du monde : l'information, l'alimentation, l'économie, la langue, la coopération, le commerce, la science, l'habillement, le sport, la monnaie, les arts, l'immigration, la culture, les honneurs et récompenses, la maladie, la santé, etc., et par

---

La flamboyante lucidité qui se dégage de cette intervention de l'intellectuel haïtien (https://www.youtube.com/watch?v=sy9twJ1SdEQ) rend compte de la nécessité du Réveil africain.
In ***Lumière sur le monde***, édition du 6 mars 2022.

conséquent qu'elle ne doit compter essentiellement que sur elle-même?

- L'Afrique va-t-elle enfin développer une réflexion structurée sur les conditions de son émancipation des dominations suprémacistes et de sa protection de la violence irréductible des arbitraires impériaux à l'œuvre?

- Le conflit des histoires et des mondes qui se joue en Ukraine va-t-il laisser le Zombie africain dans son égarement naïf et sa torpeur maladive?

- La Révolution malienne et les prometteurs remous centrafricains vont-elles manquer de contaminer et d'embraser l'ensemble du Continent?

- Qu'ont fait jusqu'ici les leaders politiques africains du constat du président Gbagbo quand il décrit la chétivité des territorialités politiques coloniales et par conséquent la nécessité irréductible de la solution unitaire panafricaniste, alors que l'immensité de la Russie porte et démontre sa puissance[2]?

- Au moment où rien dans la configuration intellectuelle et géopolitique du monde, ne sera plus comme avant, l'Afrique va-t-

[2] Le 17 octobre 2021, à Abidjan, Laurent Gbagbo a solennellement décliné sa vision politico-stratégique panafricaniste. C'était à l'occasion du lancement officiel de son nouveau mouvement politique, le Parti des peuples africains de Côte-d'Ivoire (PPA) : https://www.youtube.com/watch?v=GlrFe8FQwW8 .

elle demeurer recluse, seule, dans le Paradigme colonial ? À quand... la rupture des Chaines et l'affirmation effective de la Voix africaine dans l'histoire ? N'est-il pas temps pour l'Afrique de redéfinir à elle-même et pour elle-même ce qu'est la vérité, la valeur, le bon, le juste, le beau, le journalisme, le droit, l'économie, la finance ? Sinon, combien de temps va-t-elle encore laisser son destin dans la tête des Autres et ainsi à la merci de leurs arbitraires et funestes démarches de domination absolue ?

- Quand les Africains vont-ils re-saisir le Train de l'histoire?

... Neuf préoccupations fondamentales qui inspirent et affermissent l'inconfort existentiel de l'intellectuel africain, en face d'un Pays définitivement à plaindre, de la stupéfiante apathie de son leadership politique, son impuissance, son insouciance ; de la phénoménale sévérité de sa schizophrénie intellectuelle, la Surdité de l'aliénation, la résignation à la colonialité et à la Défaite.

L'histoire actuelle de l'Afrique est tout entière l'histoire de la Défaite, la réalité d'une défaite intellectuelle totale : idéologique, spirituelle, technologique, économique, géopolitique.[3] La personnalité de

[3] Plusieurs analyses audacieuses sont présentées ces derniers temps à cet égard. Il en est par exemple de celle que Pierre-Antoine Plaquevent développe dans "La révolution anti-mondialiste de Poutine", in ***Politique & Eco*** n°340, ***TVLibertés***, du 18 avril 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=vdBhrK0c9Wk .
C'est dans le même ordre que se situent les interventions de

l'Afrique, son statut, son activité, sa configuration, son déploiement, etc., la moindre expression de l'Afrique rend compte de la Défaite. Il en découle que le statut psychologique du savant noir de la Période dramatique est particulièrement angoissant, à cause du désespoir qu'inspirent l'encroutement dans l'aliénation et le sentiment de résignation définitive à la colonialité. Pourtant, le Défi de la nécessité consiste à carillonner inlassablement, tant l'on ne saurait catégoriquement ni désespérer de Soi, ni se lasser de Soi.

La dynamique intellectuelle que les étudiants africains mobilisèrent dans le cadre de l'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK) suggéra la promesse d'un leadership nationaliste réellement préoccupé d'émanciper les territorialités politiques nouvelles du Martyr colonial, de la même veine que l'espoir et la fierté qu'inspire aujourd'hui aux Africains le leadership porté par Assimi Goïta, Choguel Kokalla Maïga, Abdoulaye Diop, Sadio Camara, Abdoulaye Maïga[4] et tous les autres, au Mali[5] ; par F.-A. Touadera et son équipe,

---

- Charles Gave sur les tectoniques économiques et monétaires à l'œuvre : https://www.youtube.com/watch?v=JRTg90KPjc0
- ou Laurent Toubiana sur les doutes et absurdités mobilisés par le phénomène de la Covid-19 : https://www.youtube.com/watch?v=wNKwetQ9Df0 .

[4] Le Premier ministre du Mali, Abdoulaye Maïga, a prononcé un discours que l'on dirait de rupture, le 24 septembre 2022, à l'occasion de la 77ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York (https://www.youtube.com/watch?v=Qwp1L5SUJ5k).

[5] L'actualité [géo]politique au Mali représente un moment intellectuel majeur pour l'Afrique, dans une des dimensions les plus essentielles de son rapport à la

en Centrafrique[6] ; les honorables Julius Malema et Naledi Pandor, en Afrique du Sud[7]. C'est exactement à la même époque et dans le même contexte que les éditions *Présence africaine* publièrent

---

colonialité, tel que parfaitement formulé dans ces propos du Premier ministre C. Kokalla Maïga : https://www.youtube.com/watch?v=MWmuLzjMXhc / https://www.youtube.com/watch?v=R6hYd1a8kII
Au besoin, lire également :
- Thomas Deltombe (interviewé par Maria Malagardis) au sujet du Mali, Centrafrique, Burkina Faso, Algérie, etc., Ras-le-bol colonial et sentiment antifrançais en Afrique, in ***Libération*** du 26 novembre 2021 : https://www.liberation.fr/international/afrique/sentiment-antifrancais-en-afrique-en-huit-ans-la-presence-militaire-au-sahel-na-rien-regle-bien-au-contraire-20211126_6R77OVFDLVBCFMRBUDORO4C27I/ et La dénonciation des "Accords" avec la France : https://www.liberation.fr/international/afrique/mali-le-premier-ministre-denonce-des-accords-desequilibres-avec-la-france-20220116_5RO3RJRBAVGHJNT4F26XH27Y5I/ ;
- Denis M. Tull, 2021, "Contesting France – Rumors, Interventions and the Politics of Truth in Mali", in ***Critique international***, vol. 90-1, janvier 2021;
- Célian Macé, Mali, "Le refus du néocolonialisme", reportage, ***Libération***, édition du 19 décembre 2019 : https://www.liberation.fr/planete/2019/12/19/au-mali-le-refus-du-neocolonialisme_1770254/ .

[6] Les éléments d'information présentés dans les trois documents suivants –dont "*Guerre des monnaies en Centrafrique - Bitcoin contre Franc CFA*" de Nathalie Yamb consacré au réaménagement révolutionnaire de la politique monétaire en RCA (https://www.youtube.com/watch?v=6154clmczBU) mais aussi https://www.youtube.com/watch?v=8bwgOKxVCJs et https://www.youtube.com/watch?v=9mlCq02emqM –permettent d'étayer la démarche d'affirmation manifestée par le leadership du président Touadéra.

[7] Le propos du leader politique, Julius Malema, [https://www.youtube.com/watch?v=RQmAvUbD22s (0'38" - ...)/ https://www.youtube.com/watch?v=lz0faFsNnQ8] et du Ministre des Affaires étrangères, Naledi Pandor [https://www.youtube.com/watch?v=xlpYobRMz88 (1'52" – 4'17")] en Afrique du Sud sont particulièrement intéressants et rendent compte de la dignité intransigeante et de l'exigence toujours plus affirmée de révolution de l'intellectualité opératoire des Africains dans leur rapport au monde.

Nations nègres et culture, le livre de Cheikh Anta Diop qui consacre l'engagement résolu pour la rupture intellectuelle décoloniale[8].

L'avenir se révéla malheureusement plus mitigé, et même décevant : non seulement le nouvel État africain fut entièrement la production du Projet colonial, mais le système constitutif de l'appareil étatique parvint à étouffer tout le potentiel révolutionnaire qui avait couvé dans les années d'université. Les irréductibles et les plus authentiques anciens membres de l'UNEK furent bannis jusqu'à l'usure, pendant que les naïfs, les complaisants et ceux qui furent poreux passèrent complètement à la trappe du Monstre. Dans cette dernière catégorie, nombre furent noyés dans l'anonymat de la Routine administrative et de la Machine économique, par-delà le bénéfice de positions privilégiées, sans aucune amplitude historique ; alors que les plus opportunistes participèrent au plus haut niveau politique à l'enracinement définitif du système colonial dont l'échec patent manifeste l'État failli, c'est-à-dire... sans aucune amplitude historique. Les communautés en subissent aujourd'hui plus que jamais le martyr de la sous-performance congénitale, structurelle et systémique.

---

[8] Cheikh Anta Diop, 1954, ***Nations nègres et culture***, éd. Présence africaine, Paris.

Le projet colonial que l'on désigne plus généralement par le terme *colonisation* est une intention absolutiste et totalitaire. Autrement dit, *Ils n'étaient venus ni par amour ni pour une villégiature...*, les Îles Éparses à Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, les Îles Malouines, et partout ailleurs, le Mali... Et le vol ignominieux des masques, formule indulgente pour dire l'emparement total d'autrui par le ravissement privatif des ressources opérationnelles du symbolisme cathartique et de la régulation sociale systémique, expression plutôt sympathique pour rendre compte de l'usurpation continuée des marques les plus éminentes de la créativité collective et des suggestions transcendantales de l'esthétique collective, ne fut pas un simple larcin kleptomaniaque.[9] Le vol misérable des masques et autres artefacts culturels dont les conditions du retour ne semblent pas aussi aisées aujourd'hui que la diligence de la déprédation hier[10], s'inscrivait en toute cohérence dans la démarche de négation radicale d'autrui, ni plus ni moins qu'une des articulations

---

[9] Le traitement synthétique que fait Nathalie Ngo Yamb ici de la désubstantialisation des Africains et du Mépris des peuples Noirs est particulièrement intéressant : https://www.youtube.com/watch?v=FARhn0cpCxk&t=1019s . La capsule vidéo est intitulée, *Le retour des dieux - Pourquoi l'Afrique s'est affaiblie*, du 3 avril 2022.

[10] Admirez l'effronterie et la gymnastique intellectuelle à l'œuvre dans cet élément du Journal de la RTBF (édition du 8 juin 2022) consacré au masque Kongo : https://www.rtbf.be/article/un-kakuungu-masque-rarissime-a-ete-prete-a-long-terme-par-la-belgique-a-la-rdc-11008570

structurales auxquelles participait également le prosélytisme religieux violent qui a définitivement soumis l'énergie de l'intelligence et la vivacité des peuples africains, « *l'unicité du genre humain, que les religions coloniales n'auraient pas remarquée* »...[11]

Le statut psychologique de la minorité –heureusement en croissance constante –d'Africains qui a bénéficié du surgissement à la Conscience est particulièrement angoissant, à cause du désespoir de la Surdité.

---

[11] Louis Sala-Molins semble littéralement excédé par la réalité quand il confesse qu'

> « *Il faut une bonne dose et des tonnes de mauvaise foi pour comparer à la solennité de telle ou telle diatribe contre l'esclavage le pinaillage boutiquier des mesures réellement proposées pour accueillir dans l'Humanité le Noir, dans la Citoyenneté l'esclave. Car, bien entendu, l'universalité de la raison, dont l'humanisme renaissant ne se serait pas aperçu ; et l'unicité du genre humain, que le christianisme n'aurait pas remarquée* ».

In "Tuez-les tous! La France nourrira ses chiens", revue ***Quademi***, n°22, Hiver 1994, sur le thème : *Exclusion-Intégration : la communication interculturelle*, pp. 67-79.
De Louis Sala-Moins, lire également : ***Le racisme anti-Noir et les trois religions du livre***, texte prononcé à la 1ère Conférence européenne sur le racisme anti-noir, Genève, 17-18 mars 2006, CRAN - Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-noir, Observatoire du racisme anti-noir en Suisse (http://1libertaire.free.fr/LSalaMolins35.html); ***L'Afrique aux Amériques : le Code noir espagnol*** (éd. PUF, Paris, 1992), ***Les Misères des Lumières : Sous la raison, l'outrage*** (éd. Robert Laffont, Paris, 1992), ***Le Code noir ou le Calvaire de Canaan*** (éd. PUF, Paris, 1987).
Suivre également l'intéressant document vidéo du Dr Jean Fils-Aimé sur la démarche d'incarcération et de contrôle suprémaciste de l'opinion africaine quant aux orientations stratégiques de l'Afrique dans le monde : https://www.youtube.com/watch?v=VIZcDlsXPsA [au besoin, écouter la tranche 28'01''-35'30''], in ***Lumière sur le monde***, édition du 22 mai 2022.

En effet, la difficulté du discours en Afrique, c'est qu'il est délivré dans un contexte aliéné jusqu'à la moelle, d'aliénation ultime et de colonialité profonde, dans un contexte devenu essentiellement contradictoire et dysfonctionnel par l'agence de l'empoisonnement[12] colonial et de l'arbitraire colonial. Dans un tel contexte, quand on parle aux gens, il n'y a aucune garantie que l'on est écouté, que l'on est suivi, que l'on est compris. Dans ce contexte déstructuré où on ne lit pas, où l'on n'écoute pas, parce qu'on se préoccupe de l'abdomen et de l'immédiateté auxquels on a été fermement confinés; dans ce contexte de délabrement intellectuel total (structurel et systémique) où la jeunesse est complètement absorbée par les championnats de soccer européens quand elle ne se réfugie pas dans l'exaltation des religiosités contestataires et opportunistes, où l'attention des gens et l'intérêt commun portent d'abord et exclusivement aux parures, à l'apparence et aux signes extérieurs.

Dans ce contexte où le geste de vie et l'intérêt existentiel sont polarisés sur l'acquisition des ressources matérielles et la collecte de la moindre ressource élémentaire de vie, où on ne lit et n'écoute que

---

[12] La narration que développe Georges Chaffard dans son texte illustre parfaitement par défaut, la vocation chaotique et génocidaire du Projet colonial : "La diversité des hommes et des tendances rendra difficile une œuvre d'ensemble au Cameroun", in ***Le Monde***, édition du 1er janvier 1957 (https://www.lemonde.fr/archives/article/1957/01/01/la-diversite-des-hommes-et-des-tendances-rendra-difficile-une-uvre-d-ensemble-au-cameroun_2331239_1819218.html).

le discours de l'Ailleurs, où l'on ne vous comprend pas parce que les mots n'ont plus leur sens, etc., sans plus aucun égard à la dimension intellectuelle des choses et au Minimum critique, l'écriture et la parole porteuses de révolution deviennent vagues, transparents, problématiques, incertaines ou vides. C'est l'Arbitraire qui se trouve au cœur de l'intellectualité opératoire. C'est le drame de la Surdité.

La Surdité, c'est quand Laurent Koudou Gbagbo, le Miraculé de l'Incarcération coloniale, décline l'enjeu vital du panafricanisme dans les termes les plus concrets[13], mais sans que cela n'émeuve personne, sans que rien ne bouge...

Le drame de la Surdité est consubstantiel de l'aliénation et de la colonialité. C'est comme si le cerveau des Africains avait définitivement tourné, et les oreilles n'entendent plus rien. Sinon, comment peut-on manquer de sursauter du Drame que l'on vit pour engager une révolte existentielle, si l'on n'est devenu un authentique zombie... ?![14]

---

[13] ... Il y a définitivement lieu de s'inquiéter de l'Afrique, devant le Silence réservé à l'appel décolonial (https://www.youtube.com/watch?v=Ejr1GFycr_I) lancé aux Africains par un ancien chef d'État dont la trajectoire et l'expérience dans les serres du Projet colonial sont pour le moins édifiants.

[14] Quoique le totalitarisme colonial se soit déployé à une échelle et à une ampleur infiniment moins violentes sur les peuples amérindiens, elle n'a pas moins également marqué le continent américain de son identité radicale.
Au besoin, suivre ce document audio consacré au "*pèlerinage pénitentiel*" du pape au Canada à la fin-juillet 2022, ainsi qu'à la demande controversée du pardon présentée aux peuples autochtones d'Amérique :

Comment énoncer autrement la réalité et formuler ses manifestations dramatiques pour décider enfin les Africains ?

L'on continue de tout importer : médicaments, cure-dents, soudeurs, béton, vêtements, maçons, denrées alimentaires, experts, aiguilles, vélos, seringues, lampes, etc., et par-dessus ces éléments symboliques de l'infrastructure matérielle fonctionnelle, l'on continue d'importer la pensée opératoire et d'exister par une intellectualité d'importation. Le siège des représentants du peuple est financé par la Chine !?![15] Nous continuons de porter les noms des Autres, sans que l'on imagine même les conditions de possibilité de l'inverse, et surtout, sans égard à la Générosité, au Don et à l'Héritage inconditionnels des Ancêtres sans qui nous ne serions tout simplement pas ; nous continuons de prier les dieux des autres, de

---

https://www.youtube.com/watch?v=0Y93jfnpRxE [aller à la tranche **3'10"29"' – 3'17"38"'** de la vidéo].

En dépit des manifestations de leur Refus de mourir –probablement de leur statut primordial –la profondeur inédite des blessures provoquées par la Violence coloniale sur les Africains semble constituer la raison la plus crédible de leur apathique résignation à la colonialité.

[15] Au-delà des préoccupations structurelles symptomatiques de l'État failli et significatives des enjeux existentiels liés à la vision, à la prise en main de son projet collectif, c'est-à-dire aussi au déploiement de l'intelligence, du capital historique, de l'histoire et de l'historicité (Nôb G.B. Nlénd V, 2021, ***L'Afrique s'est-elle définitivement résignée à la colonialité?***, éd. L'Harmattan), il y a toutes les préoccupations connexes de souveraineté, de dignité, de pudeur, de fierté que suggèrent et relaie la préoccupation du journaliste : lire Albin Njilo, "Immeuble siège de l'Assemblée nationale - Le cadeau empoisonné de la Chine au Cameroun ?", in ***Camer.be***, édition du 21 janvier 2022 (https://www.camer.be/89528/11:1/immeuble-siege-de-lassemblee-nationale-le-cadeau-empoisonne-de-la-chine-au-cameroun-cameroon.html).

penser comme les Autres, de vivre la vie des Autres, soi par autrui et à travers autrui, l'économie, le droit, l'esthétique, la narration, de nous accommoder de la servilité aux Autres, etc. **Serions-Nous définitivement à terre ?!**[16]

Le projet colonial est un projet total dont tous les contours ont fait l'objet sinon d'une planification complète à priori, du moins d'une mise à jour alerte, constante et permanente. C'est dans ce contexte que la domination intellectuelle (philosophique, religieuse, culturelle) fut d'une importance irréductiblement décisive. C'est dans la domination intellectuelle que se cristallise le nœud du Problème, aujourd'hui plus que jamais. Et si la supériorité militaire

---

[16] L'énonciation de Jan Spurk est éclairante. Pour le sociologue européen, « *Les débats animés par l'inquiétude et la curiosité ont fait place à des* [automatismes fonctionnels] [...] *Les hommes sont prisonniers de leurs vies quotidiennes. Depuis longtemps, la rationalisation et la raison ne suivent plus le même chemin. L'autorationalisation fait d'eux des prisonniers des petits segments des grandes organisations rationnelles. Par conséquent, ils s'ajustent étroitement dans leurs modes de vie, dans leurs façons de penser, etc., aux règles et règlements des organisations. L'aliénation pénètre profondément la pensée et l'affectivité pour devenir leur principe directeur* [...] *Aujourd'hui, la passion sociologique se fait rare, puisqu'elle est liée à la critique* [de] *la cité : analyser et dévoiler comment la société et comment elle fonctionne pour saisir aussi bien ce qui ne va pas, les manques et les souffrances, que les potentiels de dépassement de cette situation sociale qui ouvrent vers des avenirs possibles dont on débat et pour lesquels on se bat dans l'espace public* [...] *la critique est un engagement public pour détruire le faux, le mensonge et la surface apparente des phénomènes, pour construire le vrai et pour donner place à l'essentiel. Ceci n'est pas une simple exigence théorique* ».
In ***Pour une théorie critique de la société***, éd. Parangons/Vs, col. Situations & critiques, Lyon, 2006.

en est souvent la dimension jumelle d'opérationnalisation, c'est bien à partir de la domination intellectuelle que se déploient toutes les autres dominations, politiques et économiques, qui en sont au demeurant les expressions directes ou incidentes.[17]

Le déploiement de l'histoire dans le temps se fait tantôt de façon linéaire, tantôt par ruptures successives, en fonction de dynamiques aléatoires ou intentionnelles dont la manifestation dépend d'opportunités contingentes ou des rapports de force. La durée des moments linéaires et des moments de ruptures n'est pas déterminable à priori, même si l'émergence et la constance de certains évènements peuvent permettre d'en formuler un pronostic ou une prédiction relative. Il en est de même des modalités d'alternance entre les lignes de l'histoire et les ruptures de l'histoire. Dès lors, l'héritage historique est en même temps cohérent et disruptif. C'est ainsi que la force qui incarne la proclamation de l'État du Cameroun oriental le 1er janvier 1960 est en rupture radicale de la dynamique nationaliste de lutte anticoloniale qui se développe à partir de 1948. On est là en présence d'un héritage historique disruptif.

---

[17] Le sort réservé à l'imam Diaby [https://www.youtube.com/watch?v=S2rK9e04or0 (9'23" – 11'18")] est emblématique du drame de la Défaite, c'est-à-dire de l'aliénation et de la résignation à la colonialité.

C'est aussi cette énonciation de science qui, par ailleurs, invalide l'hypothèse de la complicité et de la participation sur laquelle tant de chercheurs africains ont établi leur notoriété exogène...

Nous sommes en l'an Deux mille vingt-deux dans le comptage dominant[18], et l'on peut oser le constat que la collectivité politique camerounaise se trouve profondément empêtrée, enserrée et pris au piège de toutes sortes de contraintes structurelles[19], comme dans un authentique état de dissolution[20]systémique. Au-delà de son émergence coloniale, qui constitue en soi un problème intellectuel et historique irréductible, le Cameroun en tant que collectivité politique apparait aujourd'hui plus que jamais comme un cocktail de non-sens et un concentré d'absurdité, aussi bien du point de vue structurel que du point de vue systémique.

---

[18] Une référence dont la logique ne s'explique que dans l'arbitraire totalitariste du suprémacisme. Le calendrier africain nous porte à l'an 6259, une valeur infiniment plus raisonnable du point de vue de l'histoire réelle.

[19] Le concept de *"contraintes structurelles"* est particulièrement éclairant des origines et de la nature des problèmes auxquels l'État camerounais et la modernité politique africaine sont confrontés.
À ce sujet, référer à l'élaboration qui en est faite dans Nôb Nlend V, 2018, ***Analyse sociologique des causes de la marginalisation des communautés locales dans gouvernance forestière au Cameroun***, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, QC.

[20] À l'évaluation de la réalité, on hésite entre *dissolution* et *putréfaction* pour qualifier l'état de la société et de la collectivité politique camerounaise.

La réalité du Cameroun, ce qui fait tout le Cameroun du quotidien, est représentatif de l'Échec colonial et de la Laideur de la modernité d'importation en Afrique; le Cameroun d'aujourd'hui est le produit de la violence coloniale, de l'humiliation par la paupérisation des communes gens et les fragmentations sociales, de la compression et de l'étouffement religieux, de la frustration structurelle et quotidienne, exercés systématiquement sur les populations par les arbitraires totalitaristes incarnés par les pouvoirs et élites politiques[21], économiques, religieuses. Il en résulte une situation explosive de désespoir et de détresse dont l'un des visages caractéristiques, sans en constituer une réaction de révolte, est le pourrissement social systémique des vingt dernières années, notamment avec l'explosion de phénomènes les plus dissolus : kidnapping et demandes de rançons, trafic d'ossements humains, actes d'agressions sanglants et insécurité généralisée sur la voie publique comme dans les retranchements privés, développement inédit de la luxure et de toutes sortes d'enflures sociales décadentes,

[21] Tel il s'agit aussi de comprendre le pied-de-nez ainsi que l'attitude pour le moins insolente d'Edgard Alain Mebe Ngo'o, dignitaire génétique et congénital de tout premier plan du système de gouvernement camerounais, coupe à la main dans un tribunal et buvant du champagne lors d'une audience criminelle au mois de juin 2022 : https://actucameroun.com/2022/06/26/une-photo-de-mebe-ngoo-buvant-du-champagne-au-tcs-fait-polemique-sur-la-toile/amp/ ou https://togo-online.net/opinions/lhistoire-dedgar-alain-mebe-ngoo-ne-cesse-de-me-faire-rire/ .

débauche pornographique et prostitution multidimensionnelle, culture du cannabis et généralisation des drogues, les orgies de chicha, etc. ; saturation religieuse obscurantiste de l'espace social, promotion des modèles d'ascension sociale et d'enrichissement matériel les plus douteux, obsession individuelle de l'enrichissement et développement de la déprédation des ressources collectives, etc., etc. Le Désespoir existentiel. La Détresse sociale.

À cet égard, il serait certainement d'un intérêt scientifique et intellectuel majeur de développer une étude de psychologie collective pour identifier la structure de la pensée du Camerounais des années 2020 et établir à quoi pense le Camerounais commun, comment il réfléchit, avec quelles informations son intellectualité est construite[22], notamment quand on sait qu'il n'y a ni bibliothèques, ni théâtres, ni musées; quand on sait que les références auxquelles il a été aléatoirement nourri ces quarante dernières années se rapportent essentiellement aux propositions incertaines du cinéma

---

[22] C'est dans le même ordre d'idées qu'il serait particulièrement intéressant sur le plan scientifique d'étudier la densité et la consistance de la relation d'interdépendance citoyenne qui lie tous les Camerounais entre eux, en tant que membres d'une même collectivité politique, en tant que personnes, en tant qu'institutions... À propos du rapport citoyen en termes d'institutions, pour comprendre la vacuité de la modernité politique en camerounie, il serait intéressant d'étudier la réalité de ce contexte où l'on marche sur la tête, où le sens des choses est vide ou tordu, où le député, représentant immédiat du peuple, est un faire-valoir, notamment à côté des postes rentiers de ministre du gouvernement... Le sens des choses...

américain, aux romances latino-américaines, aux matchs de soccer des championnats européens, aux approximations intellectuelles les plus douteuses des cinémas camerounais et nigérian, etc.[23], toutes choses constitutives d'un cocktail culturel des plus confus, et par conséquent rien qui manifeste un projet social, collectif et historique propre, qui traduise un effort convaincu et soutenu de fabrication d'un type spécifique de personne et d'un modèle de citoyen significatif d'un individu serein, réfléchi et critique, en même temps attentif au monde et profondément conscient de la gravité de son histoire, de son identité et de la spécificité des enjeux liés à son destin historique.

Mais, rien de cela! Que du superficiel! Que de l'artificiel! Que du mimétique! La Dissolution!

Rien de substantiel et de proprement pensé!

La réalité camerounaise offre le triste spectacle d'un pays en délabrement profond et en lambeaux, en demande impérative de refondation. Le résultat de l'Échec d'un leadership politique défait : incompétent, négligent, distrait, inauthentique, mal préparé et

[23] L'illustration suggérée par ce résultat est stupéfiante : https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=1687735691571587&id=100010055161181

inadéquat, de son incarcération profonde par l'aliénation coloniale et les serres du Projet colonial total.

La boutade désormais consacrée de Richard Bona, « *Si on t'explique le Cameroun et tu comprends, c'est qu'on ne te l'aurait pas bien expliqué* », n'est ni plus ni moins qu'une éloquente indication épistémologique en même temps qu'une impérieuse demande collective de science adressée à la recherche. Pour tous les chercheurs graves véritablement intéressés à ce pays, le Cameroun est définitivement difficile à expliquer. Pourtant, il faudra bien parvenir, pour l'histoire, c'est-à-dire pour se donner les garanties authentiques d'exister, à construire un récit cohérent qui structure toutes les contradictions et tous les dysfonctionnements caractéristiques de la condition de Délabrement de ce pays, dans toutes les dimensions politiques, économiques, sociales, intellectuelles.[24] En guise de suggestion opérationnelle : l'analyse complète de l'organisation de sa deuxième *Coupe d'Afrique des nations* à travers la construction du *Complexe d'Olembé* et le déroulement de l'évènement pourrait constituer un angle idéal

[24] Au-delà de l'abondante factualité qui étaie la condition de pourrissement systémique de l'État, l'attitude du gouvernement et des autorités du Cameroun début-décembre 2021, dans la gestion des affrontements sanglants ayant provoqué de nombreux morts et des déplacements massifs des populations tant dans diverses autres localités qu'à Ndjaména, vient en rajouter au délabrement de gouvernance de la collectivité politique camerounaise.

d'appréhension synthétique de l'État failli. En effet, de l'abondante disponibilité empirique de ce fait parfaitement représentatif de la totalité, une telle étude offrirait un excellent panorama du Cameroun en échec, en même temps qu'une référence herméneutique optimale de l'État-scandale des soixante-dix dernières années[25].

La situation d'échec du Cameroun interpelle la philosophie et les sciences sociales africaines[26]. C'est de leur effort d'identification, d'évaluation et de mise en cohérence de tous les facteurs d'analyse qu'il est question d'en tirer, nécessairement et sans concession, toutes les conséquences intellectuelles, tant il convient de rappeler que le double enjeu de la science historique réside aussi bien dans la découverte de l'authenticité des faits que dans la formulation du sens

---

[25] La chronique qu'en donne la presse [ici : https://www.jeuneafrique.com/mag/679846/politique/retrait-de-la-can-au-cameroun-enquete-sur-un-double-fiasco/ ou https://www.jeuneafrique.com/dossiers/can-2019-le-grand-cafouillage/ ou https://www.jeuneafrique.com/1271782/politique/au-cameroun-un-casse-tete-nomme-olembe/] permet de se faire une idée du fait ciblé et de son contexte. Dans l'ensemble, quel que soit l'angle, le bout ou le secteur à partir duquel on voudrait regarder le Cameroun, l'analyse devrait rendre compte de la réalité totale. Il en est de notre travail sur l'économie des ressources forestières : ***Analyse sociologique des causes de la marginalisation des communautés locales et examen des conditions et conséquences de leur capacitation dans la gouvernance forestière au Cameroun***, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Can., 2018.

[26] Malheureusement, la grande majorité des réflexions, des travaux et des qualifications universitaires des Africains n'est pas concernée.

que porte leur cohérence. Il s'agit d'un double impératif épistémologique et historique auquel les sciences sociales africaines doivent plus que jamais s'occuper, dans le sillage de l'Analyse diopienne[27].

J'ignore si on réussira jamais à raconter l'histoire du Cameroun, c'est-à-dire à mettre bout à bout, en cohérence, toutes les dynamiques, tous les faits et évènements significatifs, tous les hommes et femmes, tout ce qui a fait de ce pays un modèle de scandale de gouvernance, ce qui en a fait un inédit cafouillis politico-social en implosion ; un État profondément biaisé et malade; un pays sans pensée ni totem, comme suspendu en l'air...

Il n'en demeure pas moins qu'il ne sera guère aisé d'expliquer le pourrissement social et économique et le niveau d'absurdité de gouvernement qui caractérise le Cameroun... La licence généralisée, qui se manifeste dans une stupéfiante indiscipline individuelle et un haut degré de désordre social : la religiosité coloniale en vrille[28] ; la

---

[27] Pour saisir rapidement l'analyse africaine de l'histoire ainsi que son importance décisive dans la démarche existentielle de renaissance et de reprojection de l'Afrique dans l'histoire, référer à la formulation synthétique que nous proposons dans l'Avant-propos du livre, ***L'Afrique s'est-elle définitivement résignée à la colonialité?***, éd. L'Harmattan, 2021.

[28] C'est observant le contexte africain et camerounais que l'on pourrait comprendre, du point de vue de l'analyse historienne, l'émergence des athéismes d'État, l'athéisme apparaissant alors non seulement comme une exaspération devant l'expansion illimitée et dissolue de la religiosité, mais également comme

santé, les hôpitaux, les évacuations sanitaires ; la déliquescence totale de l'environnement scolaire avec la cristallisation de la paupérisation et de l'humiliation des enseignants mais aussi l'émergence de la pornographie et de la criminalité armée dans les écoles; les meurtres rituels, le satanisme et la magie, auxquels se greffent nébuleusement les anthropologies postmodernes; les possessions domestiques des milliards d'argent; les autoroutes fantômes, les routes, les barrages, l'eau, l'électricité; le système de Justice, l'arbitraire, l'insécurité citoyenne, les abus, la précarisation des petites gens et l'humiliation systématique des faibles; les déguerpissements à géométrie variable des populations dans les villes; les 75 milliards de Francs CFA des ordinateurs "*PB Hev*" destinés aux étudiants; le destin vaporeux et insaisissable des milliards du Covid-19; le football, les infrastructures sportives, les facteurs et conditions de conversion [le fameux *glissement*] de la CAN 2019 en CAN 2021, l'obsession désespérée d'un improbable crédit historique, les pelouses frelatées, les gradins déserts, l'indigence de la voirie et la misère du trafic urbain, les morts...; la gestion surréaliste (désinvolte, absurde, obtuse) de la guerre de sécession des territoires dits Sud-Ouest et du Nord-Ouest;

---

l'une des démarches de mobilisation maximale des intelligences et de la force de travail.

l'"*Opération Épervier*" et la gestion des ressources collectives; le stupéfiant enfermement dans la servitude du Franc CFA; le "*Coup de cœur*" de 1994 et la gestion cavalière de l'argent du football, l'aventure scandaleuse des Lions indomptables à la coupe du monde Corée-Japon 2002, les raisons de la défection radicale des Étamè Mayer, Françoise Mbango, Joël Matip; le système éducatif colonial et les programmes scolaires incongrus, sans référence authentique ni vision propre; etc., etc.

Et la désinvolture des Camerounais ! Leur indifférence et leur apathie ! Comme s'il n'y eut jamais aucun problème ! Comme si ce furent les autres qui virent le problème, à défaut d'en souffrir à leur place ! L'insouciance des Camerounais, ou plutôt leur obsession narcissique pour l'immédiat, la bimbeloterie, la chair, le paraitre, le ventre, comme si toute la vie se limitait à une course frénétique pour la survie individuelle dans l'instant présent ! Comme si la pensée, la projection historique, l'inspiration pour la grande aventure collective du beau, du bien, du solide, avaient été anesthésiés !

Il n'est pas exclu que ce soit cette extraordinaire capacité des Camerounais à s'abstraire de la crise et du pourrissement social dans

lesquels ils se vautrent qui inspira sa boutade au musicien africain de génie, « *Si on t'explique le Cameroun et tu comprends...* »[29].

Il faudra pourtant élaborer l'explication juste, mathématique, à partir des travaux réalisés et avec les récits précieux déjà produits, tant c'est cette explication insensible qui conditionne la projection d'une collectivité politique authentique et viable. C'est probablement le lieu de suggérer que le pourrissement social actuel et la profonde désespérance des Camerounais sont aussi l'une des manifestations de la *Déception de Dieu*, ou plutôt, de l'échec des religiosités coloniales dans leurs prétentions théologico-sociales : l'échec de Dieu non comme Dieu, l'échec de Dieu comme échec des propositions religieuses et spirituelles dans les modalités philosophiques, intellectuelles et dogmatiques surréalistes par lesquelles les religions coloniales les ont affirmées, imposées et fermement incrustées dans l'esprit des Africains. En effet, dans un contexte parfaitement schizophrénique où Dieu, présenté comme un surhomme-omniscient-tout-puissant-et-miraculeux, restait extraordinairement silencieux et indifférent aux dénuements

[29] Richard Bona formule cette inspiration en 2018, exaspéré par l'enchainement systématique des contradictions les plus saugrenues qui hachurent et traversent la réalité du Cameroun (https://www.facebook.com/willy.zaza.965/videos/678921296232183).

quotidiens de leur Drame existentiel[30], les gens qui furent comme définitivement incapables de sacrifier le brin d'espoir que Dieu finirait par se réveiller, le *Fiasco tabou*, se sont engagés avec toute l'énergie de la Frustration, aux comportements les plus désespérés, les plus débridés et les plus dissolus, tels qu'ils se déploient aujourd'hui : l'explosion du phénomène pornographique, la multiplication exponentielle des clans de l'immonde, notamment avec la constitution de solidarités criminelles inédites sur la forfaiture, la généralisation structurelle de l'obscène, le déferlement spectaculaire des églises de guérison et de salut et la frénésie cancéreuse des pasteurs, l'émergence tous azimuts des "Cynthia Fiangan" et autres "Shakiro" à toutes les échelles sociales, etc., etc., la société bordélique. Le désordre. La dissolution. La pagaille. L'imbroglio. La cacophonie. Le dérèglement. La désintégration. La désagrégation. La confusion. "*Le bruit*". Et le Dieu des religions coloniales apparait sinon comme un modèle d'Arnaque, tout simplement le poison le plus nocif jamais inoculé aux Africains.[31]

---

[30] ... sauf dans une extraordinaire gymnastique d'esprit soutenu par un dogmatisme aussi obtus qu'absolutiste.

[31] Lire aussi Dr Jean Fils-Aimé, 2021, ***Être Noir.e, une fabrication occidentale. Comment détruire la matrice?,*** éd. Indomptable, Montréal, QC.
Le document vidéo du même auteur serait un intéressant complément : https://www.youtube.com/watch?v=VlZcDlsXPsA , in ***Lumière sur le monde***, édition du 22 mai 2022.

L'État failli. Le leadership intellectuel et politique de pacotille. Le Désespoir existentiel.

L'émergence coloniale de la modernité politique africaine est déjà en soi un problème majeur dont le traitement des implications dramatiques sur l'Afrique et les Africains est resté incertain jusqu'ici, en dépit de la Voie indiquée par Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga. Et les 70 dernières années constituent un authentique calvaire pour les peuples africains en général, et les communautés du Cameroun en particulier. Les amoureux des formules parleraient des "Soixante-dix sombres". Les 40 dernières années camerounaises sont probablement le pire moment de cette dramatique Trajectoire historique aussi incertaine que née dans le Chaos. Les amoureux des formules parleraient des "Quarante infernales".

La double dimension structurelle et systémique du scandale de gouvernance de la collectivité politique "Cameroun" des quarante-cinq dernières années est tellement flagrante que son analyse complète exige une véritable exorcisation. Nécessairement et sans concession, pour redonner de la crédibilité au projet de collectivité politique; pour redonner de l'assurance aux populations et communautés concernées; pour assurer une oxygénation psychologique aux populations ainsi qu'une projection collective créatrice pour les communautés; pour un renouvellement

intellectuel radical de ce qui ferait encore la pertinence de cette collectivité politique. Il s'agit d'une démarche nécessaire de structuro-thérapie, pour les victimes, les défaits et les résignés qui y tiennent.

Cette énonciation vaut pour l'ensemble de la modernité politique coloniale d'Afrique, à un degré moindre ou à un détail près.

L'histoire de l'UNEK participe de la génétique politique. Elle est révélatrice d'une modernité politique condamnée dès le tout début, dans le Complot de sa naissance, avec l'assassinat de Um Nyobè-Moumiè-Ouandiè-Oséndé, et la désignation du trio Mbida, Ahidjo, Biya comme garants du Contrôle colonial et de la poursuite du Dessein colonial. Pendant que les deux premiers nommés du trio félon furent les pourfendeurs immédiats du nationalisme upéciste et unékien, l'absence et le silence ou plutôt, l'inexistence du troisième dans le bouillonnement anticolonial des étudiants africains, sont pour le moins suspects.

Aujourd'hui plus qu'hier, pour répondre à l'exigence cathartique de science formulée pour le phénomène "Cameroun", on est en droit de se demander à quoi Paul Biya, le troisième de la Triade du contrôle colonial, s'occupait, pendant que les autres étudiants réfléchissaient et se battaient pour l'indépendance de leur Pays.

Où Paul Biya se planqua-t-il pendant tout ce temps? À quoi d'autre se préoccupa-t-il, alors qu'il est établi qu'il ne consacra pas son absence à l'implication associative à la lecture de Cheikh Anta Diop?

L'histoire de l'UNEK est aussi intéressante que révélatrice de ce qu'elle indique [par défaut] que l'échec et le drame actuels étaient déjà écrits dans le "leadership" colonial d'Ahidjo et Biya... Lorsque ce dernier déclare dans une pataude jubilation qu'il pense être « *Le meilleur élève de François Mitterrand et de la France* » en matière de démocratie, les Africains dont il avait été nommé quelques années plus tôt pour conduire le destin auraient dû immédiatement s'alerter et prendre conscience du danger qu'il représentait, du point de vue intellectuel, c'est-à-dire de la philosophie de l'histoire, de l'impératif de la décolonialité, de la vision et de la capacité de gouvernement et par conséquent de la projection dans l'histoire. En affirmant dans une dramatique et pitoyable insouciance qu'il se considérait comme l'élève de la Détermination absolutiste coloniale française, dans une cohérence stupéfiante du « *J'aime Mozart* » qu'il déclama tout aussi fièrement une dizaine d'années plus tôt, il confirme non seulement son absence à la Révolution par l'intellectualité diopienne mais également son indifférence au nationalisme formateur de l'UNEK...

Conséquences : tout le pays est comme hagard, les gens semblent désespérés et perdus, sans repères ni projet, dans une intellectualité

et une psychologie sociale opératoires aussi dramatiquement débridées que surréalistes, comme piégés dans les serres d'une immédiateté éternelle et précaire ; ceux qui donnent l'impression de s'en sortir vivent comme dans une bulle d'illusion, tous coincés par les implications tragiques d'une économie exsangue et d'une agriculture moribonde, contraints de subir un quotidien aussi frustre et brutal qu'absurde et arbitraire, cruel et sans promesse. On a l'impression d'être en présence d'une entité explosée, dans une situation où chacun se cherche, où personne ne se préoccupe de l'autre, où la structure collective n'agit plus que comme prétexte pour les arbitraires de toutes sortes, où ceux qui se préoccupent authentiquement de l'ensemble sont inaudibles et royalement marginalisés.

Ces divers éléments illustrent l'évolution pour le moins dramatique du tableau social camerounais et la stupéfiante indifférence des élites politiques et universitaires, au profit d'une gesticulation artificielle sur toutes sortes d'abstractions coloniales, plus intéressées aux problématiques suggérées par les paradigmes exogènes et les idéologies dominantes, sans aucun lien avec la réalité la plus tragique de la collectivité, sans aucun intérêt obsessionnel aux conditions et manifestations les plus authentiques de la vie des gens, eu égard aux enjeux les plus vrais et les plus tragiques de l'existence

collective. Le premier "*glissement*" de la CAN en 2019 alors que le démiurge équatorial avait pris le "*ferme engagement personnel*" de son organisation effective le "*Jour dit*"; l'accaparement rentier pendant des décennies des lignes budgétaires 65 et 94, la cryogénisation de l'article 66 de la Constitution et son application hypothétique, la mobilisation orgiaque inédite des ressources financières pendant qu'il manquait aux populations l'eau potable, l'électricité, les routes, les soins de santé, etc. ; noces éternelles et ripailles permanentes au Palais, pendant que les guerres tuent et dispersent ; les autobus problématiques de la CAN et l'hypothétique bilan du Gouffre brumeux, les menaces de transmutation du "*Complexe*" vers le "*Stade*" d'Olémbé trois ans plus tard encore ; les déguerpissements tous azimuts des populations dans les villes, sans Consensus collectif puissant autour d'une vision et d'un projet historique communs ; les "*aveux*" de corruption de *Glencore* dans le pétrole kamerunais et la trahison permanente du leadership mafieux ; la boite de pandore FECAFOOT et l'effrayante gangrène mafieuse du football camerounais découverte par Eto'o ; les honteuses inondations endémiques de la "*Poste centrale*" au cœur de Yaoundé ; etc.[32]

---

[32] C'est de cette réalité que l'artiste comique, *Edoudoua non-glacé* –de son vrai nom, Athanase Mvondo –fait un magistral dessin dans sa capsule vidéo intitulée,

Les silences du mort et les absences du vivant...

Ici aussi, par l'histoire de l'UNEK et l'éclairage porté sur le déploiement de l'État du Cameroun, la science historienne confirme son caractère mathématique. Elle dit plus que jamais la nécessité et la pertinence de son développement en contextes africains, au rebours de l'indigente jactance qu'en a grossièrement éructée l'autre jour, un des dignitaires les plus emblématiques de l'obscurantisme opératoire.[33] C'est encore le lieu pour la recherche d'honorer son devoir social de lumière devant ce qui apparait comme l'une des manifestations les plus symptomatiques de l'obscurantisme dans

---

"L'Influenceur" : https://www.youtube.com/watch?v=-gLz-cO6Pkw (publiée le 2 juin 2022).

[33] À l'écriture de ces lignes, Issa Tchiroma Bakary est Ministre en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ; il est membre du gouvernement camerounais depuis 1992, soit 20 ans, sans discontinuer. C'est à l'occasion d'une activité consacrée fin-janvier 2022 à la promotion de l'emploi qu'il déclame ces propos tout à fait surréalistes :

> « [...] *Vous envoyez vos enfants dans des facultés qui forment des gens qui ne travailleront jamais. Vous envoyez les enfants dans la Faculté d'histoire-géo, je n'ai rien contre, mais si vous y envoyez vos enfants aujourd'hui, ils vont vous rapporter une Maitrise en Histoire-Géo ou en Lettres grecques ou modernes, ou en Lettres allemandes, ils viendront avec ces diplômes-là, ils ne travailleront jamais, jamais! Pourquoi donc dépenser de l'argent pour rien?! Il est préférable d'envoyer ses enfants dans des centres de formations où ils seront des carreleurs; nous avons besoin des mécatroniciens!* ».

Quelle incurie! Et dire, que tout est silencieux et muet...

En dépit de leur caractère pour le moins scandaleux, les propos de ce personnage n'ont connu aucun écho dans ce contexte momifié.

Référer à l'édition de 19h50 du journal télévisée de ***Canal 2***, du 31 janvier 2022 (https://www.youtube.com/watch?v=F8tgoGj1jn4/ https://www.youtube.com/watch?v=agq68b98yk4).

lequel les élites intellectuellement efflanquées ont confiné et condamné les populations. En effet, la question fondamentale qui échappe à l'Héritage malheureux duquel participe Issa Tchiroma Bakary porte sur ce qui explique qu'après plus de cinquante ans d'existence d'écoles d'ingénieurs et de filières scientifiques et techniques, il n'y ait toujours ni aucun tissu industriel et technologique qui fournisse en toute congruence les produits et services nécessaires à la vie des populations et au développement de la collectivité, ni aucune culture de gestion rationnelle, chirurgicale, rigoureuse et mathématique des ressources ; pourquoi après plus de cinquante ans d'existence d'écoles d'ingénieurs et de filières scientifiques et techniques, il n'existe toujours aucune capacité crédible et fluide à construire des ponts, des routes, des chemins de fer pour ne pas parler d'autos, de trains et d'avions, ou de quelque machines-outils ou infrastructures industrielles que ce soit.[34] La dépendance industrielle et technologique du pays à l'égard de l'extérieur pour les commodités les plus élémentaires est toujours aussi poignante, les ressources alimentaires, les ressources

[34] C'est dans ce contexte colonial tropical de profonde aliénation et de vacuité intellectuelle que l'on entendra souvent les indigènes déclamer non sans une fierté des plus convaincues, « *J'ai un Bac D, J'ai un Bac F, J'ai un Bac C, J'ai un Bac E, J'ai un Bac A, J'ai un Bac G* », etc., dans une parfaite cécité quant à la vanité collective et au caractère socialement abstrait de ces mérites strictement scolaires...

manufacturées, etc., à se demander où sont tous les ingénieurs et les techniciens formés depuis plus de cinquante ans.

Les jaillissements occasionnels de talents qui se manifestent comme par hasard confortent le caractère essentiellement contingent de leur émergence, dans un contexte collectif intellectuellement impréparé et indisponible, tant ils sont immédiatement absorbés par les intérêts économiques extérieures, quand ils ne sont tout simplement pas abandonnés dans une stupéfiante indifférence..., dans un contexte collectif sans vision ni projet qui semble étouffer systématiquement tous les efforts de recherche et d'innovation, dans un contexte suicidairement rétif à tout déploiement structuré du potentiel entrepreneurial endogène.

Comment expliquer que le sport constitue l'unique vitrine et le seul bassin de fierté du pays, Milla, Bessala, Leku Lekunze, Éto'o, Émébé, Mbango, Nganou, Omam Biyik, Liengu Étonguè, Nkono, Ndongo Ébanga, Bell et tous les nombreux autres, quand on connait le caractère aléatoire et déficient de leurs conditions d'émergence, le tout après plus de cinquante ans d'existence d'écoles d'ingénieurs et de filières scientifiques et techniques?

Comment comprendre qu'après plus de cinquante ans d'existence d'écoles d'ingénieurs et de filières scientifiques et techniques, il n'y ait toujours pas d'usines, de chaines de fabrication de produits et

matériaux, d'infrastructures industrielles significatives, dans un flot et une disponibilité en même temps efficaces et suffisants au fonctionnement performant et à l'épanouissement de la collectivité? **N'y aurait-il pas une dimension manquante qui conditionne la mise en perspective, la structuration et le déploiement cohérent et définitif de la science et de la technique comme facteurs génétiques de performance économique, de puissance et de sécurité collective ?**

L'authenticité de ce funeste tableau ne suggère-t-il pas à l'indigent dignitaire que LE problème se situe ailleurs que dans les pauvres termes dans lesquels le leadership de l'Échec auquel il participe le pose depuis plusieurs décennies : la panacée de la professionnalisation, le miracle de la formation technique et non générale, la promotion des métiers, l'obsession primitive et fétichiste de l'entrepreneuriat, etc., dans une démarche dont la logique devrait probablement aboutir à l'incorporation de la filière "*Bendskin*"[35] dans les programmes scolaires et de formation? Quelle misère !

---

[35] *Bendskin*, c'est l'appellation donnée aux taxi-motos. Le phénomène des taxi-motos émerge à la fin des années 1990 au Cameroun avec la faillite de l'État et son incapacité à créer les conditions optimales d'employabilité des ressources de travail en constante augmentation. Pour en avoir une idée plus structurée, lire :
- Alphonse Bernard Amougou Mbarga, 2010, "Le phénomène des motos-taxis dans la ville de Douala : crise de l'État, identité et régulation sociale : une

Et dire que l'affligeante et dangereuse éructation[36] de l'obscurantiste dignitaire est passée comme une parole ordinaire, sans conséquences, sans aucune attention, comme s'il n'y eut effectivement ni vision, ni projet ; comme si tout était mimétique, abstrait de toute démarche collective et historique pensée. Mais peut-être fut-elle dégorgée "*Sous Hautes Instructions...*", un peu comme pour la libération très sélective de certains prédateurs de la fortune collective ou pour l'élargissement arbitraire de vampires privilégiés de l'État ?! Sur "*un coup de tête*". Comme par magie. En "*démocratie avancée*" ! Désespérant !

Comment avec une telle élite, s'étonner encore de la navigation à vue, de l'inconsistance du projet collectif et de la chétivité d'un État que l'incurie d'un leadership étroit veut limiter à la seule fonctionnalité du secteur primaire?! "*Carreleurs, mécatroniciens*"... Comment ne pas douter et s'inquiéter des perspectives, en face d'un obscurantisme décidé à cristalliser le projet collectif dans la

---

approche par les Cultural Studies", revue ***Anthropologie et Sociétés***, 34(1), 55–73 (https://doi.org/10.7202/044196ar).

- L'évocation qu'en fait Lionel Manga dans la tribune Le Laboratoire : https://www.lelaboratoire.net/bendskins/

De même, le cinéaste Narcisse Wandji consacre un film (long métrage) sur le sujet : ***Bendskins*** (Mototaxis), co-production de ***Les Films d'Ebène*** (Yaoundé) ***Der Erflog Wouri Entertainment*** (Paris), 2021.

[36] Référer à l'édition de 19h50 du journal télévisée de ***Canal 2***, du 31 janvier 2022 (https://www.youtube.com/watch?v=F8tgoGj1jn4/ https://www.youtube.com/watch?v=agq68b98yk4).

condition de ce qu'un impétueux chef du monde dominant a appelé "*Shithole States*" -que je choisi de traduire par... États-bidon?[37] Misère d'un leadership inconsistant et vide, incapable de s'émanciper de la colonialité, des chaines de l'immédiateté et des artifices de la modernité non-assumée; incapable de créer les conditions intellectuelles d'une projection historique substantielle de la collectivité, incapable de créer les conditions structurelles de la révolution du développement authentique, la vision, le projet, le

[37] De sa personnalité libre de toute pudeur diplomatique, Donald Trump, alors président des États-Unis, a dit tout haut le dédain profond que les États dominants avaient pour l'Afrique et les peuples noirs. Dans une intervention du 11 janvier 2018, il traite Haïti et les États d'Afrique de "*Shithole countries*".
Au besoin, lire, la chronique qu'en ont fait Ali Vitali, Kasie Hunt and Frank Thorp V, ***NBC News*** online du 12 janvier 2018 (https://www.nbcnews.com/politics/white-house/trump-referred-haiti-african-countries-shithole-nations-n836946).
C'est ce mépris profond de l'Afrique et des Africains que déclament parfaitement le ministre français des Affaires étrangères, Le Drian, le président français, Emmanuel Macron, la ministre des armées, Florence Parly, dans leur rapport à la Direction anticolonialiste du Mali, notamment quand, réagissant aux mesures courageuses du leadership malien, ils parlent de « *junte illégitime et irresponsable* », de « *l'illégitimité d'un gouvernement de coup d'État* », de « *la junte qui s'est accaparé le pouvoir au Mali* », etc.
Au besoin de détails, référer aux documents suivants :
- https://www.agenceecofin.com/politique/3101-94774-le-mali-exige-le-depart-de-l-ambassadeur-francais-d-ici-72h-suite-aux-propos-outrageux-de-jean-yves-le-drian ;
- https://www.lesoleil.com/2022/01/31/mali-la-junte-decide-abruptement-dexpulser-lambassadeur-de-france-3b53ca7e60dbce07fc7965abdfca2189 ;
- https://www.liberation.fr/politique/ce-quil-faut-retenir-de-linterventionn-demmanuel-macron-sur-le-retrait-des-troupes-francaises-au-mali-20220217_5DEID3UIXNF3TPJKX74EN7F3XY/ .

leadership, les symboles, l'identité, le contrat de justice, l'engagement collectif, etc.

La pauvreté désarmante des déclarations de Issa Tchiroma Bakary à l'égard des sciences de l'histoire et de la géographie, du statut fondamental auquel le capital intellectuel de ces préoccupations spécifiques de réflexion et de recherche donne lieu dans la construction assumée et le déploiement éclairé d'un pays authentique, atteste la vacuité de la modernité politique tropicale, l'emprisonnement dans l'immédiateté, l'indigence intellectuelle, la fétichisation des artifices, la culture de l'obscurantisme, la cécité du leadership, le cadenassement gérontocratique du destin collectif et le spectacle pitoyable des bavotements séniles, la misère imposée au destin collectif par une élite parachutée tout juste fanfaronne et lascive, qui dissimule son incurie dans la culture de l'enfumage de populations dépourvues, naïves et coincées..., comme si la préoccupation consistait non plus dans la construction d'un projet collectif authentique et viable, mais plutôt dans la promotion des trajectoires individualistes et des destins fragmentés.[38] On

[38] La préoccupation et les termes de cet intéressant document qui éclaire une actualité aux implications d'envergure mondiale (https://www.youtube.com/watch?v=nsh7RuhyAhg) devraient oxygéner l'obscurantisme auquel la modernité coloniale est irréversiblement confrontée, alors que dans les projets historiques authentiques, on entend instituer l'enseignement de l'histoire dès la première année de l'école élémentaire!

comprend aisément pourquoi aucune bibliothèque, aucun musée ni théâtre n'existe dans un tel contexte, aucune préoccupation ni démarche toponymique structurant, etc., alors que prospère une religiosité coloniale pour le moins abrutie et stupide ; alors que s'enracinent les expressions et slogans les plus creux, "Grandes ambitions", "Projets structurants", "Grandes réalisations", "Émergence en 2035", etc. ; alors que fleurissent les brocantes, le prolétariat de l'échec et le culte de la débrouillardise, les motos-taxis, les petits ateliers de réparation, les bars et autres lieux de lubricité, les routes hideuses de trous, de poussière et de boue au cœur de la grand'ville...

Je sais malheureusement que l'énonciation de science formulée ici n'a, à court terme, ni aucune résonance poignante dans l'intellectualité opératoire des Africains, ni aucun écho décisif dans la conscience opératoire des Camerounais aujourd'hui... "*Tout juste des mots*", me dirait-on... La Surdité... La Sédation coloniale... La Défaite !

Au moment où rien dans le monde ne sera plus comme avant, l'Afrique va-t-elle demeurer seule dans le Paradigme colonial ? À quand... la rupture des Chaines et l'affirmation effective de la Voix africaine dans l'histoire ? N'est-il pas temps pour l'Afrique de

redéfinir à elle-même et pour elle-même ce que sont la vérité, la valeur, le bon, le juste, le beau, le journalisme, le droit, l'économie, la finance ? Va-t-elle poursuivre son alignement moutonnier et sa soumission servile à l'arbitraire de l'internationalisme colonial onusien ? Sinon, combien de temps va-t-elle encore laisser son destin dans les mains des Autres et à la merci de leurs arbitraires et funestes démarches de domination absolue ?

Dommage qu'en Surdité, les mots aient perdu leur sens! Dommage qu'en Apathie, rien, même pas des propos d'une vacuité scandaleuse, ne provoquent la moindre indignation ni ne motivent le moindre mouvement... Torpeur chronique, silence de mort, absence du vivant...!

On a souvent dit des leaders qu'ils sont le reflet des peuples qu'ils dirigent... Au moment d'écrire ces lignes, une collusion de politiques réactionnaires a lancé un appel solennel invitant un chef d'État nonagénaire, silencieux, absent et impotent, aux affaires depuis une soixantaine d'années, à porter à nouveau la candidature de leur conservatisme mafieux à l'élection présidentielle de 2025... C'est la même collusion mafieuse qui développe effrontément au même moment, la promotion de la succession monarchique du père par le

fils à la tête de l'État arbitraire...[39] L'aménagement, les routes, la criminalité, les hôpitaux et l'offre de santé, l'indélicatesse et la grossièreté, l'eau courante, les mœurs, les écoles, la corruption, l'obsession quasi animale pour le paraitre et l'aveuglement par le tropisme matérialiste, l'électricité, le quotidien, les meurtres, la pornographie, la dissolution sociale systémique, le délabrement social systémique, etc. **Doit-on assumer que ce tableau reflète l'*Homo Camerunensis* d'aujourd'hui et des vingt dernières années?!?** Autrement dit, autant il convient définitivement d'ignorer l'inclination très coloniale de l'Aliénistan à quérir systématiquement le Regard référent de l'Autre sur soi, autant il s'avère impératif d'évaluer l'appréciation critique que le Camerounais se fait de lui-même, de sa substance, eu égard à la société que le Cameroun manifeste ces dernières décennies, sa Police, la citoyenneté, le statut de l'enseignant et les conditions les plus intimes du système d'éducation et de formation, les élites opératoires, l'environnement de vie, etc. Comment caractériser l'*Homo Camerunensis*? Assume-t-il la laideur et la grossièreté qu'il manifeste ces vingt dernières années? Le Camerounais assume-t-il

---

[39] Les documents vidéo suivants (https://www.youtube.com/watch?v=M4XnsJR7ZtI et https://www.youtube.com/watch?v=6nC6jVY0XgI) rendent compte de l'atmosphère dans laquelle se trame le complot de la mise en orbite de Franck Biya à la succession de Paul Biya à la tête de l'État camerounais.

définitivement l'indigence qualitative qu'il manifeste aujourd'hui comme individu-citoyen, comme collectivité-citoyen? Quelle réponse l'élite donne-t-elle à cette préoccupation grave qui engage la substance du projet camerounais? Quel est le plan? Sait-on où va le Cameroun?

Et si par l'ultime brin de fierté, il n'y aurait personne pour assumer cette réalité dramatique, il est impératif de se révolter immédiatement à soi-même, pour construire un Nouvel Homme et un Nouveau Pays. Et pendant que l'on manque d'eau courante et d'électricité, de soins médicaux décents et de routes ; alors que les autorités en charge de la sécurité des populations et de la viabilité de la collectivité semblent aussi désinvoltes et irresponsables que lointaines et indifférentes, les populations et le commun des Camerounais s'investissent dans l'irrationnel, les églises, la lubricité, la débauche et la débrouillardise, dans une démarche d'auto-kleptomanie et de survie, comme absentes à toute préoccupation collective et à toute projection de grandeur.

Si l'État colonial du Cameroun est appelé à durer encore quelque temps, il est impératif de le refonder, en l'expurgeant radicalement des éléments vénéneux et autres zombies et hérauts du Dessein chaotique colonial qui ont pris son destin en otage, de

l'empoisonnement dont il fait l'objet de l'incarcération coloniale sur laquelle les arbitraires les plus absurdes et les plus irrationnels, sataniques ou chaotiques ont fait leur lit. De même, et du point de vue des leçons de l'histoire, il faut espérer qu'au détour de la guerre ukrainienne qui les aurait définitivement immunisés contre la Naïveté, les Africains seront plus réticents aux abstractions de l'altérité et de l'universalisme, et moins emportés par les romantismes de l'amitié ou de la coopération, toutes choses dont on re-découvre (enfin!) qu'à défaut d'être complètement vides de toute substance, elles sont essentiellement l'expression, de la GHI[40], du Mépris suprémaciste et du monolithisme colonial mondialiste auquel il donne lieu ...[41]

Du point de vue de l'histoire, l'UNEK est incontestablement un moment heuristique important dans l'analyse de la première modernité politique de ce qu'est le Cameroun, eu égard au positionnement opportun de l'organisation estudiantine dans la lutte anticolonialiste, mais également au destin désastreux du

---

[40] La Grande Hypocrisie Internationale.

[41] Les éléments présentés par les deux documents de Jules Domche sur le cas spécifique de la France dans ses rapports aux États africains sont particulièrement édifiants : https://www.youtube.com/watch?v=PrD8JEjh6SM et https://www.youtube.com/watch?v=N9PFPdftdwc&t=279s (publications de *Vox Africa* TV, des 25 mai et 25 juillet 2022).

mouvement au soir de son existence ou à la trajectoire pour le moins décevante de ses membres, alors que le Projet colonial d'incarcération définitive des territoires africains a triomphé.

De même, du point de vue de la mémoire, traiter de la NUKS participe définitivement d'une démarche fondamentale de reconnaissance à tous ces jeunes femmes et hommes pourtant très peu protégés intellectuellement –mais dont la trace du prometteur engagement nationaliste aurait autrement été enterrée dans l'injustice de l'anonymat, Boum Amos-Roger, Balla Ondoua Benoit, Mbakop Jean-René, Ngo Tjega Ruth, Ndjolè Mindja Hilaire, Founou Bernard, Bobingo Bokane, Ngo Matip Marie-Claire, Tchuyang Sadrack, Tina Colette, Fonlon Bernard, etc. –qui crurent indubitablement au projet d'un État authentique, et qui s'investirent adéquatement ou non à la mise en place des fondations d'un pays aujourd'hui plus incertain que jamais.

Québec, QC, le 27 avril 2022

Nôb Nlénd, Ph.D

PRÉFACE 1

par le professeur Charly Gabriel Mbock

Devoir de mémoire, obligation d'avenir

Le destin des peuples se joue le plus souvent entre ceux qui entendent vivre pour leur pays et ceux qui s'acharnent à vivre de leur pays. Les premiers s'engagent au prix de leur propre sécurité, les seconds définissent leur pays comme un butin à partager.

Des années 40 à 60, le Kamerun a vu fleurir une jeunesse estudiantine soucieuse de faire de leur pays une nation, parce que ladite jeunesse vivait en impatience d'une patrie. Elle s'est mobilisée pour que le statut du Kamerun ne soit pas ce à quoi les manœuvres colonialistes tendaient à le réduire : une plantation, un territoire de réserves, source de matières premières et d'une main-d'œuvre corvéable à merci.

L'UNEK s'est constituée comme le creuset de revendications patriotiques, ses membres s'étant dépouillés de leurs egos et individualités au profit des impératifs collectifs tels que la Réunification et l'Indépendance du Kamerun. Car ils sont passés de l'UNEC à l'UNEK, du C au K, pour marquer leur volonté d'inclusion,

les accidents de l'histoire ayant fait du Kamerun un territoire habité par des populations qu'on dit "francophones" et "anglophones", par effacement des langues nationales.

Initialement préoccupée par la défense des intérêts et la promotion de ses membres, l'UNEK a progressivement muté : elle s'est reconnue dans les ambitions des indépendantistes, et s'est déterminée à les assumer pour la restauration de la dignité des Kamerunais. Une conférence donnée par Ruben Um Nyobè a consolidé cette mutation de l'UNEK, et scellé les convictions de ses membres. Les plus en vue de ces derniers ont donné de la voix pour faire entendre la voix du Kamerun dans ces espaces où des sicaires travaillaient à l'étouffer. Au prix de leur propre survie comme étudiants, ils ont arraché les bâillons que la Coloniale imposait tant au Kamerun qu'en Métropole. Pour avoir ainsi gratté et écorné le vernis de "l'amitié" des colonisateurs, ils se sont exposés aux foudres des maîtres coloniaux et de leurs contremaîtres indigènes.

On ne les appelait pas encore "Diaspora". Le nom de baptême importait peu. L'important était l'objectif, ce combat pour la réunification et l'indépendance, valeurs indispensables à l'avènement de la nation Kamerunaise et d'une nationalité conséquente.

Cette œuvre de fondation s'est distinguée comme telle aux yeux d'un autre esprit fondateur, Ruben Um Nyobè, dont le passage et la "mémorable" conférence à Paris ont durablement galvanisé ses jeunes compatriotes. Tant et si bien que dans sa panique, la Coloniale s'est mobilisée pour asphyxier les uns, affamer les autres, et en expulser bien d'autres. Rien n'y aura manqué, pas même la corruption et les infiltrations, les compromissions et les désertions.

Par devoir de mémoire, Simon Nkén et Nôb Nlénd exhument ce qu'on voulait enterrer, exposent ce qu'on tentait d'occulter, éclairent ce que d'aucuns auraient bien voulu enténébrer. D'étape en étape, l'Historien et le Sociologue conduisent leur lecteur vers le cap que cette jeunesse s'était fixé. L'on y découvre que :

- Les premiers "Dirigeants" du Kamerun avaient, pour la plupart, activement milité dans l'UNEK.
- Ceux pour qui le jour de "l'indépendance" était à l'époque un "jour de deuil" sont devenus les principaux officiants de la (ker)messe de l'indépendance, beaucoup ayant cédé aux divers appâts disséminés dans les antichambres de la tentation.
- La multiplication des associations satellites comme le REC visaient à fragiliser l'UNEK et à précipiter sa déliquescence.

Le temps, l'usure et les appétits auront fini par avoir raison de bien des convictions. Et l'UNEK a subi ce que subira l'Union des Populations du Cameroun, son principal repère. Car bien des indépendantistes qui s'étaient naguère engagés à combattre pour l'indépendance nationale se sont retrouvés à combattre l'indépendance.

Nkén et Nlénd restituent sans juger, ni justifier et encore moins accabler. Au demeurant, l'UNEK ne saurait être jugée par ses défections ou ses faiblesses. Cette organisation reste méritante par l'engagement fondateur de ses membres, au-delà des itinéraires postérieurs des uns et des autres.

Aussi bien, serait-on mal inspiré à comparer la Diaspora d'alors à la Diaspora actuelle : dans les années 40 à 60, de jeunes Kamerunais rêvaient d'un Kamerun de bonne gouvernance, où la dignité et la justice seraient garanties à tous. Leur rêve a été dénaturé. La précarité et l'insécurité leur ont été infligées. La résignation a pris le dessus. Mais la semence du patriotisme n'a fait qu'entrer en veilleuse.

La Diaspora actuelle n'est pas moins patriote : avec d'autres méthodes dans un temps autre, elle dénonce et rejette la dénaturation des rêves et idéaux des années 50. Elle n'admet

simplement pas que ceux qui ont combattu l'indépendance, ou que personne n'a vu nulle part dans cette lutte pour l'indépendance, soient cooptés pour gérer l'indépendance qu'ils ont combattue. Au conformisme de résignation de la diaspora d'hier, la diaspora d'aujourd'hui oppose une résilience anticonformiste : pour s'être faite toute seule, elle ne craint plus de se faire supprimer la bourse d'études par laquelle la Coloniale et ses adeptes tenaient et faisait chanter les étudiants des années 50 à 60.

Mais à partir du devoir de mémoire qu'ils assument, Simon Nkén et Nôb Nlénd réorientent subtilement les intelligences et les énergies vers une obligation d'avenir. Car si l'UNEK a vécu, ses idéaux originels lui ont survécu : ils ne demandent qu'à prospérer pour n'avoir rien perdu de leur pertinence.

Le comprendre, c'est se disposer à décrire les vécus du passé dans leurs impossibles, à décrier l'antipatriotisme exubérant de l'imposture ambiante, à l'effet d'écrire la mémoire de l'avenir - laquelle se reconnaît dans la détermination à inventer d'autres possibles.

Pr Charly Gabriel Mbock

Préface 2

par le professeur Auguste Owono-Kouma

Cet ouvrage sur l'Union nationale des étudiants kamerunais (UNEK) entre 1946 et 1974 a donné l'occasion à ses auteurs, Simon NKÉN et Nôb NLÉND, d'examiner la question de savoir si ce mouvement étudiant a joué un rôle d'importance dans la libération du Cameroun du joug colonial. Autrement dit, ils se sont interrogés sur sa participation effective à l'émergence du Cameroun comme État en vue de son accession à la souveraineté internationale.

Pour répondre à cette interrogation majeure, les auteurs ont élaboré un plan en cinq chapitres. Intitulé « *Le contexte d'émergence de l'UNEK* », le chapitre 1 porte sur la genèse, l'implantation (d'abord en France, puis en Europe et en Afrique), les alliances, l'organisation et les objectifs de l'UNEK. L'on y apprend que ce mouvement estudiantin s'inscrit dans la suite logique des mouvements frères qui l'ont précédé à l'instar de l'Association des étudiants noirs en France (AENF), de l'Association générale des étudiants africains de Paris (AGEAP) et de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) auxquels les étudiants camerounais avaient tour à tour milité. L'expérience ainsi engrangée débouchera sur la création, en 1949, de l'Association des étudiants camerounais de France (AECF)

dont la dénomination variera au fil des années : Association des étudiants camerounais (AEC), Union nationale des étudiants camerounais (UNEC) et, à l'instigation des étudiants camerounais basés au Royaume-Uni, Union nationale des étudiants kamerunais (UNEK).

Apolitique à l'origine, l'UNEK définira par la suite clairement ses objectifs, à savoir la réunification des parties francophone et anglophone du Cameroun, et l'indépendance du pays, puis basculera dans le camp de l'Union des populations du Cameroun (UPC). Le chapitre 2, qui a pour titre « *L'arrimage de l'UNEK au mouvement nationaliste camerounais* », s'intéresse à la façon dont s'est établie la connexion entre les deux organisations. En route pour l'Organisation des Nations Unies à New-York, Ruben UM NYOBÈ fait en 1955 étape à Paris où il prononcera le 20 février, à la demande des étudiants camerounais de Paris, une conférence sur le thème « *Les Camerounais face à l'idée de nation* ». Les événements de mai 1955, qui ont ensanglanté le Cameroun, sont le deuxième facteur ayant favorisé l'adhésion des membres de l'UNEK à l'UPC. Ces événements ont conduit à l'interdiction de l'UPC le 13 juillet 1955. L'UNEK, dès lors, se fera l'écho des actions, projets et opinions du parti nationaliste dans l'Hexagone et ailleurs en Europe. Aussi prendra-t-elle définitivement fait et cause pour l'UPC en se liguant

successivement contre les élections territoriales de 1956 et la mise en application de la loi-cadre Deferre en 1957, et en exigeant des gouvernements de Paris et de Yaoundé l'amnistie en faveur du parti du crabe.

S'ensuit, dans le chapitre 3 qui s'intitule « *La répression coloniale et néocoloniale contre l'UNEK* », une série d'exactions aussi impitoyable que protéiforme à l'égard des membres de ce mouvement : menaces d'expulsion du territoire français suivies dans certains cas de leur mise à exécution, manœuvres de déstabilisation du mouvement, violences physiques et morales, manipulations, suppression massive des bourses, assignations devant les tribunaux français, détentions dans les services de police français et camerounais, etc. Mais, à l'instar du Roseau de Jean de la Fontaine, les membres de l'UNEK plient sans rompre. Ils rebondiront même à travers l'organisation des grèves et des manifestations publiques contre les gouvernements français et camerounais, la saisine avec des journaux français et des autres associations estudiantines en France et en dehors.

L'UNEK tient bon face à toutes les machinations ourdies contre elle par le pouvoir colonial, qui s'avivera de passer à une autre étape en suscitant au sein du mouvement des divergences tant idéologiques

que stratégiques. C'est pourquoi le bloc monolithique qu'est l'UNEK est au départ va se lézarder. Les affrontements entre étudiants qui en résultent sont l'objet du chapitre 4 dont le titre est « *L'enlisement de l'UNEK dans la guerre des fronts* ». L'éclatement de l'UNEK voit ainsi naître, en 1955 et en 1957, des associations dissidentes telles que le Groupement universitaire du Cameroun (GUC), pro-AUJOULAT, et le Rassemblement des étudiants camerounais (REC), favorable à André-Marie MBIDA, entre autres. L'UNEK sombrera définitivement dans la guerre des clans dont l'un est d'obédience marxiste orthodoxe, sous la houlette de MACK-KIT, et l'autre communiste de sensibilité chinoise, sous la conduite de Joseph-Marie ESSOMBA.

Le chapitre 5, enfin, dont le titre est « *Le nationalisme orthodoxe à l'épreuve des opportunistes et de l'entrisme* », montre comment les anciens membres de l'UNEK, répondant à l'appel du président Ahidjo, rentrent au pays soit pour la construction nationale, soit – beau prétexte – pour la transformation du régime camerounais de l'intérieur. Toujours est-il que ces derniers troquent ou sont amenés à troquer les idéaux progressistes poursuivis pendant leurs études universitaires en Europe contre les positions de pouvoir que leur offre le président Ahidjo et se sont de la sorte constitués principaux collaborateurs d'un pouvoir qu'ils avaient naguère combattu. Ce

chapitre permet à Simon NKEN et Georges Boniface NLEND V d'avoir, sur la question de recherche, une réponse mitigée. En même temps que les auteurs estiment que l'UNEK aura été un cadre d'éveil et d'expression de l'engagement nationaliste des étudiants camerounais, doublé d'une association ayant volé à la rescousse de l'UPC avant et après son interdiction, en même temps ils reconnaissent que les deux mouvements n'ont pu conduire le Cameroun ni à la réunification ni à l'indépendance.

Qu'est-ce que apporte ce livre ? Valait-il la peine d'être écrit ?

Au plan de l'histoire du Cameroun (histoire tout court et aussi histoire politique), l'ouvrage de NKÉN et NLÉND est une contribution importante, à deux niveaux au moins, à la connaissance de l'émergence du Cameroun dans le concert des nations. L'importance de cette contribution se situe dans un premier temps dans la lutte menée par les étudiants camerounais en France métropolitaine même, c'est-à-dire là où se prennent les décisions engageant l'avenir politique de la colonie, concomitamment à celle livrée par l'UPC à l'intérieur des frontières nationales. On peut affirmer que l'adhésion à l'UPC des étudiants camerounais membres de l'UNEK a été une option de bon sens. Quelque autre élément de l'alternative aurait-il seulement été possible ?

La présence de certains membres farouches de l'UNEK dans les gouvernements successifs du président Ahidjo et/ou dans la haute administration camerounaise pourrait aussi poser problème dans la mesure où l'on a souvent parlé d'eux en termes de parachutage ou de transplantation alors qu'ils devraient plutôt être considérés comme des "*anciens combattants*". En dépit de l'avis des contempteurs de l'UNEK sur l'opportunisme de certains étudiants, il conviendrait de reconnaître que ceux-ci se sont battus pour les intérêts du Cameroun et sont arrivés aux affaires ayant à cœur de participer à l'édification de leur pays naissant.

Cette importance peut ensuite se lire dans la démarche scientifique des auteurs qui s'appuient sur des sources qui font de leur ouvrage un travail de première main de par les informations recueillies aux Archives des renseignements généraux (ARG) de Paris, aux Archives diplomatiques de Courneuve (ADC) et au Centre des archives d'Outre-mer (CAOM) d'Aix-en-Provence d'une part, et de par les annexes inédites figurant dans l'ouvrage d'autre part. De plus, la publication des photos et cartes d'étudiant de certains leaders et cadres de l'UNEK confère un caractère authentique aux faits traités.

L'intérêt de cette publication est multiple. Il saisit dans leur jeunesse la plupart des acteurs (dont certains sont encore vivants

aujourd'hui) de la vie politique, économique et intellectuelle des soixante dernières années bien que quelques noms illustres ne figurent pas dans les listes des bureaux exécutifs des sections ni ailleurs. Discrétion naturelle, falsification de l'histoire ou calcul stratégique en prévision des positionnements envisagés dans l'appareil de l'État après leurs études en Europe ? Néanmoins, l'ouvrage de Simon NKÉN et Nôb NLÉND pourrait parler aux jeunes d'aujourd'hui qui, en le lisant, verraient que le temps de formation est un temps précieux engageant aussi bien l'avenir des étudiants que celui de l'État qui les forme. Au plan socio-politique apparaît en filigrane la vie des organisations étudiantes et politiques au travers de leur fonctionnement, de leurs objectifs, de leurs méthodes et des manipulations dont elles sont l'objet de la part des politiques. Ainsi, le présent ouvrage indique les sources lointaines de certains aspects de la vie politique du Cameroun aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'importance réelle ou supposée de l'action de l'UPC dans l'histoire politique du Cameroun, du tribalisme en politique ou de la genèse de la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest (NOSO)[42], etc.

---

[42] Lire, par exemple, "*Pour un nouveau contrat social*" de FONGUM Gorji DINKA, ancien membre la National Union of Kamerun Students (NUKS), Section du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. In ***Peuples noirs-Peuples africains***, n° 50 (mars-avril 1986), pp. 50-65.

C'est pourquoi j'invite les étudiants, chercheurs et autres hommes de culture à réserver l'accueil qu'il mérite à cet ouvrage dû à des auteurs courageux et écrit dans une langue sobre, donc dépouillée des concepts ardus des sciences historique et sociologique.

Bonne lecture !

Auguste Owono-Kouma
École normale supérieure
Université de Yaoundé 1

Introduction

Au moment où commence la Grande Guerre de 1939-1945, on peut dire de l'emprise européenne sur les sociétés africaines qu'elle est aboutie, tant l'assimilation des élites indigènes à l'intellectualité coloniale est pratiquement déjà faite. En effet, la consolidation de l'hégémonie européenne sur l'Afrique est un objectif atteint au début des années 40 : tous les segments de la communauté indigène sont sous l'emprise et la domination de l'intellectualité européenne, notamment à travers l'agence de l'élite occidentalisée constituée des ecclésiastiques, des commis de l'Administration, des commerçants, des collaborateurs divers et autres auxiliaires. L'élite indigène semble définitivement défaite par la démonstration de performance que déroule la civilisation occidentale tant du point de vue du discours que du point de vue matériel. Cependant, Amadou Hampâté Bâ observe qu'

> « *À partir de 1936, avec l'avènement du Front populaire en France, des groupes d'études communistes se constituèrent en marge de l'école officielle et presque clandestinement. Ces groupes d'études communistes eurent le mérite de former*

des cadres politiques de base. Les fonctionnaires et employés de commerce apprirent comment revendiquer et comment saboter leurs adversaires politiques [...] *Les premiers pas vers la libération totale seront entrepris avec la création d'associations dites apolitiques et dont le but avoué était l'assistance mutuelle et la récréation, alors qu'il s'agissait bel et bien de cellules politiques* »[43].

De la consolidation sans cesse croissante de la conscience indépendantiste chez les Africains vont également se constituer et naître des dynamiques organisationnelles diverses de type syndical ou corporatiste. C'est dans ce

---

[43] Amadou Hampâté Bâ, 1975, *Cultures traditionnelles et transformations sociales*, in "La jeunesse et les valeurs culturelles africaines", Unesco, dossier documentaire nº 4, SI~C-75/ws/9, Paris, cité par Alpha Ibrahim Sow, 1993, « Les mouvements d'étudiants africains et la question de la révolution africaine », ***Le rôle des étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975***, édition UNESCO/L'Harmattan, Paris, p. 30.

43 Il convient de noter que cette association émane d'abord de la toute première qui fut l'Association des Étudiants Noirs en France (AENF), créée en 1936 par Léopold Sédar Senghor, Léon G. Damas, Aimé Césaire et autres. Par la suite, il y eut successivement :

- en 1946, l'Association d'Étudiants Africains,
- l'Association Générale des Étudiants Africains de Paris (AGEAP) qui voit le jour le 21 juin 1946,
- l'Association des étudiants du Rassemblement démocratique africain (AERDA) en 1947, et
- la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) qui vit le jour le 31 décembre 1950.

43 Selon Abel Eyinga, un contemporain des évènements, c'est au mois de juillet 1946 qu'une quinzaine de jeunes camerounais créèrent ladite association en geste symbolique, mais l'entrée en fonctionnement effectif ne se fera qu'en 1949 avec le dépôt des statuts aux autorités pour une reconnaissance officielle.

contexte que l'Association des étudiants du Cameroun en France (AECF) est créée en 1949[44].

Au moment où elle se met en place au cours de l'été 1949[45], l'AECF se donne d'agir sur cinq axes stratégiques, à savoir :

- La défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- La lutte contre la situation de déculturation et de dépersonnalisation générales, la préoccupation étant de mettre en valeur, soutenir et faire connaître la lutte des peuples africains en général et camerounais en particulier pour l'émancipation et l'unité ;
- L'analyse et la dénonciation de toutes les formes de domination et d'injustice imposées aux pays coloniaux et dépendants, notamment le pillage des ressources et richesses, la négation et le mépris des

---

[44] Il convient de noter que cette association émane d'abord de la toute première qui fut l'Association des Étudiants Noirs en France (AENF), créée en 1936 par Léopold Sédar Senghor, Léon G. Damas, Aimé Césaire et autres. Par la suite, il y eut successivement :
- en 1946, l'Association d'Étudiants Africains,
- l'Association Générale des Étudiants Africains de Paris (AGEAP) qui voit le jour le 21 juin 1946,
- l'Association des étudiants du Rassemblement démocratique africain (AERDA) en 1947, et
- la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) qui vit le jour le 31 décembre 1950.

[45] Selon Abel Eyinga, un contemporain des évènements, c'est au mois de juillet 1946 qu'une quinzaine de jeunes camerounais créèrent ladite association en geste symbolique, mais l'entrée en fonctionnement effectif ne se fera qu'en 1949 avec le dépôt des statuts aux autorités pour une reconnaissance officielle.

valeurs culturelles, des langues, de l'histoire, écrit Alpha Ibrahim Sow[46].

De même, à cette époque où les dynamiques de contestation de l'impérialisme colonial ont pris une ampleur critique dans les territoires sous emprise, les étudiants camerounais de France se prononcent clairement pour le soutien de l'Union des populations du Cameroun (UPC), le parti nationaliste qui s'est résolument engagé à libérer le territoire du joug colonial de la France, notamment par l'exigence de la reconnaissance du statut spécifique international particulier du Cameroun[47], l'objectif ultime étant la réunification et l'indépendance.

Le soutien de l'association des étudiants camerounais au parti indépendantiste et de libération suscite la colère des autorités coloniales aussi bien en métropole qu'à Yaoundé. C'est ainsi que l'AECF est immédiatement confrontée à diverses sortes d'attaques et de démarches de déstabilisation (corruption, prébendes, menaces, violence, manipulations et instrumentalisations, intimidations, etc.)

---

[46] Alpha Ibrahim Sow, op. cit.

[47] Protectorat allemand depuis 1884, à la suite de la Première Guerre, les accords de Versailles plaçaient l'ancienne possession allemande sous mandat international, puis sous tutelle après la Seconde Guerre mondiale.
Pour un approfondissement, lire Daniel Abwa, 2010, ***Cameroun : histoire d'un nationalisme 1884-1961***, éd. CLÉ, Yaoundé.

qui entendent fragiliser les bases de l'engagement des étudiants en jetant le discrédit sur le noyau dur de l'association.

Face à l'attaque en règle ainsi orchestrée par les autorités coloniales françaises, les rangs du syndicat estudiantin vont connaître des soubresauts et leur capacité de résistance vaciller, ce qui suscite le doute chez certains membres ainsi qu'un réel affaiblissement de la ligne directrice du syndicat.

Évaluer l'engagement militant, intellectuel, idéologique et politique des étudiants syndicalistes ; examiner l'influence et le rôle des mouvements estudiantins sur la libération des territoires sous emprise coloniale ; analyser la participation des étudiants camerounais de France dans l'émergence d'un État camerounais indépendant, telle est la préoccupation qui trame l'élaboration de ce livre.

CHAPITRE 1 – LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'UNEK

Les étudiants africains sont déjà présents en France dès les années 1930. Très tôt, ils mettent en place le Groupement des étudiants africains de l'Afrique de l'Ouest (A.E.O.A) en 1933, sous la conduite de Léopold Sédar Senghor[48]. Ce premier rassemblement est suivi en 1935 par l'Association des étudiants noirs en France (A.E.N.F) animée par le trio, Léo-Gontran Damas, Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor[49].

L'après-guerre vit l'arrivée en France d'un grand nombre d'étudiants de l'empire français en Afrique, notamment à partir de 1948. Motivés par leur esseulement dans le contexte européen et surtout par la nécessité de construire un environnement qui leur garantit des conditions de vie durable et d'épanouissement dans ce qui représente alors la métropole, les étudiants africains vivant dans la région parisienne créent le 21 juin 1946, l'Association générale des étudiants africains de Paris (A.G.E.A.P). Trois camerounais font partie du comité exécutif de ce mouvement. Il s'agit respectivement

[48] A. I. Sow, op. cit.
[49] Ibidem.

aux fonctions de président, de secrétaire général et de suppléant, de Eyinga Abel, Etoundi Joseph et Balla Ondoua Benoit[50],

En plus de Paris où elle prend naissance, l'AGEAP va également se déployer dans plusieurs autres académies dont Bordeaux, Toulouse, Lyon, Grenoble et Montpellier.

Le dynamisme intellectuel et associatif manifesté par les étudiants africains va suggérer la création d'un mouvement plus global d'envergure continentale qui regroupe au sommet les étudiants originaires de l'Afrique occidentale française (A.O.F), de l'Afrique équatoriale française (A.E.F), mais aussi du Togo et du Cameroun. C'est ainsi que naît la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F) à l'issue d'une concertation qui se tient du 30 décembre 1950 au 1er janvier 1951[51].

Au sein de la FÉANF également, on va noter la présence des étudiants camerounais dans l'organe exécutif. Il s'agit de :

---

[50] A.R.G, Carton 1, Dossier 429. 467/1.

[51] Parmi les étudiants camerounais ayant assumé des responsabilités dans le cadre de la FEANF, il y a lieu de citer :
- Abel Eyinga, président de l'AGAP en 1954/1955 ;
- Nguenga Jean, vice-président de la FEANF en 1958 ;
- Melonè Thomas, secrétaire aux affaires sociales de la FEANF en 1958,
- N'Djolé Paul Joachim, trésorier adjoint de la FEANF ;
- Ndoh michel, rédacteur en chef de l'organe d'information de la FEANF, *L'étudiant d'Afrique noire*, en 1959.

- Nguenga Jean (vice-président) ;
- Melonè Thomas (secrétaire aux affaires sociales) ;
- Osèndè Afana (trésorier) ;
- Doumo Ndjolè Paul Joachim (trésorier adjoint) ;
- Michel Ndoh (rédacteur en chef de l'organe de l'information de la F.E.A.N.F)
- Balla Ondoua Benoît (président en 1952 et 1955).

Cependant, le cadre continental de regroupement des étudiants africains va se voir littéralement débordé par l'apparition d'associations dites territoriales, qui, elles, se concentrent spécifiquement sur la colonie et les pays d'origine de leurs membres[52].

C'est donc fort de l'expérience associative acquise dans les différents regroupements qu'une quinzaine d'étudiants camerounais mettent en place l'Association des Étudiants Camerounais de France (A.E.C.F) en juillet 1946, sous la houlette de deux principaux leaders : Eyidi Bebey et Zogo Massi. Deux années de maturation vont s'avérer nécessaires entre le moment symbolique de sa fondation et

[52] Abel Eyinga, 1993, *L'union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK) et le mouvement de libération nationale*, in "Les mouvements d'étudiants africains et la question de la révolution africaine", *Le rôle des étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, édition UNESCO, L'Harmattan, Paris, p. 131.

l'entrée effective en fonctionnement de la nouvelle association. C'est au cours de l'Assemblée générale de l'été 1949 que l'association devient effectivement opérationnelle[53].

Les préoccupations fondatrices

L'exploitation des Statuts et autres textes fondateurs de l'Association des Étudiants Camerounais de France révèle quatre préoccupations fondamentales de l'engagement de regroupement estudiantin[54]. Il s'agit principalement de :

- créer et maintenir une véritable fraternité fondée sur l'amitié entre ses membres, indépendamment de toute conception politique, philosophique ou religieuse ;
- défendre et sauvegarder les intérêts matériels et moraux présents et futurs de ses adhérents en toute circonstance ;
- encourager et soutenir la formation intellectuelle par la promotion des travaux et activités liés aux civilisations camerounaises.[55]

---

[53] L'Association des Étudiants Camerounais de France est fondée à Paris au mois de janvier 1948. Elle a été déclarée à la préfecture de police le 4 février 1948 sous le n° 79.501. 16. 340, in A.R.G (Archives des Renseignements Généraux).
[54] Voir les Statuts de l'association en annexe.
[55] A.R.G, op. cit

De même, l'association se donnait pour objectifs de protéger les étudiants camerounais de la précarité et, au-delà, de concourir à l'amélioration de leurs conditions de vie. À cet égard, l'AECF ouvrit un foyer qu'elle dota d'une bibliothèque et dans laquelle elle projeta d'organiser des cercles d'études.

Sur les plans organique et de la gouvernance, un comité directeur composé de cinq personnes est prévu pour conduire l'organisation. Il s'agit d'un président élu au scrutin secret à la majorité des 2/3 des membres de l'assemblée générale ; d'un vice-président ; d'un secrétaire ; d'un trésorier et d'un membre suppléant. Le comité directeur est nommé pour un an et ses membres seront rééligibles.

À côté de ses membres actifs, et dans le souci de capter toutes ressources qui lui permettraient de bien fonctionner et de réaliser ses objectifs, l'A.E.C.F va s'ouvrir à deux autres catégories de membres : les membres honoraires et les membres bienfaiteurs. Les membres actifs de l'association se recrutent parmi les étudiants et élèves originaires du Cameroun, qu'ils soient boursiers ou non. Ils peuvent également être recrutés parmi les personnes originaires du Cameroun qui jouissent d'une bourse du territoire, sur leur propre demande et après accord du comité directeur, sous réserve de la validation de l'Assemblée générale.

Les membres honoraires quant à eux sont recrutés parmi les anciens étudiants camerounais qui en font expressément la demande.

La qualité de membre bienfaiteur est conférée à toute personne qui l'aura expressément demandé et qui aura témoigné à l'association un dévouement moral ou une sollicitude financière réelles.

Sur le plan des ressources matérielles et financières, l'association tire ses ressources des cotisations des membres. Le montant défini pour la cotisation annuelle des membres actifs est de 300 Francs. Il est de 1000 Francs pour les membres honoraires et de 5000 Francs pour les membres bienfaiteurs.[56]

C'est dans ce souci que l'association estudiantine établit des correspondances en Afrique et dans divers autres pays. Sept points focaux opèrent au Cameroun autour des personnes suivantes :

- Toupou, au Service d'élevage de Maroua ;
- Pekoko Edouard, s/c Moïse Nchouwat P.T.T., Yaoundé ;
- Nguen Jean à l'Institut des missions évangéliques de Libamba (Makak) ;
- Noah Martin, conseiller municipal à la commune de Douala (New-Bell) ;

[56] Ibidem

- Nousse Jean Marie, à Douala ;
- Levi Zacharie, à Douala ;
- Owona Mbida Otto, à Yaoundé.

Les contacts de l'AECF ailleurs dans le monde se structurent autour de personnalités ou d'organisations affinitaires :

- L'UIE Prana, au 2, Vocelova 3 (Tchécoslovaquie) ;
- Le Cosec, à la B.P. 36, Leyde (Pays-Bas) ;
- Le J.D.C. Ndjock Aloys, au 5 Sergoro Street Zamalek (Égypte) ;
- La M.D.E., à la case ville 1507 Lausanne (Suisse) ;
- La Union States National Student Association, au 3607 Chestnut St. Philadelphia 4 PA (USA);
- Le Mouvement for Colonial Freedom, au 374 Grays Inn Road London WCI (Grande-Bretagne);
- L'UGEAN, au 7 rue Tour-en-Bêche, Liège (Belgique) ;
- L'UGENA/La Confédération des étudiants du Maghreb, 37 rue le Vacher Tunis (J.C. Horta, Tunisie) ;
- Le Wasu, au 69 Warrington Crescent, London W.9 (Grande-Bretagne);
- L'Union Nationale des Étudiants de Finlande, Mannerheimintie, Helsinki ;

- Le C.A.C., au 200 Gower Street, London, WI. (Grande-Bretagne)[57].

Dans sa communication, l'A.E.C.F recommande à ses membres et sympathisants de vulgariser et d'essaimer le mouvement auprès des étudiants camerounais partout en Europe, dans l'optique annoncée de développer un contact solidaire qui lui-même donne lieu à une démarche permanente de réflexion, de discussion et de projection sur l'avenir du territoire camerounais.

Il s'agit clairement pour l'association estudiantine de construire une organisation efficace capable non seulement de défendre les intérêts de ses membres, mais encore et surtout de remédier à la dynamique de déculturation, d'aliénation et de dépersonnalisation générale à laquelle les Africains étaient systématiquement confrontés de la colonisation. Il s'agit également de faire connaître, de soutenir et de mettre en valeur la lutte des peuples africains pour l'émancipation et l'unité. L'AECF se destine explicitement à analyser et à dénoncer tous les mécanismes de domination et toutes les formes de violence imposées aux peuples colonisés : la brutalité, la torture, l'humiliation, le pillage des richesses intellectuelles, culturelles et naturelles, le mépris des traditions et de l'histoire des peuples

[57] A.R.G. Carton 1, dossier 429.467/0.

indigènes ainsi que la négation radicale de l'intellectualité, de la spiritualité, des connaissances indigènes. Autrement dit, l'une des préoccupations fondamentales de l'Association des étudiants camerounais de France consiste à construire une organisation capable de présenter, d'opposer une résistance efficace au projet génocidaire d'aliénation et de destruction auquel les peuples africains font l'objet de la colonisation.[58]

C'est dans cette dynamique ambitieuse que l'organisation des étudiants camerounais établit des alliances avec d'autres organisations étudiantes. En un temps relativement court, l'AECF parvint à installer plusieurs antennes sur l'ensemble du territoire français. Au total, le comité exécutif de l'A.E.C.F accrédita 13 sections dans les académies et les principales villes universitaires. Chaque section était formée d'un minimum de 15 membres. Elle disposait d'un organe de coordination ou bureau et exerçait une compétence locale. L'accès aux responsabilités dans les sections avait lieu par voie élective. Pour être électeur et éligible, il était exigé à l'étudiant camerounais d'avoir le statut de membre actif, c'est-à-dire d'être régulier aux réunions et d'être à jour avec ses cotisations.

[58] A. I. Sow, op. cit.

En août 1961, soit une douzaine d'années après le lancement du mouvement, l'AECF avait étendu son implantation sur l'ensemble du territoire français. Elle s'organisait dans les différentes académies de France autour des 14 responsables suivants :

- B.I. Bejanga, 54 Bramber Road London, à Caen, dans le Calvados;
- Bitjong Jean, 20 rue Beauquelin, à Lyon, dans le Rhône;
- Zibi Adalbert, 8 rue Pouteau, à Grenoble, dans l'Isère;
- Boum Amos Roger, Maison des étudiants, place Pasteur, à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme ;
- Founou Bernard, Cité universitaire, à Besançon, dans le Doubs ;
- Ebanda Wangué Samuel, 3 rue Beauquier, à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône ;
- Happi Jean-Marie, le Trioulet appt 96, à Nancy, dans la Meurthe-et-Moselle ;
- Monjengue Samson, Cité Universitaire, à Poitiers, dans la Vienne ;
- Essomba Christophe, 14 cité des sables, à Montpellier, dans l'Hérault ;
- Bobingo Bokane, 26 Bd Berthelot, à Rennes, dans l'Ille-et-Vilaine et Bretagne ;

- Ndongo Jean Albert, 18 rue de la paix, à Toulouse, dans la Haute-Garonne ;
- Boum Samuel, 21 rue Thiers, à Strasbourg, dans le Bas-Rhin ;
- Chepda François, 28 rue capitaine Escudié, à Bordeaux, en Gironde ;
- Mbakop Jean René et Tobbo Hugo (14 rue Jacquemars Giélée), à Lille, dans le Nord.[59]

L'A.E.C.F s'installa également au Nigéria autour de S.N. Dioh, au University College of Ibadan.

Comme il est suggéré plus haut, l'organisation estudiantine changea de dénomination, eu égard à l'envergure des préoccupations ultimes sur lesquelles elle entendait fonder son action et par conséquent sur son extension panafricaine. Le cadre d'organisation et les statuts de l'association changèrent aussi.

De l'Association des Étudiants Camerounais de France à l'Association des Étudiants Camerounais

Les statuts de l'Association des Étudiants Camerounais de France (A.E.C.F) sont modifiés une première fois en 1951 dans le cadre d'un

[59] A.RG. carton 1, dossier 42646710.

camp de vacances organisé à Saint-Germain-en-Laye dans la grande banlieue parisienne. Les aménagements nouveaux apportés dans les textes sont déterminants dans la mesure où ils entérinent l'élargissement du spectre de recrutement et permettent l'affiliation des étudiants camerounais de langue anglaise qui se retrouvent en Irlande et en Grande-Bretagne. La préoccupation intellectuelle et politique du mouvement est claire : mobiliser le plus d'atouts possibles qui favorisent la constitution d'une dynamique puissante capable de porter efficacement l'action en faveur de la réunification du territoire camerounais divisé à la suite de la Grande Guerre de 1914-1918, avec l'affectation d'une partie sous le mandat de la Grande-Bretagne et d'une autre partie sous le mandat de la France. C'est dans cette mouvance que le débat fut engagé pour la suppression de la lettre **F** dans le sigle de l'association. La majorité des étudiants vota pour une organisation élargie et dont les frontières dépassent celles de la France.[60]

Il est important de souligner que la tendance majoritaire qui décida de l'extension du spectre de l'organisation fut essentiellement d'étudiants fortement marqués par l'engagement nationaliste. L'inflexion nouvelle ainsi définie transforma l'Association des

[60] A.D.C, Carton 318Qo, Afrique Levant/Cameroun 1954-1959.

étudiants camerounais de France (A.E.C.F) en Association des Étudiants Camerounais (A.E.C). Dès lors, les étudiants camerounais inscrits aux universités britanniques et nord-irlandaises purent intégrer le mouvement associatif, faisant ainsi de l'A.E.C une organisation pan européenne.[61] L'ouverture globale de l'organisation associative inaugura très rapidement des perspectives intellectuelles et stratégiques nouvelles qui poursuivront leur structuration en 1958.

De l'Association des Étudiants Camerounais à l'Union Nationale des Étudiants Kamerunais

Dès 1955, une délégation de l'Association des Étudiants Camerounais (A.E.C) composée de Balla Ondoua Benoît, président de cette association, et d'Abel Eyinga, membre actif, fut chargée d'établir les contacts avec leurs compatriotes étudiants à Londres. Cependant, un fait à priori anodin décida d'un scénario différent. En effet, le président Balla Benoit oublia son passeport au départ Outre-Manche, et la mission avorta.[62] Saisi de l'affaire, le comité de contrôle de l'A.E.C blâma sérieusement le président et porta cette situation

---

[61] Ibidem.

[62] Pierre Nkwengue, 2005, ***L'union nationale des étudiants du Kamerun***, éd. Harmattan, Paris, p.60.

devant l'Assemblée Générale du Raincy en juillet 1955. Cette dernière donna raison au comité de contrôle. Après une traversée du désert jusqu'au mois de juillet 1958, une délégation de l'A.E.C se rendit en Grande-Bretagne à l'assemblée des étudiants de langue anglaise (Grande-Bretagne et Irlande du Nord). Au cours de cette assemblée générale de Londres, une préoccupation capitale fut à l'ordre du jour : l'unité du Cameroun. Toutefois, il convient de relever qu'une divergence de vue existait au sein des étudiants camerounais de langue anglaise : une frange d'étudiants était favorable au Dr Endeley, alors Premier ministre et partisan de l'intégration du Cameroun sous tutelle britannique à la fédération du Nigeria. L'autre groupe, constitué d'étudiants militant pour le Cameroun, fut animé par quatre figures :

- Sendze Omar;

- Fongum Gorji Dinka;

- Ngu Victor Anomah, et;

- Njikam Laurence.

Cette dualité dans l'assemblée des étudiants de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord fut source de vive tension au cours des élections

du comité directeur de 1957.[63] Le groupe des patriotes l'emporta sur les partisans d'Endeley et forma un bureau favorable à la Réunification[64], présidé par Sendze Omar, Fongum Gorji Dinka et Njikam Laurence[65]. C'est ce nouveau bureau qui répondit présent à l'invitation de l'UNEC au 9e congrès en décembre 1958 à Paris[66]. Ce nouveau bureau directeur prit contact avec le comité exécutif de l'UNEC à Paris pour engranger les modalités d'action des deux organisations estudiantines.

Une délégation des étudiants camerounais du Royaume-Uni conduite par Fonlon Bernard et Fongum Gorji Dinka fut invitée au XIème congrès de l'UNEC à Paris en 1958. Au cours des débats, les étudiants du Royaume-Uni formulèrent la proposition de changer le

[63] A.D.C, Carton 318Qo, Afrique Levant/ Cameroun 1954-1959.
[64] En septembre 1959, la victoire du NKDP aux élections législatives portèrent John Ngu Foncha au poste de Premier ministre, en lieu et place de Endeley. Ce changement redynamisa irréversiblement le processus de la réunification. À noter qu'un certain nombre de membres du bureau nouvellement élu du NUKS soutint activement les partis politiques partisans pour la réunification, notamment l'OK, le NKDP.
[65] Pierre Nkwengue parle de "coup d'État de Londres" pour désigner la victoire du groupe d'étudiants favorables à la réunification soutenue et défendue par le KNDP et l'OK.
[66] Ibidem.

"C" de l'acronyme UNEC en "K".[67] Dans un enthousiasme inédit, la proposition fut adoptée à l'unanimité par l'assemblée.[68]

Au-delà de la dimension formelle ou apparente, la démarche de transformation de la nomenclature de leur organisation rend compte d'une perspective intellectuelle bien sentie. L'organisation prit définitivement le nom de l'Union Nationale des Étudiants du Kamerun (UNEK) en français, ou de la National Union of Kamerun Students (NUKS) en anglais.[69] Cette nouvelle nomenclature entraîna la refonte des statuts de l'association au cours du même congrès.

Il se dégage du changement apporté sur le nom de l'organisation estudiantine que l'UNEK souscrivait résolument à la démarche intellectuelle et politique qu'incarnait l'Union des Populations du Cameroun depuis son congrès d'Eséka en 1952. En effet, par l'utilisation commune de l'écriture "Kamerun" ou "kamerunais", il s'agissait d'affirmer non seulement la volonté d'unité des populations réparties sous les mandats britannique et français, mais également l'exigence d'émancipation de l'emprise coloniale que leur

---

[67] La lettre "K" utilisée par le colonisateur allemand, symbolise l'unité et la réunification du Cameroun.

[68] Abel Eyinga, op. cit.

[69] Ces modifications ont fait l'objet d'une déclaration à la préfecture de police de Paris, le 13 février 1959.

arbitraire division enracinait, en droite ligne de la résolution des assises sus-évoquées du parti nationaliste :

> « *Le congrès engage les militants et responsables du mouvement à se trouver à l'avant-garde de la lutte pour la réunification du Cameroun qui est la préoccupation primordiale de tous les Camerounais, par le fait même que la réunification est la condition indispensable pour la marche vers l'indépendance* ».[70]

Au moment où elle constituait définitivement le cadre de regroupement et d'organisation des étudiants camerounais en Europe, l'Union nationale des étudiants du Kamerun mit en place une politique d'alliances stratégiques tant avec d'autres organisations estudiantines et syndicales qu'avec les mouvements politiques.

La politique des alliances

Dans le souci d'accroître son potentiel de recrutement et d'optimiser son potentiel influence aussi bien au Cameroun qu'à l'échelle internationale, l'UNEK va tisser sa toile diplomatique et densifier son réseau sympathique auprès de nombreux partenaires et alliés. En

[70] Rapport présenté au deuxième congrès statuaire de l'UPC, p. 26.

guise d'exemple : en France, l'UNEK s'affilie à la Fédération des Étudiants de l'Afrique Noire Française (FEANF) en 1951, dans une démarche quasi naturelle tant la FÉANF a constitué le creuset du militantisme intellectuel et de l'organisation associative des étudiants africains. Plusieurs étudiants camerounais ont assuré des responsabilités de coordination au sein de la Fédération africaine.

Sur le territoire français, l'UNEK établit également des relations d'amitié et de coopération avec divers autres mouvements de sensibilité progressiste dont l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), l'Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains (AEMNA), l'association des étudiants syriens, la fédération des résidences universitaires de France, l'Union nationale des étudiants algériens, l'Union nationale des étudiants grecs, l'Union des étudiants communistes de France, etc.

À une échelle plus grande, l'UNEK va également se déployer auprès de l'Union Internationale des Étudiants (UIE) dont le siège est à Prague.[71] C'est dans ce contexte qu'une délégation de l'UNEK participe en 1955 au festival de la jeunesse et des étudiants à Varsovie, en Pologne.[72] Des liens très particuliers furent entretenus

[71] ARG carton 1, dossier 429467/1

[72] Balla Benoît, Eteki Mboumoua William, Tchokokam Elie avaient participé à ces assises.

et renforcés, à l'instar des échanges réciproques : Eteki Mboumoua William Aurélien[73] avait été désigné comme représentant de l'association des étudiants camerounais pour assister au Congrès International des "*Rédacteurs étudiants*" de Vienne, du 27 au 30 décembre 1955 et au 10ème Congrès de l'Union Internationale des Étudiants à Sofia (Bulgarie), du 26 au 31 août 1955.[74] L'affiliation de l'UNEK à l'UIE va s'avérer particulièrement stratégique, au regard de la mansuétude que l'UIE réserve plus tard aux étudiants camerounais auxquels le pouvoir colonial impose la clandestinité, que le mouvement nationaliste camerounais recommande aux études dans les pays du bloc dit de l'Est.[75]

---

[73] Membre actif de l'association des étudiants camerounais en France, et représentant du Bulletin ***Kaso*** sous -titré ***Le Journal du Jeune Cameroun***.

[74] A.D.C, Carton 318Qo, dossier Afrique Levant 1954-1959.

[75] Les registres des bourses octroyées par l'UPC à un certain nombre de jeunes camerounais à l'extérieur des frontières du Cameroun est particulièrement illustratif : la répartition en pourcentage, la répartition par ordre décroissant des différentes spécialités ayant été formés avec la bourse directe de l'UPC :

- Médecins 18 %,
- Économistes 10,9 %,
- Formation militaire 10,7 %,
- Formations paramédicales 10,4 % ;
- Agronomes 8,5 %,
- Ingénieurs 8,1 %,
- Juristes 6,7 %,
- Chimistes 4,4 %,
- Sociologues 4,4 %,
- Géologues 2,2 %,
- Télécommunications 2,2 %,
- Langues (traduction) 2,2 %,
- Textile et commerce 2,2 %,

À la même époque, et dans une démarche de structuration complète consciente de l'importance déterminante des enjeux liés à la communication, la jeunesse universitaire camerounaise se dote également d'un organe de presse dont la fréquence plus ou moins régulière de parution rend compte de la santé de l'organisation.

Les organes de communication

Sur le modèle de la FEANF qui se déploie également au moyen de ***L'étudiant d'Afrique noire***, l'UNEK crée ***Kaso*** entre 1954 et 1956.[76] L'organe officiel d'information de l'organisation des étudiants camerounais fondé et dirigé par Sengat-Kuo François et animé par une équipe constituée de plusieurs autres jeunes dont Dika Akwa Nya Bonambela, Etéki Mboumoua William A., Njoh Mouelle Ebénézer et Diouta Bimba Lutla Maurice. Plus tard, ***Kaso*** sera relayé par une ***Le journal du jeune camerounais***. Le contenu et la

---

- Mathématiciens 1,5 %,
- Génie civile 1,5 %,
- Cinéastes 1,5 %,
- Journalistes 1,5 %,
- Physiciens 1,1 %,
- Architectes 1,1 %,
- Etc.

In David Kom, 2001, ***L'émancipation du Cameroun***, éd. L'Harmattan, Paris, p. 36.

[76] Le premier numéro est paru en juillet 1954, tiré à 1000 exemplaires de 12 à 16 pages et vendu à 50 frs le numéro ; in A.D.C, op. cit.

production de ces instruments de communication furent très variés. De l'avis de N. Bancel et J. Devisse, ***Kaso*** se révéla plus riche que ***L'étudiant d'Afrique noire***.[77] Il faisait une large place à la revalorisation de l'identité culturelle en tant que dimension fondamentale et condition préalable à l'assomption de soi et par conséquent à son affirmation dans l'universel. Pour les étudiants camerounais, la crédibilité de la revendication indépendantiste dans l'histoire passait nécessairement par la démonstration de l'autonomie et de la singularité de son historicité. ***Kaso*** s'engagea résolument dans la lutte contre la vision coloniale des cultures noires qui faisait des jeunes africains et des étudiants noirs qu'ils n'étaient ni plus ni moins que des victimes en redingote, pour parler comme Nguenga Jean.[78]

À ce premier palier culturel du combat intellectuel, l'organe de communication de l'UNEK s'ajouta un deuxième palier par où il était question de confondre la culture européenne de ses propres contradictions. C'est dans cette posture que Sengat-Kuo François écrit à la fin de l'année 1955 :

---

[77] N. Bancel et J. Devisse, "La presse étudiante noire en France de 1943 à 1960", in ***Le rôle des mouvements étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975***, op. cit., p.206.
[78] Ibidem

> « *L'humanisme dont se gargarise l'occident* [...] *se révèle à l'épreuve d'un humanisme étriqué, humanisme qui ne saurait dépasser ses propres frontières, et tout compte fait, sordidement raciste* [...] *L'Europe, pourquoi ne pas le dire, a fait un vide profond autour d'elle-même. D'un jour à l'autre, elle s'y précipitera et ce sera justice.* [...] *Comment, en effet, accorder notre confiance et notre amitié à une Europe qui ne sait penser à nous qu'en termes d'objet ou d'instrument ?* [...] *Qui entend fonder sa liberté et sa prospérité sur notre ruine matérielle et morale* »[79].

Jamais le rejet de la culture européenne n'avait été mis en relief avec autant de force dans la presse étudiante noire.

De même, la revue ***Kaso*** manifesta clairement la sensibilité continentale de son approche éditoriale. Pour ses rédacteurs, le succès des luttes anticoloniales ainsi que l'affirmation de l'identité des peuples noirs passaient nécessairement par une référenciation à l'historicité des peuples noirs. C'est dans cet état d'esprit que Dika Akwa formule une énonciation historique aussi osée que peu connue :

> « *Les premiers hommes noirs émigrent sur toute la planète. Un rameau est pris dans les glaces en Asie (lors de la dernière glaciation). Dans son enfer de glace, pour*

[79] Op. cit ; p. 208.

survivre, l'homme au rameau emprisonné, cet homme noir, en perpétuelle lutte contre la nature dure, changea. Il devint ainsi un guerrier toujours sur la défensive et prêt à l'attaque. Suit la description de la dépigmentation *de cet homme noir, qui aboutit à l'homme blanc. Au cours de son exode (qui mène l'homme dépigmenté de l'Asie vers l'Europe), son individualisme, son égoïsme nés d'un sol ingrat obligeant tout homme à ne vivre que pour soi, à ne manger qu'à la sueur de son front, son goût de l'aventure, l'art de guerroyer qui pesait sur son être, son complexe intense ne purent que s'accroître »*[80].

Kaso réussit également à articuler l'expression de l'engagement nationaliste à la théorie marxiste de l'époque en encourageant l'option de l'industrialisation dont on pensait qu'elle permettrait d'assurer l'indépendance économique de l'Afrique.

Cependant, la virulence de la critique et la pugnacité des analyses développées d'une édition à une autre irritèrent les autorités françaises au point qu'elles décidèrent de saisir les numéros 9 et 10 du ***Kaso***.[81] Le texte intitulé, "*La France joue à Colin-Maillard : faillite de la politique coloniale en France*", extrait du numéro 10, rend

---

[80] Ibidem.

[81] A.D.C, Carton 443Qo, dossier : saisie du journal camerounais, ***Kaso***, lettre n° 7566 du 8 août 1956-votre lettre n° 1224/ SC, FOM du 9 août 1956.

compte du courage et de la lucidité que démontrent les étudiants camerounais :

> « *S'il y a une chose qui crève les yeux à notre époque, c'est bien la faillite de la politique coloniale de la France. Cette faillite n'est pas due au hasard : elle est inscrite dans les principes généraux énoncés par la constitution de 1946. La France n'a ni les moyens ni la volonté d'assumer l'assimilation intégrale des territoires d'Outre-Mer, pas plus qu'elle n'a la volonté de les ériger en véritables États associés, doués d'une autonomie effective.*
> *Cette contradiction entre les principes proclamés et la réalité de l'action coloniale de la France explique son entêtement à s'accrocher, à se cramponner sur des positions devenues désormais intenables. On a l'impression que la France joue à colin-maillard dans les couloirs de l'histoire contemporaine. Les yeux bandés, elle avance sans conscience claire des forces nouvelles qui agissent dans ses colonies, sans perception exacte de la volonté des peuples de se libérer et d'assumer eux-mêmes la responsabilité de leur destinée dans le monde moderne. Mais le réel ne tarde guère à prendre sa revanche.* (...) *La France doit comprendre que la répression, à un certain niveau de conscience nationale et politique, ne peut plus être qu'un expédient temporaire. Nous ne pouvons donc que nous féliciter que les problèmes coloniaux retiennent de plus en plus l'attention des Français.* (...) *D'abord, la France est-elle*

en mesure de jouer le jeu d'une fédération authentique ? Nous ne le pensons pas, et cela pour les mêmes raisons qui l'ont fait reculer devant l'assimilation intégrale : "L'opinion n'est pas prête à admettre que des décisions importantes de politique intérieure et internationale résultent d'une majorité essentiellement constituée par les représentants des territoires d'Outre-Mer" (R. de Lacharrière). C'est pourtant à cette situation que mène la tendance minoritaire aussi bien à la Chambre des Députés qu'au Conseil des États fédérés.

Le risque n'est pas petit. Aussi bien, est-ce à une "fédération" inégalitaire qu'on nous convie »[82].

Plusieurs autres unes au ton tranché du journal ***Kaso*** retinrent également une grande attention par la suite :

- *Pourquoi le sang a coulé au Cameroun ?* ;
- *L'Afrique doit regarder l'Asie* ;
- *Un beau sépulcre : les réformes institutionnelles* ;
- Etc.

Le 24 août 1956, référant à l'article 10 du Code d'instruction criminelle, le préfet du Puy-de-Dôme ordonne la fermeture des organes de communication de l'UNEK.[83] De même, une information

---

[82] ***Kaso, Journal du jeune Cameroun***, n° 6 et 7, Oct. Nov. Déc. 1955, éditorial de François Sengat-Kuo, in ADC, Dossier 443Qo/1, dossier Afrique / Cameroun -Togo.

[83] A.D.C, Carton 443Qo, dossier : saisie du journal camerounais, ***Kaso***, lettre n° 7566 du 8 août 1956-votre lettre n° 1224/ SC, FOM du 9 août 1956.

judiciaire est ouverte au Parquet de Clermont-Ferrand par le préfet du Puy-de-Dôme contre Sengat-Kuo François au motif *d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État*. La discussion et l'avis qu'en formulera plus tard le Procureur général du Parquet de Clermont-Ferrand attestent les intentions arbitraires des autorités françaises. Pour le magistrat :

> « *Il apparaît donc que le délit de l'article 80 § 1° du code pénal n'est pas constitué. L'atteinte à l'intégrité du territoire français suppose en effet une entreprise, il faut que des actes positifs aient été accomplis,*
> *Il ne peut s'agir d'une campagne de presse, d'une manifestation de l'opposition, d'une affiche, d'une réunion publique, bref de tout moyen de propagande écrite ou verbale. Si par conséquent l'entreprise est réalisée par la voie de la presse, l'élément de publicité est essentiel.*
> *En l'espèce le journal avait seulement été imprimé ce qui ne suffit pas à la rendre public.*
> *A défaut de propagande, aucun autre élément ne permet de caractériser, dans cette affaire, l'entreprise de nature à porter à l'intégrité du sol français. Le simple fait, pour Sengat-Kuo, d'avoir fait imprimer des périodiques qui devaient être expédiés-soit à lui-même, soit par correspondant, aussitôt après l'impression ne saurait être considéré comme une véritable entreprise. Il ne s'agit d'ailleurs même pas d'une tentative, la loi exigeant formellement une entreprise, on conçoit en effet*

difficilement la tentative pour une telle infraction, des actes ne peuvent constituer à la fois une entreprise et être seulement un commencement d'exécution.

Je me propose donc, si toutefois vous voulez bien approuver ma manière de voir, d'inviter mon substitut de Clermont-Ferrand, à requérir une ordonnance de non-lieu »[84].

Cependant, avec les fermetures répétitives et surtout la suspension des subventions, le journal des étudiants rencontra des difficultés financières. C'est au cours de ces moments critiques que l'un des rédacteurs, Eteki Mboumoua William, lança un appel de solidarité par lequel il encouragea la communauté des étudiants épris de démocratie, de liberté et de progrès à soutenir la parution régulière du ***Kaso*** par diverses contributions, notamment en matériel d'impression et tout autre appui matériel ou financier qui garantirait l'édition régulière du journal. C'est par la même impulsion que l'équipe de rédaction rappela le statut déterminant des étudiants africains. Pour les animateurs du ***Kaso***, il fut particulièrement important de marteler que :

[84] A.D.C, Carton 443Qo, dossier Afrique Levant, information ouverte au Parquet de Clermont-Ferrand contre le nommé Sengat-Kuo François, du chef d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État.

> « *Le rôle essentiel de sauvegarde appartient indiscutablement à nos médecins, à toute l'élite africaine consciente de ses responsabilités* »[85].

Ce mandat qui fera l'objet d'une véritable exaltation par la presse étudiante camerounaise sera le leitmotiv de l'UNEK ainsi que l'un des éléments facilitateurs de sa connexion au mouvement nationaliste camerounais dans les années 1950. La collaboration de l'UNEK avec l'Union des populations du Cameroun (UPC) se développera de manière quasi constante sous le leadership de tous les dirigeants de l'organisation estudiantine entre 1954 et 1970[86] :

- Koulè Théodore, en 1954 ;
- Balla Ondoua Benoît, en 1952 et 1955 ;
- Kanga Victor, en 1956 ;
- Atangana Engelbert, en 1957 ;
- Vroumsia Tchinaye, en 1958 ;
- Sack Joseph, en 1959 ;
- Nzangou Élie, en 1960 ;
- Woungly Massaga René Jacques, en 1961 ;
- Nzié Félix, en 1962 ;
- Booh Jacques en 1963 ;

---

[85] Ibidem.
[86] A.R.G.

- Monjengue Bengono Samson, en 1964 ;
- Bobo Hayatou en 1965 ;
- Mindja Hilaire en 1966 ;
- Ngo Matip Marie Claire, en 1967 ;
- Ndjole Mindja Hilaire, en 1968 ;
- Essomba Joseph, en 1969 ;
- Moukoko Priso, en 1970 ;
- Bakang Ba Tonje, en 1972 ;
- Mack Kit, en 1973.

Au-delà du rôle déterminant que joua le leadership des individus, l'arrimage de l'UNEK à l'UPC fut essentiellement le résultat d'une dynamique organisationnelle d'ensemble. En effet, différents comités exécutifs portèrent le projet d'une collaboration formelle et forte entre le syndicat estudiantin et le mouvement nationaliste camerounais. D'une mandature à une autre, voici les équipes qui assurèrent la mise en forme de la collaboration des deux organisations[87] :

[87] Les informations relatives à la reconstitution des différents comités exécutifs de l'UNEK sont tirées des A.R.G. carton GU3 UNEK, dossier 429 467/0. À noter que les services de police ont commencé à s'intéresser plus particulièrement à l'association estudiantine à partir du moment où elle a présenté son engagement politique. C'est probablement la raison pour laquelle il nous a été difficile de retrouver dans les archives des Renseignements généraux les documents du syndicat avant ce changement.

- Le comité exécutif de l'UNEK au congrès de 1954 est constitué de :
    - Président : Koulè Théodore ;
    - Vice-président : Etoundi Joseph ;
    - Vice-président : Ekwe Bell ;
    - Secrétaire générale : Moukoury Yvette ;
    - Secrétaire général adjoint : Sengat-Kuo François ;
    - Trésorier général : Ntonè Félix ;
    - Trésorier général adjoint : Mbah Martin.

- Au congrès de 1955, le comité exécutif de l'UNEK est composé ainsi qu'il suit :
    - Président : Balla Benoît ;
    - Vice-présidents : Doo Kinguè Michel et Nguenga Jean ;
    - Secrétaire général : Ngongo Jean Baptiste ;
    - Délégué social : Nguiamba Nzie ;
    - Délégué chargé des relations avec les autres associations d'étudiants : Eyinga Abel.
    - Membres actifs : Nliba François[88], Fokam Kamga Paul et Eteki Mboumoua William Aurélien.

[88] En 1955, Nliba François, alors membre du bureau, a failli être exclu du comité au mois de janvier 1955. Le comité lui reprochait le fait de dissimuler son étiquette politique, du fait de son accointance avec Aujoulat Louis-Paul, in A.D.C. dossier 443Qo/19.

- Le comité exécutif de l'UNEK au congrès de 1956 est une équipe de huit personnes :
    - Président : Kanga Victor ;
    - Vice-président : Akwa Clément ;
    - Vice-président des affaires internationales : Mimbang Martin ;
    - Vice-président à l'information : Happi Claude ;
    - Secrétaire général : Mbanga Fabien ;
    - Secrétaire général adjoint : Kaya Jacques ;
    - Trésorier général : Nkamgang Robert ;
    - Trésorier adjoint : Hayatou Ahmadou.

- Le comité exécutif de l'UNEK au congrès de 1957 est constitué de :
    - Président : Sengat-Kuo François ;
    - Vice-présidents à l'intérieur : Foalem Fotso ;
    - Vice-président à l'extérieur : Abolo Gabriel ;
    - Secrétaire général : Bougha Pierre ;
    - Secrétaire général adjoint : Belinga Raphaël ;
    - Trésorier adjoint : Happy Henri;
    - Délégué culturel : Caegoul ;
    - Délégué aux sports : Mandengue Ambroise ;
    - Délégué social : Tamokoub ;

- Délégué social adjoint : Mana Victor;
- Délégué auprès des autres associations d'étudiants : René Bell;
- Suppléant : Dia Jemba Urbain ;
- Directeur du bulletin : Eteki Mboumoua William Aurélien ;
- Rédacteur en chef : Tonyè Christophe.

- Au congrès de 1958, le comité exécutif de l'UNEK comprend les responsables suivants :
  - Président : Vroumsia Tchinaye ;
  - Vice-président chargé des affaires sociales : Nsangou Elie ;
  - Vice-président chargé des affaires internationales : Sèndè Joseph ;
  - Secrétaire général : Doo Kinguè Michel ;
  - Trésorier général : Njiawe Nicanor ;
  - Rédacteur en chef du bulletin : Diwouta Loth ;
  - Directeur du foyer : Happy Henri.

- Le comité exécutif élu au congrès de 1959 est composé de neuf personnes :
  - Président : Sack Joseph ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Nsangou Elie ;

- Vice-président aux affaires sociales : Nkuengue Pierre ;
- Vice-président adjoint aux affaires sociales : Dibong Jean Calvin ;
- Secrétaire général : Edoo Pierre Engolet ;
- Trésorier général : Bougha Pierre ;
- Délégué aux affaires culturelles : Yem Luc ;
- Directeur du foyer : Ndifo Marc ;
- Vice-président à l'information : Bomba Nkolo Denis.

- Au congrès de 1960, le comité exécutif de l'UNEK est constitué de :
  - Président : Nsangou Elie ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Nkada Zogo Boniface ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Tchokokam N'Gounou Elie ;
  - Vice-président adjoint aux affaires sociales : Epo Christiane ;
  - Vice-président chargé de l'information : Doo Kingue Michel ;
  - Secrétaire général : Feunka Benjamin ;
  - Trésorier général : Dikoumè Bekong Samuel ;
  - Délégué aux affaires culturelles : Bahoken Jean Calvin ;

- Directeur du foyer : Matip Mahop Otto.

- Le comité exécutif de l'UNEK est composé des personnalités suivantes au congrès 1961 :
  - Président : Woungly Massaga René Jacques ;
  - Vice-président chargé des affaires internationales : Booh Jacques ;
  - Vice-président chargé des affaires sociales : Mahop Otto ;
  - Secrétaire général : Nsili Nsili ;
  - Secrétaire général aux affaires culturelles : Towa Marcien ;
  - Secrétaire général adjoint chargé des affaires sociales : Digoum Germain.

- Le comité exécutif élu par le congrès de 1962 est constitué de onze personnes :
  - Président : Nzie Félix ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Founou Bernard ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Bahoken Jean Calvin ;
  - Vice-président à l'information : Ngo Matip Marie ;

- Vice-président aux affaires internationales : Ngann Simon ;
- Vice-président adjoint aux affaires sociales : Moutymbo Jean ;
- Secrétaire général : Mouen Makoua Abel ;
- Trésorier : Tengula Wafo Gabriel ;
- Délégué culturel : Tchokote ;
- Directeur du foyer : Tiki Koum Joseph ;
- Adjoint : Bitogol Paul.

- Au congrès de 1964, le comité exécutif de l'UNEK est constitué des personnalités suivantes :
  - Président : Monjéngué Bengono Samson ;
  - Secrétaire général : Oabolo Nvogo Marcel ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Bitjong Jean ;
  - Vice-président adjoint aux affaires internationales : Nwaha André ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Ngoe Ngoudi Prosper ;
  - Vice-président adjoint aux affaires sociales : Tchokote Daniel ;
  - Trésorier : Njampo Pierre.

- Le comité exécutif de l'UNEK est composé de dix personnes au congrès de 1965 :
  - Président : Hayatou Bobo ;
  - Vice-président des affaires sociales : Happi Théodore ;
  - Adjoint : Mbassa Oscar ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Mindja Njole Hilaire ;
  - Adjoint : Kakè Anas Abbas ;
  - Vice-président à l'information : Kinguè Etouke ;
  - Délégué aux affaires culturelles et à l'enseignement : Ze Nguelé René ;
  - Secrétaire général : Omboli Mvogo Marcel ;
  - Trésorier général : Kenmogne Joseph ;
  - Directeur du foyer : Feunko Nguepnang Benjamin.

- Le comité exécutif de l'UNEK élu au congrès de 1967 est constitué ainsi qu'il suit :
  - Président : Ngo Matip Marie-Claire ;
  - Secrétaire : Ngo Tjéga Ruth ;
  - Trésorier : Tchokote Daniel ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Tchuyang Sadrack ;

- Vice-président aux affaires internationales : Mbèn Michel ;
- Vice-président aux affaires sociales : Ngamy Emmanuel ;
- Adjoint au vice-président aux affaires sociales : Moukoko Priso ;
- Vice-présidente aux affaires culturelles et à l'enseignement : Bakang Tonje ;
- Vice-présidente à l'information : Tina Colette ;
- Directeur du foyer : Mac-Kit Samuel.

- Au congrès de 1968, le comité exécutif de l'UNEK comprend les personnalités suivantes :
  - Président : Essomba Joseph ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Mbarga Mboa ;
  - Adjoint au Vice-président aux affaires sociales : Sakom Vincent ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Ouwanssi Albert ;
  - Adjoint au vice-président aux affaires internationales : Abouna Ladislas ;
  - Vice-président à l'information : Bissék Augustin ;
  - Délégué aux affaires culturelles et à l'enseignement : Njonkam Joseph ;

- Secrétaire général : Atiok Pierre ;
- Trésorier : Ezo'o Obam Jean ;
- Directeur du foyer : Mindja Ndjolè Hilaire.

- En 1969, le comité exécutif de l'UNEK n'a subi que quelques légers changements :
  - Président : Essomba joseph ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Mbarga Mboa Michel ;
  - Adjoint au vice-président des affaires sociales : Sakou Krieurt ;
  - Vice-président des affaires internationales : Ouwanssi Albert ;
  - Vice-président à l'information : Abouna Ladislas ;
  - Délégué aux affaires culturelles et à l'enseignement : Njonkam Joseph ;
  - Trésorier général : Ezo'o Obam Jean ;
  - Directeur du foyer : Mindja Ndjolè Hilaire ;
  - Secrétaire général : Atiok Pierre.

- Le comité exécutif de l'UNEK est constitué de huit personnes à l'issue du congrès de 1970 :
  - Président : Moukoko Priso ;
  - Secrétaire général : Bakang Tonje ;

- Vice-président des affaires internationales : Mack-Kit Samuel ;
- Vice-président à l'information : Ekindi D. Jean Jacques ;
- Vice-président des affaires sociales : Wanto François ;
- Adjoint au vice-président aux affaires internationales : Baneck Richard/Fotso Djeno ;
- Adjoint au vice-président à l'information : Mouchili Njipoute Pierre ;
- Trésorier général : Nganguè Mongory Esaïe.

- Le comité exécutif de l'UNEK élu en 1971 est composé des personnalités suivantes :
  - Président : Moukoko Priso Paul ;
  - Secrétaire général : Nganguè Mongory Esaïe ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Wanmi François ;
  - Vice-président à l'information : Ekindi D. Jean-Jacques ;
  - Vice-président à l'information par intérim : Mangan Zacharie ;
  - Vice-président aux affaires culturelles : Mbappè Emmanuel ;
  - Vice-président adjoint aux affaires sociales : Chatry Edouard ;

- Vice-présidents adjoint aux affaires internationales : Epee Emmanuel et Mac-Kit Samuel ;
- Vice-président adjoint à l'information : Mouchili Njipoute ;
- Trésorier général : Bityéki Emmanuel.

- Le comité exécutif de l'UNEK au congrès suivant est constitué ainsi qu'il suit :
  - Président : Essomba Joseph ;
  - Vice-président chargé des affaires internationales : Bogso Adolphe ;
  - Vice-président adjoint aux affaires internationales : Abanda Nichely ;
  - Vice-président à l'information : Ebia Bokono Jean ;
  - Secrétaire général : Tchuyang Sadrack ;
  - Trésorier général : Tchungo Pierre ;
  - Directeur du foyer : Ole Foumane.

- Sept personnalités composent le comité exécutif de l'UNEK au sortir du congrès suivant :
- Président : Atanga Engelbert ;
- Vice-président : Youte Jean
- Secrétaire général : Ekodo Fabien ;
- Trésorier général : Owona Adalbert ;

- Délégué aux provinces : Essoudou Benoît ;
- Délégué culturel : Tchoua Thomas ;
- Alfred Délégué social : Ossanga André.

- Le comité exécutif de l'UNEK au congrès suivant est présidé par :
  - Président : Samson Mojengue ;
  - Vice-président aux affaires internationales : Bitjong Jean ;
  - Vice-président adjoint aux affaires internationales : André ;
  - Vice-président aux affaires sociales : Ngondè Ngom ;
  - Vice-président adjoint aux affaires sociales : Tchokota Daniel ;
  - Vice-président à l'information : Bayiga Alfred ;
  - Secrétaire général : Ombobo Nvogo ;
  - Délégué culturel : Nje Kwa Léonie ;
  - Trésorier général : Njampo Pierre ;
  - Directeur du foyer : Nkwengue Pierre.

Le dynamisme de ces différents comités exécutifs essaima l'organisation estudiantine sur la majeure partie du territoire académique de France.[89] D'une année à l'autre, les sections académiques de l'UNEK furent ainsi constituées dans 18 départements de France :

[89] Pierre Nkwengue, op. cit ; pp. 69 à 72.

1- Section Aix-Marseille

- Nkili Abessolo Martin ;
- Noubissi Siaket Jacques
- Happi Jean Claude ;
- Biyidi Awala Alexandre.

2- Section de Besançon

- Djapa Ngassam Théodore ;
- Bebey Etienne ;
- Ngassam Justin.

3- Section de Bordeaux

- Sonkoué Maurice ;
- Mbakob Jaques René ;
- Ngango Georges ;
- Sunjio Justin ;
- Esso Jean ;
- Abdoulaye Souaibou ;
- Njapom Paul ;
- Koul à Yombo Bernard.

4- Section de Caen

- Yondo Mandenguè Black ;
- Zekam Njia Martine ;
- Ntonè Kuo Martin ;
- Tonje Tonje Guillaume Victor ;
- Nga Ngoumou Simplice ;
- Moutymbo Émile;
- Mbanguè;
- Mbouh Mana Alfred.

5- Section de Clermond-Ferrand

- Tchaptchet Jean Martin ;
- Woungly Massaga René ;
- Founou Bernard ;
- Moukoko Priso ;
- Dallè Moussinga ;
- Niat Njifenji Marcel ;
- Nimangue Ti-Hemade.

6- Section de Grenoble

- Melonè Thomas Liboire ;
- Sack Joseph ;
- Nana Tchounda Jean ;
- Folefack Etienne.

7- Section de Lille

- Nya Bonaventure ;
- Biakolo ;
- Niat Georges ;
- Abbé Bernard Nkuissi ;
- Ombolo Mvogo Marcel.

8- Section de Lyon

- Ngango Georges;
- Ekong Samuel;
- Abolo Simon;
- Sally Christophe.

9- Section de Montpellier

- Mbobda Pierre ;
- Mouèn Makwa Abel;

- Bakang Ba Njem Benjamin;
- Moutymbo Alexandre.

10- Section de Nancy

- Tchuembou Martin ;
- Kinguè Etoukè Samuel ;
- Panka Tsobgny Paul ;
- Hogbè Nlénd Henri ;
- Bitjon Jean.

11- Section de Nantes

- Diwoouta Loth Martin;
- Fofé Joseph.

12- Section de Paris

- Eboua Samuel ;
- Bobo Hayatou ;
- Fenko Benjamin ;
- Nja-Nkwa Léolein ;
- Foalem Joseph ;
- Ekwè Bell ;
- Doo Michel ;
- Ekindi Jean Jacques ;
- Nguenga Kouotou Jean.

13- Section de Poitiers

- Souaibou Hayatou ;
- Assoumou Jean.

14- Section de Strasbourg

- Bayiga Alfred ;
- Melaga Jean ;

- Tekam Jean Michel ;
- Ketcheuzo Pierre ;
- Ekani Denis.

15- Section de Rennes

- Eben Moussi ;
- Tchinou Philippe.

16- Section de Toulouse

- Kanga victor ;
- Atangana Essomba René ;
- Happi Gaston ;
- Kaptue Lazare ;
- Fokam Jean Faustin ;
- Moutlen Joël ;
- Njiensi Michel ;
- Foalem Ambroise ;
- Ndoko Nicole Claire ;
- Kapet de Bana ;
- Chepda François.

17- Section de Rouen

- Biyidi Awala Alexandre.

18- Section d'Orléans-Tours

- Mono Ndjana Hubert.[90]

[90] L'Association des étudiants camerounais de France regroupe la quasi-totalité des jeunes camerounais, soit 650 environ dont plus de 300 pour Paris. In A.D.C, carton 44Qo, dossier Afrique Levant.

Fort de son aura, l'UNEK ne se limita pas aux étudiants de France et connut un écho aussi fécond que large dans plusieurs autres pays européens et africains. 13 sections territoriales furent installées respectivement en Algérie, en Bulgarie, en Chine, au Royaume Uni et Irlande du Nord, en Irlande du sud, au Nigeria, en Pologne, en RDA, en Roumanie, au Sénégal, en Tchécoslovaquie, en Tunisie et en URSS. Cette grande expansion fit ainsi de l'UNEK une organisation pan-continentale.

La direction des sections mises en place dans ces différents pays fut constituée ainsi qu'il suit :

1- **Section d'Algérie**

- Chepda François ;
- Kingue Etouke Samuel.

2- **Section de Bulgarie**

- Ngando Pierre Henri ;
- Ngandeu Jonas.

3- **Section de Chine** (République populaire de Chine)

- Otto Noumi Jean ;
- Myllen Nyobè ;
- Kamdoum Ernest ;
- Mouchili Njipoute Pierre.

4- **Section du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord** (NUKS)

- Omar Sendze ;

- Ntamack Yana Peter;
- Njikam Laurence;
- Anomah Ngu Victor;
- Momie Nkengong;
- Njeuma Dorothy;
- Fongum Gorji Dinka.

5- **Section de l'Irlande du Sud**

- Fonlon Bernard.

6- **Section du Nigeria**

- Tchinda ;
- Nassa ;
- Nzo Ekangaki.

7- **Section de Pologne**

- Bomba Nkolo Denis ;
- Eyoum ;
- Tomdieu Maéchel ;
- Moutymbo.

8- **Section de la République démocratique allemande** (RDA)

- Monthé Happi Théodore ;
- Tchaptchet Augustin ;
- Feze Paul ;
- Tchapkui Jean Marie ;
- Njike François.

9- **Section du Sénégal**

- Atangana Essomba René ;

- Djepang Hugues.

10- **Section de Tchécoslovaquie**

- Bappoo Bapoh Jules Sadrack ;
- Wete Jean ;
- Abolo Gabriel.

11- **Section de Tunisie**

- Taffou Djinoun Laurent;
- Ndongo Ndye.

12- **Section de l'URSS**

- Tchapeyou Pierre Le Prince ;
- Fezeu Sadrack ;
- Kom David ;
- Zumafo ;
- Njem Jean Claude ;
- Yabeko François ;
- Kamgaing Jean Pierre.

Eu égard aux éléments de permanence et de changement qui caractérisent l'évolution des instances dirigeantes de l'UNEK, notamment au cours d'une période constante de validation de la proximité avec l'UPC qui va durer une vingtaine d'années, il s'avère que le mouvement estudiantin camerounais partagea une affinité intellectuelle (idéologique et politique) profonde avec le parti nationaliste camerounais.

Chapitre 2 – L'arrimage de l'UNEK au mouvement nationaliste camerounais

À sa fondation en 1946, l'UNEK semble davantage concentrer ses préoccupations sur les revendications de types corporatistes, notamment sur le bien-être de ses membres, d'où l'identité apolitique originaire et l'engagement non partisan observés jusqu'en 1955.

C'est sous la présidence de Balla Ondoua Benoît (1955) que l'inflexion intellectuelle pour les enjeux collectifs historiques et politiques se produisit. L'intérêt des étudiants africains pour l'économie politique, l'idéologie révolutionnaire anticoloniale et l'avenir de leurs territoires d'origine se cristallisa. L'occasion du déclic survint avec le passage à Paris du leader nationaliste, Ruben Um Nyobè. En effet, au détour de son escale française alors qu'il se rendait aux Nations Unies, à New-York, Um Nyobè fut convié par l'association des étudiants camerounais à donner une conférence au siège de l'association, sis au 46, rue de Vaugirard.[91] Devant un public nombreux de jeunes auditeurs séduits par le sujet, "*Les Camerounais face à l'idée de Nation*", Ruben Um Nyobè développa son propos par

[91] A. D. C, Carton 44Qo/19, dossier : invitation le dimanche 20 février 1955 à 14h aux Sociétés savantes.

une double démarche d'enseignement et de formation sur les droits et devoirs des citoyens d'Afrique, notamment à travers les concepts de nation, de nationalité et de souveraineté tels qu'ils s'articulent et se constituent dans la réalité du Cameroun.[92]

De l'intelligence qu'il entendit suggérer de ces concepts fondamentaux dans la préoccupation de construction d'une structure qui porte durablement la Revendication anticoloniale et le Projet indépendantiste, voici ce qu'énonça Ruben Um Nyobè :

> « *Une Nation dans le sens camerounais*, releva-t-il, *veut dire qu'il y avait un pays sous la domination d'un étranger et qu'il y a maintenant des institutions, des propres fils de ce pays martyrisés pour le diriger, alors qu'un État doit subir une évolution scientifique, culturelle, spirituelle, pour devenir une nation, la réalisation d'une nation doit passer obligatoirement par la notion de l'État. Or, les colonialistes ne peuvent nous faire passer de l'État à la Nation, dès lors que tout ce qu'a et produit le pays lui revient malhonnêtement. Il y en a d'ailleurs qui doutent, je dis bien les colonialistes, que le Cameroun n'est pas un État. Il y a là une confusion de la notion d'État avec celle de l'indépendance, et ils le font avec une mauvaise foi bien éclairée* [...]
>
> *Pour moi comme pour l'UPC*, indiqua le tribun à propos de la nationalité, *chaque individu a une nationalité par sa*

[92] Le texte de cette conférence donnée par Ruben Um Nyobè est publié plus loin dans les Annexes.

naissance ; il en a la jouissance à partir du moment où il est conscient d'appartenir à une entité. Tous les hommes naissent libres et égaux en droits, comme l'affirme la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Mais nous autres, nous disons que chaque individu naît citoyen d'un pays déterminé, et a une nationalité incontestable. Son appartenance active à une société n'est qu'une considération secondaire [...]

Quant à la souveraineté dans un pays, on admet, explique Um Nyobè, *qu'elle appartient au peuple, même dans les pays appelés pays du "Rideau de fer". Les juristes appellent cette conception, le système démocratique. Cette souveraineté ne peut donc s'exercer dans un pays à pouvoir dictatorial, tel l'Espagne, par exemple* [...]

Or dans les pays coloniaux, on n'admet pas que la souveraineté appartienne au peuple colonisé, elle est plutôt entre les mains des colonisateurs, auquel cas il n'y a indiscutablement pas de démocratie. Les peuples qui luttent ne combattent pas pour acquérir la souveraineté, car la nationalité et la souveraineté sont des biens ou des droits qui se trouvent dans le patrimoine des individus d'un pays donné. Elles sont exercées par le seul fait de la naissance. Les peuples luttent uniquement pour l'exercice de la souveraineté qui est un droit inné à chaque pays ».

C'est alors que le Secrétaire général de l'UPC formula cette interrogation puissante : « *Notre souveraineté est-elle exercée par l'ONU ou par la France ?* ».

De l'avis qu'en eut Ruben Um Nyobè :

> « *Cela n'est possible ni pour l'une, ni pour l'autre. Or, dans les accords de Tutelle, la puissance chargée de l'administration ne s'est pas chargée corrélativement d'accorder la liberté au peuple camerounais, mais plutôt, soi-disant de la protéger. De plus, le Haut-commissaire au Cameroun ne peut se réclamer de la souveraineté française, parce qu'elle s'exerce en France par le Parlement. Nous savons que le gouvernement Mendes-France a été renversé ; M. Roland Pré est-il renversé également au Cameroun ?* ».

Le conférencier traita également de l'une des dimensions géopolitiques majeures sur lesquelles reposa le projet colonial de l'empire français en Afrique : la constitution de l'Union Française :

> « *Dans cette union,* dit Um Nyobè aux étudiants, *les États ne sont égaux ni en droit, ni en fait. De plus, la France qui est titulaire de la souveraineté commune, n'entend pas accorder l'autonomie aux peuples opprimés qu'on appelle membres de l'Union française, telle l'Indochine qui l'a obtenue par la force ; la Tunisie et le Maroc qui suivent déjà la même voie, le Cameroun et le Togo qui n'ont aucun moyen de défense. L'Union Française est donc une fausse création à laquelle on adhère sans consentement* [...]
> *Dans notre boiteuse Union Française, une seule nation, la France, a souveraineté, la sienne et celle des autres nations introduites par force, c'est encore à elle que cette union a emprunté le nom de l'Union Française. On aurait*

également pu parler de l'union entre Normands, Alsaciens, Corses, Bretons et les autres français, au lieu d'une union composée de la puissance administrative et des colonies et pays sous tutelle [...] *Or conformément à l'article 61 de la Constitution, les États associés sont ceux qui ont défini leurs relations avec la France. Quels sont donc ces États ? Quels sont donc ces États,* martela-t-il *? Est-ce le Vietnam de Ngô Dinh Diêm ou celui de Ho Chi Minh qui est dans l'Union Française ?*
Dans cette Union, le Cameroun et le Togo sont-ils comptés comme territoires sous tutelle ou comme colonies ? Puis le leader nationaliste fit cette allusion intrigante : *Dans le journal* ***Le Monde*** *du 19 février 1955, un journaliste écrivait : "Si la Chine est communiste, la faute incombe au capitalisme occidental qui l'a traitée comme une colonie..."* ».

Dans la conclusion de son propos, Ruben Um exhorta les étudiants à s'impliquer pleinement dans le *Nkàà Kúndè*, l'expression bassa[93] pour dire "Procès de l'indépendance" ou "Trial for Freedom" (en

[93] La locution est en langue *mbènè* parlée par les communautés Bassa Mpoo Bati dont Ruben Um Nyobè fut originaire. Au besoin, lire :
- Bellnoun Momha (Meinrad Pierre Hebga, préface), 2008, ***Dictionnaire bassa-français***, éd. L'Harmattan, Paris;
- Pierre-Emmanuel Njack, 2005, ***Basaa-English-French-German Dictionary***, éd. SIL-Cameroon;
- Deborah Schmidt, 1994, "Phantom consonants in Basaa", in ***Phonology Review***, vol. 11, pp. 149-178;
- Dominique Nyacka et Joseph Mbèn Mbèn, 1977, ***Basogol bà nkal lè. Textes basaá pour l'enseignement***, éd. Collège Libermann, coll. Langues et littératures nationales, Douala.

anglais), le combat existentiel anticolonialiste, indépendantiste et national auquel chaque Africain devait nécessairement participer :

> « À *chaque individu, à chaque citoyen d'un pays, un grand nombre de sacrifices, pour arriver à l'évolution qui est faite de luttes constantes, à l'indépendance du pays, qui est un droit naturel. Ce qui s'est passé en Indochine ou ailleurs doit nous servir de valeureux exemple, et je ne saurais vous en dire plus. Il n'est pas aisé de dire à quelqu'un d'abandonner l'intérêt de sa famille pour celui de la collectivité, pourtant, il me paraît que c'est la seule voie du succès, nous devons mettre devant, l'intérêt du Cameroun, de façon à y consacrer notre vie, s'il le faut. Il nous faut briser ces stades de tribu, de clan, de région dont le Cameroun a été l'objet jusqu'à la dernière guerre mondiale, c'est ce que fait l'UPC et que vous, de la jeunesse camerounaise, devez faire également dès maintenant...* ».[94]

La conférence de Ruben Um Nyobè fut un immense succès. Les étudiants la qualifièrent de mémorable. Au-delà de la marque de l'enseignant qu'ils en perçurent, son écho dans l'auditoire fut probablement décuplé par le caractère charismatique du leader nationaliste et de la grande expérience qu'il accumula dans l'activité d'éducation politique populaire. Le succès engrangé par la rencontre

---

[94] A. D. C. Carton 443Qo, dossier : invitation le dimanche 20 février 1955 à 14h aux « sociétés savantes », 28, rue Serpente-Paris (Vème Arrondissement).

sembla avoir dopé la fibre progressiste des étudiants. Le nombre d'adhésion à l'UNEK bondit rapidement ainsi que l'intérêt des étudiants pour le projet d'une Afrique libre. Du point de vue organisationnel et stratégique, l'association estudiantine décida de mettre en place un comité chargé de développer la collaboration avec le mouvement nationaliste. L'organe de coopération fut constitué de trois membres :

- Ngom Jacques, conseiller économique de la C.G.T. de Douala, domicilié au 6, rue Lauriston, Paris 16ème ;
- Gwodog Jean, domicilié au 6, rue Lauriston 75016, et ;
- Mouzom Jean[95].

C'est ainsi que l'UNEK s'allia à l'UPC pour mener de concert le combat anticolonialiste pour l'indépendance et l'émancipation des territoires africains.

Les événements de mai 1955 au Cameroun vont définitivement constituer un moment de rupture, tant ils marquent l'année au cours de laquelle les populations africaines font l'objet d'une répression sanglante de leurs manifestations pour la liberté et

[95] Ibidem.

l'indépendance.[96] À côté des emprisonnements opérés à outrance, la violence et la brutalité que l'Administration coloniale française oppose aux revendications upécistes se soldent par le massacre de centaines de patriotes ainsi que par la destruction de quartiers entiers. De même, l'Union des populations du Cameroun est officiellement interdit le 13 juillet 1955 par un décret du conseil de ministres du gouvernement français, conformément aux dispositions de l'article 1er et alinéa I, de la loi du 10 janvier 1936.[97]

Dès lors, le mouvement nationaliste camerounais était contraint à la clandestinité. La violence des événements dramatiques intervenus au Cameroun semble avoir produit un puissant électrochoc doublé d'un profond traumatisme dans la communauté des étudiants camerounais. En guise de réaction, l'UNEK organise immédiatement des meetings de protestation à Paris et dans toutes les provinces de France où elle s'était établie. Pour le mouvement estudiantin, il s'agit d'informer l'opinion française et internationale de la situation critique qui sévit au Cameroun français. C'est ainsi que sous la conduite de Balla Ondoua Benoît qui en assure la présidence[98],

---

[96] Au sujet des évènements de mai 1955, lire Joseph Richard, 1986, ***Le mouvement nationaliste au Cameroun,*** éd Karthala, Paris, pp. 228-302.
[97] Joseph Richard, op. cit.
[98] Particulièrement inquiets de l'activité déployée par l'Association dirigée par Benoît Balla Ondoua, les dirigeants de la délégation du Cameroun à Paris convoquèrent l'étudiant militant en fin septembre1955 pour lui signifier

l'Union nationale des étudiants du Kamerun organise une grande manifestation à Paris dans la salle savante dans le 6ème arrondissement. Au cours de cette manifestation, les étudiants adoptent une motion dans laquelle ils interpellent vigoureusement les conseillers camerounais de l'Assemblée territoriale du Cameroun. L'UNEK exige des officiels une intervention solennelle en faveur de la lutte de libération du peuple camerounais, à défaut de démissionner purement et simplement de leur mandat de représentants du peuple. Le texte de cette motion fut adressé à Soppo Priso Paul, pour transmission à ses pairs.[99]

Selon Nkwengue Pierre qui fut un acteur des événements évoqués, le meeting de Paris eut un tel retentissement que le gouvernement français, par l'intermédiaire du Haut-Commissaire au Cameroun, Roland Pré, réagit violemment par la suppression de la bourse dont bénéficiait plusieurs membres de l'UNEK dont Benoît Balla Ondoua,

---

l'annulation de sa bourse. Balla Ondoua fut également mis en demeure de regagner le Cameroun.
Bénéficiant du soutien de plusieurs personnalités dont Jacques Duclos avec qui il entretenait des relations cordiales, le dirigeant estudiantin refusa de quitter la métropole. Quelques semaines plus tard, il fut élu président de la Fédération des Étudiants Africains de France, FÉANF.

[99] A.R.G., carton 1, dossier 429467/1.

le président national ou Simo et Pierre Mboula de la section de Montpellier.[100]

Il découle du bassin d'implications qui en émergea que les événements dramatiques de mai 1955 changèrent radicalement l'orientation philosophique de l'Association des étudiants du Cameroun. D'apolitique à sa création, l'UNEK se donne une vocation clairement politique qui va déterminer la dynamique de son engagement opérationnel et par conséquent sa participation à la lutte de libération nationale du Cameroun. C'est ainsi que l'UNEK devint un allié naturel majeur du mouvement nationaliste camerounais dans son combat contre le colonialisme. Pour Sengat-Kuo François, « *Il était temps pour les étudiants que le ton s'affermisse et que le militantisme s'intensifie* ».[101] Désormais, les étudiants camerounais étaient appelés à jouer un rôle privilégié dans le combat contre le colonialisme dans leur pays. Un grand nombre se sentit missionné pour cette cause ainsi qu'il est rapporté par Bancel & Dévisse (1960) :

> « *Nous avons choisi l'université au service du pays, avec tout ce que cela comporte de risques et d'engagement, car*

---

[100] Pierre Nkwengue, op. cit., p. 85.

[101] François Sengat-Kuo est alors étudiant en droit et fondateur du journal ***Kaso***, média de l'UNEK.

notre condition même nous impose d'inclure la défense de nos intérêts dans celle de tous ».[102]

Dans une approche convergente de la stratégie upéciste, l'association des étudiants du Cameroun définit son action sur la réunification, l'indépendance et l'accession au pouvoir d'un leadership nationaliste à la tête d'un gouvernement progressiste qui fut disposé à trouver les solutions les plus durables aux problèmes nationaux auxquels les populations du Cameroun étaient confrontées. L'organisation estudiantine s'investit sans réserve à la réalisation de ce dessein.[103] Cet élan combatif de l'association des étudiants camerounais n'échappe pas à la vigilance des autorités françaises, comme le souligne cette note de renseignements généraux :

« *Pour la première fois dans son histoire, l'association des étudiants camerounais livre une véritable bataille au gouvernement du Cameroun. Elle en veut particulièrement au Docteur Aujoulat et publiquement, le président Balla Ondoua Benoît le critique dans toutes les assemblées générales, le traitant d'assimilationniste et je ne sais quoi encore ! C'est cet esprit qui va traverser*

[102] Cité par N. Bancel et J. Devisse, op. cit.
[103] ARG, op. cit.

l'année 1954, pour reprendre de formes nouvelles en 1955 ».[104]

De facto, à côté des sollicitations propres à son agenda de base, l'UNEK devint l'interface et le relais auprès des étudiants du programme politique indépendantiste et anticolonial qui se mit en œuvre au Cameroun.

L'UNEK comme relais du parti nationaliste camerounais en métropole

Il ne fut plus l'objet de conjectures que l'Union nationale des étudiants du Kamerun participa du mouvement nationaliste conduit par l'Union des populations du Cameroun. En effet, l'organisation estudiantine s'appropria le combat pour la réunification des deux territoires sous mandats anglais et français ainsi que le combat pour l'indépendance d'un seul État. De même, c'est dans son ensemble que l'UNEK prit également fait et cause pour la lutte contre le colonialisme en général et l'impérialisme français à l'œuvre au Cameroun, même si pour Abel Eyinga qui fut un acteur de ce contexte :

[104] A.D.C., dossier 44Qo/19, notes de renseignements.

« Les étudiants qui n'avaient pas la fibre patriotique s'en méfiaient, quand ils ne se livraient pas à des opérations centrifuges visant à déstabiliser leur syndicat ».[105]

L'UNEK fit grand écho des événements sanglants qui eurent lieu au Cameroun entre 1955 et 1960, consécutivement à la répression des manifestations anticolonialistes par l'Administration française. Le mouvement estudiantin organisa des meetings partout sur le territoire français, notamment dans les villes et les régions où il fut établi. Une conférence de presse se tint à son foyer à Paris, au 21 Boulevard Montmartre, à laquelle assistèrent plusieurs grands quotidiens dont *France soir*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *La Vie africaine*, etc. Au cours de cette rencontre, Nsangou Élie qui assurait alors la présidence de l'UNEK, fit une déclaration retentissante en observant que le silence de la presse sur la situation tragique au Cameroun rendait les journaux français complices du climat de terreur que le gouvernement Ahidjo faisait régner dans les villes comme dans les campagnes du Cameroun[106]. Pour étayer son propos, Nsangou

---

[105] Abel Eyinga, op. cit., p.134.

[106] Dans un contexte tumultueux, Ahmadou Ahidjo choisit résolument d'asseoir son pouvoir sur un régime policier, avec l'application quasi permanente de l'état d'urgence. Il s'agissait de consolider son régime et d'affirmer sa personnalité, contre toutes les velléités de contestation et d'opposition.
Le président appliqua rigoureusement les dispositions réglementaires dans le but non seulement de faire échec à toute décision juridictionnelle pouvant annuler

regretta le refus catégorique que l'Administration coloniale opposa à la proposition des étudiants d'organiser une table ronde qui réunirait l'ensemble des acteurs politiques (du pouvoir et de l'opposition) et dont le mandat serait de discuter de la mise en place des conditions institutionnelles d'un État libre, souverain et viable[107].

Plus tard, l'UNEK entreprit également diverses autres actions notamment pour le renforcement et la consolidation de la conscience patriotique des combattants de la lutte pour la libération nationale au Cameroun. C'est cette activité qui mit en lumière le handicap que constitua l'existence de divisons au sein du comité central de l'UPC à Paris. Aussi certains militants estudiantins prirent-ils l'initiative de ramener la paix et l'harmonie au sein de la direction parisienne du parti nationaliste. L'intervention de Ndoh Michel alors étudiant à Toulouse, et de Tchaptchet Jean Martin qui lui, étudiait à Clermont-Ferrand, fut couronnée de succès[108].

Sous l'impulsion de Gwodog Jean, Balla Ondoua Benoit et Bot-ba-Njock, le comité directeur de l'UNEK lança un appel à tous les partis

---

les décisions administratives, mais aussi et surtout de dissuader tout camerounais qui prétendrait faire appel de celles-ci devant la justice.
Voir les ordonnances 06-OF 18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion. Lire Philippe Gaillard, 1989, ***Le Cameroun (tome 2)***, éd. L'Harmattan, Paris, p. 28.

[107] ARG, op. cit.

[108] ARG, op. cit.

politiques camerounais pour la formation d'un « *Front national* »[109], dans une dynamique unitaire et coalisée qui se donnerait ainsi les moyens d'obtenir l'indépendance et l'unification du Cameroun. L'initiative du Comité directeur fut relayée par une exhortation particulièrement forte de la section UNEK de Toulouse alors animée par Nsangou Ndam, étudiant en médecine. Le texte des étudiants camerounais du Sud-Ouest de la France rend parfaitement compte de la profondeur de leur préoccupation intellectuelle et politique :

> « *Nous pensons que l'heure de la libération de notre pays de l'oppression colonialiste a sonné et que tout Camerounais, quelle que soit son opinion politique, saura en prendre nettement conscience. Et nous lançons solennellement un appel à tous les Camerounais de toutes les couches sociales et, en premier lieu, aux dirigeants des diverses organisations politiques du territoire. La cause nationale qu'il faut défendre est si grande et si noble que nul ne pourra avoir d'excuse par la suite de l'avoir ignominieusement trahie : au rassemblement donc, peuple camerounais, pour la libération l'unification et l'indépendance du Cameroun.*
>
> *Vous, chers compatriotes, qui dirigez les organisations politiques de diverses tendances, auriez bien tort si, sous prétexte de lutter contre un communisme imaginaire,*

[109] Il n'est pas exclu que ces appels aient également motivé la création par Soppo Priso Paul du parti, l'Union nationale, en 1956.

vous ne joigniez vos forces à celles du peuple tout entier en lutte contre un colonialisme farouche qui n'entend pas mourir.

Hommes politiques que vous êtes, vous devez connaître, mieux que quiconque, des cas historiques où des peuples unanimes se sont engagés dans une lutte à mort, mais luttes toujours victorieuses, faisant taire durant la période critique, toute querelle intestine. Ainsi la France, lors de la dernière occupation hitlérienne, a rassemblé toutes les forces populaires disponibles, sans distinction entre communistes, socialistes ou gaullistes, l'intérêt national d'abord (se débarrasser de l'occupant nazi) se plaçant au-dessus des divergences partisanes.

À l'heure actuelle, un cas plus intéressant encore se produit sous nos yeux. Le Maroc vient de confirmer, une fois de plus, que nulle force ne peut aller à bout des aspirations nationales d'un peuple. Vous savez de quelle façon la France engendra une crise dynastique au Maroc en 1953, déposant le sultan légitime, sa majesté Sidi Mohamed Ben Youssef, déclenchant une répression plus terrible que celle de certains éléments marocains dont elle avait acheté le dévouement : entre autres le pacha de Marakech El Galoui et le fantoche de sultan institué, Ben Arafa.

Or, aujourd'hui, c'est la voix du peuple marocain qui a eu le dernier mot. Les amis marocains de la France, pris de remords, se sont vus dans l'obligation de se décharger d'une responsabilité qui pèse, depuis deux ans, sur leur tête et viennent de se rallier, tous, confondus [El Galoui]

a été le premier à réclamer, la semaine dernière, le retour immédiat sur le trône chérifien de sa Majesté Sidi Mohamed Ben Youssef. Maintenant, c'est Ben Arafa lui-même qui vient d'adresser au Président de la République une lettre, aux termes de laquelle il renonce à tous "ses droits" sur le trône chérifien au profit de sa majesté Sidi Mohamed Ben Youssef.

Nous espérons, chers compatriotes, que vous comprendrez la gravité des problèmes de l'heure pour réviser votre position et sacrifier vos intérêts personnels à l'intérêt national camerounais, à savoir l'unification et l'indépendance de notre pays, la condamnation du colonialisme spoliateur.
C'est alors que vos partis politiques prendront leur vrai sens : le parti de l'Indecam devenant celui qui lutte aussi pour l'indépendance du Cameroun, alors que le front national camerounais rassemblera tout ce qui reste jusqu'ici de forces réactionnaires en vue de les orienter désormais dans la lutte pour le triomphe de la cause nationale camerounaise »[110].

Comme si elles furent définitivement en quasi-osmose, les deux organisations convinrent de la nécessité de développer une stratégie convergente. C'est ainsi que l'UNEK et l'UPC prirent souvent des

[110] A. D. C. Carton 443Qo/1, dossier notes de renseignements D.R.G. 11/7/1955

positions communes comme dans le cas des élections territoriales qui furent organisées en 1956.

L'opposition de l'UNEK aux élections territoriales de 1956

Les élections territoriales organisées en 1956 par l'Administration coloniale française au Cameroun furent un test grandeur nature de la parenté intellectuelle et stratégique entre l'Union nationale des étudiants du Kamerun et l'Union des populations du Cameroun. Il eut été naïf de penser qu'il n'existerait aucune divergence tant à l'intérieur d'une organisation que dans la perspective commune des organisations. Quelle fut la position de l'UNEK ?

À la suite de l'interdiction dont l'UPC fut frappée en 1955, l'Union nationale des étudiants du Kamerun pensa qu'il eût été plus avisé de conserver tout le potentiel d'influence de la scène politique camerounaise en misant sur des acteurs légaux. C'est ainsi que l'UNEK encouragea Soppo Priso Paul, l'une des personnalités marquantes du landernau politique camerounais, ancien président de la JEUCAFRA[111] après la Seconde Guerre mondiale, et dont on

[111] La Jeunesse Camerounaise Française est une association créée par le gouverneur Richard Brunot et confiée à Paul Soppo Priso en 1938, dans l'optique de susciter une opposition aux velléités d'un retour allemand au Cameroun. Pour

dirait qu'il fut un nationaliste modéré, ce qui se traduirait par une position située bien à la droite de l'UPC. En effet, Soppo Priso Paul saisit l'opportunité de l'interdiction de l'UPC pour créer un mouvement dont l'une des préoccupations fut aussi d'intégrer les militants upécistes qui auraient voulu continuer l'action politique dans la légalité. Fort du soutien et de la sympathie dont il bénéficiait de l'UNEK, et convaincu de ses chances de conquérir le pouvoir, Soppo Priso prend position et stigmatise la politique déloyale de la France qu'il accuse d'organiser des élections sans avoir les garanties légitimes, notamment en l'absence d'un cadre qui en garantisse les conditions de viabilité. Même si Soppo Priso Paul fut « *soupçonné d'intelligence avec la France* », les dirigeants de l'UPC et de l'UNEK pensèrent qu'il pouvait représenter du point de vue stratégique un levier majeur dont la stature nouvelle et la popularité permettraient à la dynamique nationaliste et indépendantiste de rebondir rapidement et à court terme sur la scène politique[112]. Cette approche

---

un approfondissement du sujet, lire Emmanuel Tchumtchoua, 2006, ***De la JEUCAFRA à l'UPC - L'éclosion du nationalisme camerounais***, éd. CLÉ, Yaoundé.

[112] Il semble que les autorités françaises aient vite compris la stratégie à l'origine de la création de l'Union nationale. Il suffit de référer à cette déclaration de Gaston Defferre, alors ministre de l'Outre-mer à l'adresse de Pierre Messmer, Haut-commissaire de la République française au Cameroun :

> « *L'Union nationale de Paul Soppo Priso n'est autre chose que l'UPC sous un autre jour. Il faut dès maintenant chercher par tous les moyens à semer le désarroi en son sein pour créer une scission entre les mouvements et les personnalités qui y ont adhéré. C'est un courant fort qui ne doit pas exister et nous ne pouvons réussir à réaliser nos projets*

stratégique du nationalisme révolutionnaire est formulée par Tagny Mathieu, dans une déclaration pour le moins incisive que le leader de l'UPC fait le 10 juillet 1956 :

> « ...*Même si Satan veut se joindre à l'UPC,* suggère énigmatiquement Tagny, *elle le recevra à bras ouverts, pour qu'on aboutisse (...) Et pourquoi cela ? Parce que nous sommes plus forts qu'en mai 1955* ».[113]

C'est dans ce contexte de convergence stratégique avec Soppo Priso que l'organisation estudiantine va s'indigner de l'attitude de l'Administration coloniale et condamner avec force l'état de siège instauré au Cameroun. Pour le dénoncer, l'UNEK affirme dans les colonnes de son organe de communication que :

> « *Des troupes françaises installées dans les localités du territoire et notamment dans la région de la Sanaga-Maritime où la population a été unanime contre les élections en application de la loi-cadre Defferre. Le 20 décembre 1956, 200 parachutistes venant de la base de Douar ont été lancés sur Eséka. Et, depuis lors, les parachutistes viennent chaque jour massacrer les populations sans défense de cette localité. Des troupes conduites par des officiers, des sous-officiers, sont*

---

que si nous pouvons opérer une division entre les personnalités au mouvement qui y font bloc ».

In CAOM, affaires politiques, carton 3326, dossier 1, cité par Simon Nken, op. cit.

[113] CAOM, affaires politiques, carton 3326, dossier 1, in Simon Nken, 2010, ***L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique***, éd. ANIBWE, Paris.

versées à travers la forêt de cette région sous prétexte qu'elles cherchent le secrétaire général de l'UPC : Ruben Um Nyobè. C'est un véritable état de siège dans cette région. Des fusillades impitoyables faisant des centaines de morts chaque jour, et toujours depuis le 20 décembre, de nombreux disparus. Tout cela, suivi de déportations vers des destinations inconnues. Dans la seule journée du 27 décembre, on signale au moins 80 morts ».[114]

Au cours de son congrès, l'UNEK réaffirme sa position en faveur de la réunification et de l'indépendance du Cameroun, en même temps qu'elle réfute la validation des élections municipales et territoriales organisées en 1956 au Cameroun :

« Considérant que pour l'élection d'une assemblée chargée de se prononcer sur le futur statut du Cameroun, les arrestations, les destitutions, les emprisonnements de nationalistes sont autant de mesures arbitraires qui violent la libre expression de tous,
Considérant le maintien de l'interdiction qui frappe le parti nationaliste, l'UPC, en dépit de nombreuses pétitions que le peuple et les étudiants camerounais ont adressées, tant au gouvernement français qu'à l'ONU.
Considérant les abstentions massives qui ont atteint plus de 80 pour cent, dans certaines régions, à la suite de la non-satisfaction des conditions préalables posées par le peuple camerounais à sa participation aux élections,

[114] In ARG, dossier de presse de l'UNEK.

L'UNEK

1- Estime non valables les élections du 23 décembre qui sont la négation pure et simple de la démocratie

2- Réaffirme son entière solidarité avec le parti nationaliste et avec tous les nationalistes camerounais victimes de la répression

3- S'élève avec force contre la campagne menée par le pouvoir colonial ».[115]

L'année d'après, l'UNEK manifesta à nouveau sa solidarité intellectuelle avec l'UPC, notamment autour de la mise en place d'une institution particulièrement inique et caractéristique du totalitarisme colonial que la France va mettre en place pour raffermir son emprise sur les territoires africains : la loi-cadre.

L'UNEK et la loi-cadre en 1957

La *loi-cadre Defferre*, du nom de Gaston Defferre, son initiateur alors ministre de la France d'Outre-mer, est votée par le Parlement le 23 juin 1956.[116] Elle n'est appliquée qu'à partir de mars 1957. Dans la

---

[115] Communiqué de l'association des étudiants camerounais à Paris au sujet de la situation au Cameroun, in ARG.

[116] Dans son ***Mémento du citoyen d'Outre-mer***, Charles Cros reproduit les dispositions de la loi-cadre en les précédant du discours prononcé à Tananarive à Madagascar le 28 avril 1957 par le ministre de la France d'Outre-mer, Gaston Defferre. Celui-ci dégage l'esprit et les grandes lignes de la loi dont il est l'auteur en ces termes :

« Lorsque le gouvernement de M. Guy Mollet est arrivé au pouvoir, rien ne permettait de savoir comment évolueraient les rapports politiques et administratifs entre la France métropolitaine et les territoires d'Outre-mer. Dans le monde entier, une évolution incontestable était en train de se produire. Le gouvernement français a pensé que son devoir était de ne pas attendre pour agir d'y être contraint par les événements. Il a considéré qu'à notre époque la présence française ne pouvait être assurée par une forme de domination quelle qu'elle soit, que c'était par l'association entre les peuples qu'une entente solide et durable pouvait être maintenue dans l'intérêt de tous.

Les formes et les méthodes de la colonisation d'autrefois sont révolues parce qu'elles s'opposent à l'évolution politique que commande l'histoire, les épreuves de forces sont également condamnées à l'échec et ne peuvent provoquer que des souffrances, des gaspillages de force et de richesse dans les pays qui ont besoin de se développer. Mais convenait-il, pour autant, de passer brusquement du stade de la colonisation à celui de l'indépendance sans tenir compte de l'intérêt véritable des peuples d'Outre-mer ? Pouvions nous oublier que dans le monde moderne les pays dits indépendants, qui ne disposent pas de moyens économiques, financiers, techniques nécessaires pour leur développement, sont condamnés à la stagnation et même à la rétrogradation sociale, économique et culturelle ?

(...) La loi-cadre et ses décrets d'application répondent à toutes ces préoccupations. Elle n'a pas la prétention d'être parfaite ni de permettre d'atteindre l'objectif définitif, de déterminer pour toutes les institutions des territoires d'Outre-mer. Elle a donné une orientation, indiqué une perspective, elle a engagé la France dans la voie qui conduit les peuples d'Outre-mer vers leur autonomie tout en maintenant la solidarité nécessaire entre les peuples qui doivent inéluctablement affronter la concurrence des grandes nations mondiales. Mais qu'on ne s'y trompe pas, même si l'on considère que cette loi ne doit être qu'une étape, il ne sera pas possible, après avoir obtenu du Parlement français le vote de ces textes et de ces décrets d'application, qu'il cède à des revendications nouvelles avant un délai raisonnable d'expérience loyale.

Il appartient en effet aux peuples d'Outre-mer de faire la preuve, en faisant fonctionner maintenant dans la meilleure condition les instituions crées par la loi-cadre, qu'ils sont capables de faire face aux responsabilités qui leur ont été confiées et par conséquent d'aller dans l'avenir dans la voie de l'évolution ».

Cité par Blaise Alfred Ngando, ***La présence française au Cameroun (1916-1959) : colonialisme ou mission civilisatrice***, Presses Universitaires D'Aix-Marseille, 2008.

mesure où elle habilite le pouvoir de la compétence de gouvernement par le décret, la loi-cadre Defferre entérine officiellement la dimension absolutiste et dictatoriale de la colonisation par le mépris profond qu'elle manifeste à l'égard des populations africaines et par la négation radicale de la participation des communautés et des acteurs indigènes à la définition des termes et orientations de gestion de leurs territoires. Son adoption avec l'agence de personnalités telles Houphouët-Boigny –alors Ministre français de la santé publique et de la population –et l'appui de leaders politiques d'obédience coloniale donne lieu à d'immenses protestations des populations et de l'opinion politique nationaliste africaine, aussi bien au Cameroun que dans l'ensemble des territoires sous incarcération coloniale française.

Au Cameroun, certains partis politiques dont le Bloc Démocratique Camerounais (BDC) du Docteur Aujoulat Louis-Paul[117] déclarent clairement leur faveur pour la loi, en insistant particulièrement sur

[117] En 1944, dans la foulée des travaux de Brazzaville, il avait été convenu de la création d'assemblées représentatives composées en partie d'Africains et d'Européens, soit un double collège d'élus au suffrage universel. Cette perspective représenta une opportunité majeure pour Louis-Paul Aujoulat qui créa ainsi le Bloc démocratique camerounais (BDC), son parti antinationaliste. Louis-Paul Aujoulat deviendra la personnalité politique majeure du Cameroun. Pour un approfondissement du sujet, lire Simon Nken, 2014, ***L'empreinte suspecte de Louis-Paul Aujoulat sur le Cameroun d'aujourd'hui***, éd. K2Oteurs, Paris.

les prétendus pertinence et bien-fondé des préoccupations qui la motivent ou sur les supposées bonnes dispositions de ses auteurs. À l'opposé, l'UNEK qui en fait une lecture nationaliste fustige le caractère inique de la loi-cadre Defferre dont elle relève qu'elle étouffe et tue toute dynamique africaine de libération des territoires et par conséquent de prise en main de leur destin. Pour l'UNEK dont l'un des griefs portait sur le danger de la balkanisation de l'Afrique, la loi-cadre marqua une régression particulièrement lourde de la situation politique du Cameroun et de l'Afrique, considérant « *que cette politique de balkanisation de l'Afrique noire a pour effet d'isoler les Africains par territoires, et même à l'intérieur d'un seul territoire* ». La démarche par laquelle la France entend consolider son contrôle colonial des territoires africains inquiète au plus haut point les militants nationalistes dès 1957 :

> « - *Qu'apporte la loi-cadre ?* se demande-t-on dans l'UNEK.
> - *J'ai presque envie de répondre,* entend-on, *absolument rien, si ce n'est une tentative de désunion en Afrique.*
> Dans une perspicacité remarquable, les étudiants semblent avoir parfaitement compris que
> - *Territorialiser le Pays en républiquettes pour ainsi empêcher que l'Afrique noire ne constitue une entité*

politique, économique, administrative une et indivisible au moment où l'on s'acharne à faire l'Europe ».[118]

La loi-cadre créait un Conseil de gouvernement dans chaque territoire d'Outre-mer. Le gouverneur en était le président, et le vice-président était nommé dans la communauté indigène, dans une configuration du pouvoir qui, de l'analyse de l'UNEK, ne fut pas cohérente du statut international du Cameroun, territoire Sous-tutelle. En effet, pour l'organisation estudiantine, le statut spécifique du Cameroun le disposait à un véritable gouvernement ayant à sa tête un Premier ministre investi par l'assemblée législative et responsable devant elle. L'une des prérogatives régaliennes du Premier ministre consistait dans la présidence du Conseil des ministres. De même, au cas où un litige opposait le Premier ministre, issu du territoire, et le Haut-commissaire, plénipotentiaire de l'empire colonial mandaté par les Nations-Unies, ce dernier disposait du droit de veto sur les décisions du gouvernement. Or, avec la loi-cadre Defferre, c'est l'Assemblée nationale française qui tranchait dans le cas d'un décret litigieux ou contesté, alors que le Conseil d'État français serait saisi en dernière instance pour trancher ou casser. L'UNEK ne s'accommoda pas de cette configuration de la gestion des territoires africains qui les mettait

[118] Cité par N. Bancel et J. Devisse, op. cit.

définitivement sous la conduite de l'arbitraire des intérêts coloniaux. Il ne s'agissait ni plus ni moins pour le mouvement des étudiants que d':

> « *Une mystification qui n'a d'autre but que de semer la confusion et de freiner le processus historique de notre libération* [Aussi *les travailleurs, les jeunes et les étudiants d'Afrique noire s'engagent*-ils] *à sceller l'unité et à créer les conditions concrètes de la formation d'un front de lutte pour l'unité et l'indépendance nationale* ».[119]

Cette opposition argumentée de l'UNEK à l'égard de la loi-cadre fut abondamment relayée par la presse universitaire. Le soupçon des étudiants était clair : la loi-cadre Defferre avait pour but d'étouffer dans l'œuf toute initiative de révolte indigène populaire et toute démarche de lutte pour l'indépendance, alors que de tels soulèvements menaçaient déjà au Togo et au Cameroun, avec grand risque de s'essaimer partout en Afrique. Fort du soutien qu'elle bénéficia de la FEANF, l'UNEK se montra intraitable, affirmant que :

---

[119] Déclaration commune UGTAN (Union générale des travailleurs d'Afrique noire), CJA (Conseil de la jeunesse d'Afrique) et UGEAO (Union générale des étudiants d'Afrique noire en France), faite à Paris en décembre 1957 à l'occasion du VIIIème Congrès de la FEANF, cité par A. I. Sow, op. cit.

« L'indépendance doit être acquise non par une addition de réformes illusoires, mais par une lutte révolutionnaire des masses africaines ».[120]

De ce bouillonnement anticolonialiste, le chroniqueur A. I. Sow relève que l'on sentait chez les étudiants qu'ils développaient une vision globale des choses ; qu'ils étaient résolument portés à la contestation de la périphérisation à laquelle le colonialisme confinait irrémédiablement les territoires africains ; et qu'ils étaient engagés à articuler l'Afrique à la dynamique mondiale de la lutte indépendantiste. Les étudiants africains manifestaient leur vif intérêt pour tous les grands problèmes internationaux de l'époque ; ils intervenaient partout ; ne s'interdisaient aucune position inspirée de leur générosité intellectuelle d'étudiants, convaincus d'être en train de réaliser leurs mission et responsabilités historiques. Il n'est pas exclu que l'enthousiasme irréductible des étudiants pour la contestation et la lutte indépendantiste fut transmise au mouvement nationaliste camerounais, tant l'UNEK et l'UPC furent proches.

En effet, bien qu'exclue de la scène politique nationale depuis le 13 juillet 1955, et en dépit de son opposition de principe à la méthode violente, l'UPC changea sa position en 1956 avec la création du

[120] Ibidem, p. 32.

Comité National d'Organisation (CNO). Le CNO devint la branche armée du mouvement nationaliste dans la Sanaga-Maritime pendant que dans les régions de l'Ouest et du Moungo, l'organisation militaire upéciste fut connue sous l'appellation de l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (ALNK). Ces deux branches armées avaient pour mission de s'opposer aux forces impérialistes et surtout de présenter un argument militaire structuré et crédible dans le combat pour l'obtention d'une indépendance véritable.[121] L'UPC fut assurée du soutien de la FEANF et de l'UNEK. D'un faisceau convergent, la dynamique militante des étudiants africains :

> « *Salue d'ores et déjà la lutte héroïque du peuple et des patriotes kamerunais et s'engage à tout mettre en œuvre pour qu'un soutien effectif leur soit apporté sur le plan africain comme sur le plan international* ».[122]

Pour Achille Mbembe, le passage du mouvement nationaliste à la violence armée s'explique non par une grille idéologique, mais davantage à partir d'une analyse situationnelle qui éclaire les conditions dans lesquelles s'effectue le saut vers la révolte armée.[123] C'est ainsi que pour les organisations estudiantines, la loi-cadre exigeait d'être combattue, tant elle constituait une tentative

---

[121] Sur la question, référer à Achille Mbèmbè, 1996, ***La naissance du maquis dans le sud Cameroun (1920-1960),*** éd. Karthala, Paris.

[122] N. Bancel et J. Devisse, op. cit., p. 213.

[123] A. Mbembe, op. cit., p.343.

insidieuse pour empêcher les Africains de conquérir leur indépendance :

> « *Le maître ne peut collaborer avec son esclave*, pensait-on. *L'administration toute puissante étouffe (même avec la loi-cadre) toute velléité de résistance* [...] *Tous les peuples du monde réclament leur part de liberté, je dis de liberté et non de libéralisme* ».[124]

Du point de vue de politique et de son mode de mise en place, le mouvement des étudiants observe que la loi-cadre est imposée aux populations et aux acteurs politiques nationalistes, sans que le processus ne soit marqué par quelques consultations ni concertations que ce soit. De plus, la loi-cadre selon l'UNEK proposait une configuration uniforme de gestion à tous les territoires, sans considération des statuts qui furent ceux des uns et des autres, notamment le Cameroun qui fut un territoire Sous-tutelle.[125] Le juriste français Raoul-Marie Gaudemet énonce également les ambigüités de la loi-cadre Defferre :

---

[124] N. Bancel et J. Devisse, op. cit., p. 212.

[125] La partition du Cameroun à l'issue de la guerre 1914-1918 fut négociée à travers les discussions entre le général Dobell, pour la Grande-Bretagne, et Aymerich pour la France, notamment après la défaite allemande au Cameroun. Le partage de l'ancien Kamerun allemand aboutit à l'affectation des parties orientale et méridionale du pays à l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.), alors que le reste fut partagé en deux mandats internationaux confiés respectivement à la France (433 206 km2) soit les 4/5 du territoire, et à la Grande-Bretagne (76 135 km2) constitués par deux bandes isolées en bordure de la Nigéria, soit

« *Le régime donné au Cameroun par le statut dont nous venons de parler (loi-cadre) est marqué par une volonté d'émancipation progressive, il développe largement les responsabilités et compétences de l'État, sans lui accorder une indépendance totale immédiate, au demeurant incompatible avec la Tutelle. Il prévoit à la fois des institutions qui pourraient le faire progresser sur la voie de l'indépendance politique et des règles qui limitent sa souveraineté et maintiennent des liens avec la France* ».[126]

L'historien français Bernard Droz va aussi s'intéresser à cet instrument de gouvernance coloniale controversé. L'énonciation qu'il en formule ne fait l'ombre d'aucun doute :

« *Conscient*, dit-il, *du retentissement africain à la conférence de Bandung et soucieuse de faire preuve de ses bonnes dispositions au moment où le pays s'enfonce dans la guerre d'Algérie, le gouvernement Mollet, épaulé par Houphouët-Boigny, fait adopter la loi du 23 juin 1956,*

---

30 800 km 2 pour la région du septentrion, et 45 325 km2 pour la région méridionale.
À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le régime de tutelle remplaça celui du mandat, et les anciens territoires sous-mandat furent placés sous ce nouveau régime de tutelle, ce qui fut par conséquent le cas du Cameroun jusqu'à son accession à l'indépendance le 1er janvier 1960.
Sur le plan formel ou juridique, la situation ainsi créée faisait du Cameroun comme du Togo, non pas une colonie française comme les autres possessions françaises d'Afrique noire, mais un territoire sous tutelle sur lequel la France ne devrait exercer qu'un mandat provisoire pour le compte des Nations Unies.
Au besoin, lire Jean Imbert, 1973, ***Le Cameroun***, éd. PUF, Paris.

[126] Raoul Marie Gaudemet, 1958, "L'autonomie camerounaise", R.F.D.P. Vol III, mars 1958, p. 49.

dite loi-cadre Defferre, du nom du ministre de la France d'Outre-mer, cette loi fixe un cadre général complété par des décrets de décembre 1956 et d'avril 1957. Ces textes suppriment le double collège, instaurant le suffrage universel. Ils favorisent l'africanisation des divers échelons de la fonction publique. Les pouvoirs des assemblées sont accrus. Chaque territoire, un conseil de gouvernement, responsable devant l'assemblée, partage le pouvoir exécutif avec les responsables de la France. Ce système dyarchique prépare plus qu'il n'instaure l'autonomie interne. Dans l'immédiat, il cristallise un nationalisme territorial au détriment d'une conscience africaine ».[127]

Face aux problèmes que la loi-cadre Deferre présentait aux Africains investis dans la libération anticoloniale et devant les multiples ambiguïtés auxquelles ils semblèrent confrontés de la démarche française, l'UNEK élabora sa position par le biais de son organe de presse. Dans une correspondance adressée au Président du Conseil à Paris et publiée dans le ***Journal du jeune Cameroun/Kaso*** alors animé par François Sengat-Kuo, Directeur du comité de rédaction, et Doo Kinguè, Rédacteur en chef, la position des étudiants nationalistes fut sans équivoque :

« [...] *Nous nous réjouissons de l'honneur qui vous échoit de présider le premier gouvernement de la législature.*

[127] Bernard Droz, 1996, ***Les décolonisations***, éd. du Seuil, Paris.

Nous espérons que vous vous pencherez sur les problèmes de l'Afrique noire avec la même sollicitude que sur les problèmes de l'Afrique du Nord et de la France même.

Parmi les problèmes que pose l'Afrique noire, il en est un qui, bien que déformé par les uns et minimisé par les autres, revêt une importance exceptionnelle. C'est le problème camerounais. Permettez-nous, M. le Président, de vous en brosser les grandes lignes afin que les mesures qui seront prises à notre égard par votre ministère répondent vraiment aux aspirations de notre peuple.

Les Camerounais, M. le Président, sont profondément préoccupés par l'avenir. Ils savent qu'ils n'ont jamais, au cours de toute leur histoire, accepté d'être inconditionnellement sous la tutelle étrangère. Les Allemands qui, les premiers, ont administré notre pays, avaient signé avec nos chefs un traité de protectorat pour trente ans (1884-1914). La première guerre mondiale éclata au moment où notre pays aurait dû normalement accéder à son indépendance. A la fin de la guerre, Anglais et Français, victorieux de l'Allemagne, se sont partagés le Cameroun comme un butin (ce qui est une criante injustice), estimant que les protectorats allemands devaient leur revenir à titre de réparation.

Aujourd'hui, après avoir été un territoire sous mandat (S. D. N), le Cameroun est un pays sous tutelle de l'ONU, c'est-à-dire un pays que son évolution doit conduire à

l'indépendance ou à l'autonomie, selon son vœu librement exprimé (ce qui suppose une totale liberté d'expression et d'action).

Or que constatons -nous ?

Que l'administration française, au lieu de mettre en place des institutions qui nous assurent cette liberté de choix, ne mène dans notre pays depuis 1948 qu'une politique de lutte contre l'Union des Populations du Cameroun (UPC), mouvement défenseur des aspirations nationales du peuple camerounais, une lutte qui a finalement abouti à sa récente dissolution (d'ailleurs manifestement illégale). Pour l'administration française, en effet, ce mouvement, parce qu'il revendique l'indépendance du Cameroun, est communiste, alors qu'en vérité, il ne fait que traduire les sentiments de l'immense majorité des Camerounais ; il ne fait que traduire aussi bien les sentiments des paysans de la brousse que ceux de la bourgeoisie indigène, comme le reconnaît honnêtement le journal ***L'Aurore*** *(du 30 mai 1955), la bourgeoisie indigène qui a, avec les commerçants, les maîtres d'école, les employés d'administration, bref la plupart des évolués, profité le plus de notre colonisation.*

À l'inverse, l'administration britannique a déjà donné à la partie du Cameroun placée sa tutelle une autonomie qui sera encore plus large au mois d'août prochain. Ce sont les mouvements nationalistes ayant le même programme que l'UPC (unification et indépendance du

Cameroun) qui contrôlent par ailleurs le gouvernement et l'assemblée législative.

Ce qui serait, à l'heure actuelle, susceptible de satisfaire les Camerounais de zone française, ce n'est donc pas le timide projet de réformes en souffrance à l'Assemblée nationale et dont M. Soppo Priso, conseiller S.F.I.O. de l'Union Française et Président de l'Assemblée territoriale du Cameroun, a pu dire qu'il ne répond ni à l'attente ni aux aspirations des Camerounais.

Par contre, seront favorablement accueillies, les mesures tendant :

1- À doter le Cameroun d'un gouvernement autonome (auprès duquel le Haut-Commissaire ne jouerait provisoirement que le rôle de conseiller technique) et d'une assemblée législative pleinement souveraine. Ceci implique la fixation du délai d'expiration du régime de tutelle, délai qui, compte tenu de la situation actuelle du Cameroun, ne peut excéder cinq ans. Cette réforme faciliterait énormément la réunification des deux Camerouns à laquelle nous tenons autant qu'à l'indépendance. De même la détermination de nos futures relations avec la France.

2 - A rétablir, à l'immédiat, la liberté d'expression et d'action politiques et syndicales au Cameroun. Rien ne peut être fait dans la paix et la concorde sans la levée de l'interdiction prononcée contre l'UPC ni la libération des détenus politiques, anciens militants ou non de l'UPC. Il serait en effet très imprudent de minimiser le danger que représente la mise hors-la-loi de l'UPC, car un

mouvement clandestin est toujours plus à craindre qu'un mouvement légal, surtout que la presse faisait récemment état d'un trafic d'armes en direction de l'Afrique noire. Le désespoir de la masse camerounaise dont les aspirations seraient insatisfaites ne la pousserait-il pas à accomplir un geste regrettable tant pour la paix que pour les rapports franco-camerounais ? II est donc urgent d'agir. La France doit montrer qu'elle n'est pas imperméable à l'expérience.

Est-il besoin d'ajouter que ces mesures impliquent le départ du Cameroun de M. Roland Pré dont personne ne veut plus dans notre pays ?

Tels sont, M. le Président, les faits sur lesquels nous avons cru devoir attirer respectueusement votre attention. Nous espérons que, fidèle au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous ne manquerez pas de prendre en considération notre lettre et de faire droit aux revendications du peuple camerounais.
Soyez assuré, en tout cas, que si votre gouvernement agit dans le sens que nous avons indiqué, il sera unanimement applaudi par les Camerounais et donnera à la France un visage que nous ne lui connaissons plus : un visage d'ami ».[128]

[128] A. D.C ; Dossier 443Qo/ 1, carton Afrique/ Cameroun-Togo 1957-1961

> En dépit de la bonne foi qui fut ainsi manifestée et de la clarté des propositions formulées par les étudiants nationalistes, la France n'y réserva aucune suite positive.

Au total, les mouvements estudiantins africains en général et l'UNEK en particulier considérèrent la loi-cadre comme

> « [...] *Une mystification qui n'a d'autre but que de semer la confusion et freiner le processus historique de notre libération, les jeunes et les étudiants d'Afrique noire s'engagent à sceller l'unité et à créer les conditions concrètes de la formation d'un front de lutte pour l'unité et l'indépendance nationale* ».[129]

À partir d'un regard plus holistique sur la politique coloniale française en Afrique, l'UNEK réclama la réintégration immédiate de l'UPC dans la légalité, notamment à travers la proclamation d'une amnistie.

L'UNEK et l'exigence de l'amnistie en faveur de l'UPC

L'amnistie est un acte du pouvoir législatif qui impose l'effacement des infractions commises et leurs conséquences pénales.[130] Dans

---

[129] A. I. Sow, op. cit.

[130] « *C'est un acte de l'autorité publique qui impose silence à la loi pénale* » ; in Conclusion sur arrêt 28 juillet 1814, citées dans la ***République Universelle de Jurisprudence*** par Merlin, 1827.

cette logique, l'on suppose qu'après une période de tensions sociales et d'agitation politique ayant suscité la mobilisation de mesures énergiques essentiellement répressives dont la prétention est le maintien de l'ordre et la protection de l'intégrité collective, les autorités sont amenées, par un souci d'apaisement, à mettre fin aux sanctions dont la pertinence aurait été invalidée par la réalité.[131]

Un vide politique se fit sentir avec la dissolution de l'UPC, à la suite des incidents qui émaillèrent le climat sociopolitique au Cameroun en 1955.[132] L'absence du mouvement nationaliste dans le paysage politique territorial alimenta une tension sociale préjudiciable à la stabilité du pays. Dès lors, tout en condamnant le décret de dissolution de l'Union des populations du Cameroun, l'UNEK demanda aux groupes communistes à l'Assemblée nationale française de déposer une proposition de loi pour l'amnistie des prétendus auteurs des incidents de mai 1955, notamment avant la tenue des élections qui furent prévues en décembre 1956. Les

---

D'autres auteurs modernes comme les professeurs Stéfani et Levasseur vont dans le même sens, notamment quand ils affirment que « *Les faits qui ont bien lieu, mais ils sont censés n'avoir jamais été incriminés par la loi* ». Dans ***Droit pénal général***, 5è édition n° 587.

[131] Cité par Simon Nken, ***L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique (1948-1962)***, Paris, ANIBWE, 2010, op. cit ; p281.

[132] Roland Pré, Haut-commissaire de la République française au Cameroun, déclare : « *Un vide politique et syndical s'est créé car l'UPC a entraîné dans sa chute la CGT* ». In ***Le Monde*** des 10 et 11 juillet 1955.

démarches de l'Union nationale des étudiants du Kamerun reçurent un écho favorable auprès des acteurs politiques français sensibles à la cause anticolonialiste.[133] Non seulement le groupe communiste à l'Assemblée nationale française demanda l'envoi au Cameroun d'une commission parlementaire pour évaluer les évènements de mai 1955, mais les parlementaires communistes déposèrent également une proposition d'amnistie, dans le sillage de la proposition d'amnistie que présenta le député Soppo Priso Paul, le 23 mars 1956.[134]

A contrario, et fidèles à l'orthodoxie coloniale, les autorités françaises eurent une réaction particulièrement négative à la dynamique qu'insuffla l'Union nationale des étudiants du Kamerun.

---

[133] Sur la demande de Michaux, un membre de son comité, du retour d'un voyage au Cameroun, Massighi, président du comité central de France d'Outre-mer, fut le premier à émettre l'idée de l'amnistie, relevant que le projet de loi sur l'amnistie relatif au Cameroun soit initié et adopté avant les élections du 23 décembre. Il prévenait par ailleurs que sans cette mesure d'apaisement, les élections territoriales au Cameroun seraient faussées, et l'assemblée ainsi élue serait non représentative. Le directeur des affaires politiques réfuta ces propositions, prétextant que le Wouri, le Moungo, la Sanaga-Maritime et le pays bamiléké n'étaient pas tout le Cameroun. Il ajouta qu'une question de cette nature dépassait ses compétences autant qu'elle fut pratiquement irréaliste. In CAOM, affaires politiques, carton 3302, dossier 1, cité par Simon Nken, 2010, ***L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique***, op. cit., p 282.
À noter que Kotouo, sénateur du Cameroun à Paris et Manga Bell, député apparenté au MRP, avaient déposé une proposition de loi dans le même sens. In CAOM, affaires politiques, carton 3302, dossier 1.

[134] La proposition de loi déposée par Kotouo, sénateur du Cameroun à Paris, le 1er mars 1956. In CAOM, affaires politiques, carton 3302, dossier 1, cité par Simon Nken, op. cit.

L'échange que le Haut-Commissaire, Pierre Messmer, et le ministre de la France d'Outre-mer, Gaston Defferre, eurent sur le sujet est édifiant :

> « [...] - *Ce qui nous inquiète,* note-t-on, *c'est la position de l'UPC vis-à-vis de ces élections. Si l'UPC présente les candidats, quel que soit le cas, ils passeront. Le sud, tout le sud est acquis soit à la politique de l'UPC, soit à celle de l'Union Nationale, qui agit sur les directives de l'UPC, qui agite le pays dans la clandestinité ! Dans le cas où ils iraient s'abstenir comme au Togo, nous aurons davantage à réaliser nos projets avec nos amis qui nous restent fidèles.*
> *- Je répète que ce qui nous inquiète, c'est si l'UPC réussit à faire admettre quelque quinze représentants dans l'Assemblée, nos projets échouent et peuvent par là réussir à avoir la majorité par leur maturité politique et de ce fait, ils peuvent faire de cette assemblée une constituante en proclamant l'indépendance. Dans ce cas, nous serons devant le fait accompli et le Cameroun, qu'on le veuille ou pas aura le soutien international.*
> *- Il faut alors que les élections tournent à notre profit, c'est-à-dire avoir la majorité dans l'assemblée même si l'UPC se présentait. C'est une chose difficile certes, mais qu'il faut savoir surmonter. Nous devons réussir pour inclure le Cameroun dans l'Union française* ».[135]

---

[135] Cité par Achille Mbembe, 1990, ***Écrits sous maquis***, éd. Karthala, Paris, pp 227-228.

En exécution des instructions transmises par sa hiérarchie, Pierre Messmer écrira à son tour à Spénal, alors Directeur des affaires politiques :

> « [...] *Je voudrais préciser, pour le ministre et pour toi-même, les motifs qui rendent opportun le prompt dépôt d'un projet d'amnistie, limité d'ailleurs aux faits relatifs aux événements de mai 1955, et ne couvrant pas le délit de reconstitution de la ligue dissoute (...) Le sentiment général d'expectative est très affirmé, une initiative de notre part dans ce sens d'apaisement aurait donc les avantages immédiats, alors que si nous repoussons de nous voir contraints par les événements, nous ne retirerons aucun bénéfice moral. Un prompt dépôt à la fin de l'actuelle session de l'Assemblée nationale ne sera d'ailleurs pas examiné avant un certain nombre de mois, et la loi ne sera probablement pas votée avant la fin d'année. Nous aurons d'ici là à notre disposition, un moyen d'action sur les upécistes qui sauront qu'une agitation dans l'illégalité ne pourra que compromettre leur amnistie et leur retour dans la légalité. De toute façon et avant qu'intervienne effectivement l'amnistie sur les upécistes, un grand nombre de cas individuels aura été résolu selon la procédure ordinaire. Beaucoup de condamnés seront à l'expiration de leur peine, d'autres auront bénéficié des libérations conditionnelles ;*

classiques à l'occasion des fêtes nationales, des acquittements et des non-lieux seront intervenus ».[136]

L'amnistie ne fut pas votée, et l'UNEK qui fut parfaitement avertie de l'arbitraire colonial comprit le dessein machiavélique de l'administration française. Et comme on aurait pu le prévoir, des troubles se produisirent pendant la campagne électorale de décembre 1956.[137] Ces troubles furent le prélude autant que le prétexte à une répression plus cruelle. L'association des étudiants camerounais en fit une communication cinglante dans l'édition du 4 janvier 1957 de l'hebdomadaire *Interafrique* :

« *L'Association des Étudiants Camerounais stigmatise une fois de plus cette politique déloyale et dénonce avec indignation l'état de siège instauré au Cameroun sous administration française depuis le 18 décembre 1956.*

*En effet, la presse du 3 janvier 1957 signale des opérations de police ayant entraîné 20 morts au cours de la journée du 31 décembre 1956. La même presse précise par ailleurs que les informations qui lui parviennent sont filtrées (**Le Monde** du 5 janvier 1957).*

Mais, des informations recueillies d'autre part, nous apprenons qu'en évidence il y en a davantage.

---

[136] C.A.O.M, affaires politiques, carton 3302, carton1, cité par Simon Nken, op. cit.

[137] Pour une bonne compréhension des troubles liés aux élections territoriales de 1956, lire Daniel Abwa, 2010, ***Cameroun : Histoire d'un nationalisme 1884-1961***, in revue ***Outre-mers***, tome 97, n°368-369, 2e semestre 2010, dossier, "Cinquante ans d'indépendances africaines", pp. 235 à 279.

Des troupes sont installées dans toutes les localités du territoire et notamment dans les régions de la Sanaga-Maritime où la population a été unanime contre les élections en application de la loi-cadre Defferre. Le 20 décembre 1956, 200 parachutistes, venant de la base de Douar, ont été lancées sur Eséka. Et, depuis lors, les parachutistes viennent chaque jour par milliers pour massacrer les populations sans défense de cette localité. Des troupes conduites par des officiers, des sous-officiers, sont versées à travers les forêts de cette région sous prétexte qu'elles cherchent le secrétaire général de l'UPC : Ruben Um Nyobè. C'est un véritable état de siège dans cette région. Des fusillades impitoyables faisant des centaines de morts chaque jour, et toujours depuis le 20 décembre, de nombreux disparus. Tout cela, suivi de déportations vers des destinations inconnues. Dans la seule journée du 27 décembre, on signale au moins 80 morts, des femmes et des enfants sont impitoyablement massacrés.

L'Association des Étudiants Camerounais réaffirme sa prise de position lors de son dernier congrès, en faveur de la Réunification et de l'indépendance immédiates, conteste la validité des élections du 23 décembre et réaffirme leur position en faveur de l'indépendance.

Considérant l'arrestation de nombreux nationalistes, le transport au Cameroun des troupes de parachutistes chargées de perpétrer la terreur en vue de forcer le peuple à voter,

Considérant que l'élection d'une Assemblée chargée de se prononcer sur le futur statut du Cameroun, les arrestations, les emprisonnements des nationalistes, les destitutions sont autant de mesures arbitraires violent la libre expression de tous ;

Considérant le maintien de l'interdiction qui frappe le parti nationaliste camerounais, l'UPC, en dépit de nombreuses pétitions que le peuple et les étudiants camerounais ont adressées tant au gouvernement français qu'à l'ONU ;

Considérant les abstentions massives qui ont atteint plus de 80 % dans certaines régions, à la suite de la non-satisfaction des conditions préalables posées par le peuple camerounais à sa participation aux élections...

1- *estime non valables les élections du 23 décembre qui sont la négation pure et simple de la démocratie ;*
2- *réaffirme son entière solidarité avec le parti nationaliste et avec tous les nationalistes camerounais victimes de la répression ;*
3- *s'élève avec force contre la campagne de mensonges à l'opinion française et à l'internationale* ».

Ainsi, pour l'UNEK, la situation d'instabilité socio-politique dans laquelle le territoire camerounais se trouvait plongé était la conséquence d'une approche inique de gouvernement délibérément entretenue, qui reposait essentiellement sur l'équivoque, la terreur et l'arbitraire. En effet, l'assassinat de Ruben Um Nyobè, qui

intervient plus tard dans le "*maquis*" de Boumnyébél dans la Sanaga-Maritime, apparaît comme le moment dramatique le plus symbolique de la violence politique coloniale au Cameroun.

L'UNEK face à l'assassinat de Ruben Um Nyobè et de Félix Roland Moumiè

Ruben Um Nyobè fut le leader charismatique de l'Union des populations du Cameroun.[138] Au milieu des années 1950, il s'est déjà construit une aura politique extraordinaire. Le programme d'émancipation anticolonialiste qu'il propose aux populations camerounaises et qu'il présente avec un talent inédit aux échelles africaine et internationale représente un réel danger pour le Projet colonial français qui ne peut guère s'en accommoder plus longtemps. Ruben Um Nyobè est assassiné le 13 septembre 1958[139] par les troupes coloniales françaises sept mois après la nomination

---

[138] Pour Achille Mbèmbè, Ruben Um Nyobè assuma pleinement une triple identité : il fut le scribe, le mentor et le tribun, au service du peuple camerounais, op.cit.

[139] La mise à prix de la tête de Ruben Um Nyobè par les Français depuis 1956 est une réalité. En témoigne, la perception par Makon Luc, un indicateur au service de la police de renseignements français au Cameroun, d'une prime pour sa traîtrise. In ANY 1AC/35 (D), Nyong et Kellé, cité par Daniel Abwa, op. cit.

d'Ahmadou Ahidjo au poste de Premier ministre.[140] À l'annonce de celui que les populations appellent affectueusement, *Mpódól*, le porte-parole en langue bassa, l'UNEK est sous le choc. Sous la conduite de Sengat-Kuo François, l'Union nationale des étudiants du Kamerun organise une grande manifestation de protestation devant la Délégation du Cameroun, sise au 26, rue Murillo dans le 8ème arrondissement de Paris. La manifestation des étudiants va coïncider avec le séjour du nouveau Premier ministre camerounais à Paris.[141] La protestation verra la participation engagée de la FEANF et les étudiants africains brandissent des banderoles où il est écrit, entre principaux messages : « *À BAS LES ASSASSINS DE RUBEN UM NYOBÈ!* ».[142]

Le succès de la manifestation de Paris favorisa le raidissement du rapport des autorités françaises à l'Union nationale des étudiants du

---

[140] L'assassinat de Um Nyobè fut planifié et programmé. Ce n'est ni une « *bavure* » ni une « *méprise* » comme le prétendent entre autres Jacques Foccart, Richard Joseph et Georges Chaffard.
Bien avant le 13 septembre, en effet, à travers des sources de plus en plus concordantes, la cachette de Um Nyobè est localisée par le capitaine Agostini, officier de renseignements et par M. Conan, inspecteur de la sureté, tel qu'il aurait pu faire l'objet d'une arrestation et d'un emprisonnement si les Français avaient simplement voulu l'arrêter. Mais Daniel Abwa se demande si les Français eurent intérêt à laisser vivant une personnalité aussi charismatique, alors que le général de Gaulle venait de subir quelques jours plus tôt, le 25 août, la légendaire « *gifle* » de Sékou Touré, un autre grand nationaliste africain. In Daniel Abwa, op. cit., p 275.
[141] A.R.G.
[142] A.D.C. carton 372Qo- Afrique Levant.

Kamerun en même temps qu'il accentua l'hostilité de l'UNEK à l'égard de la politique française et des autorités mises en place au Cameroun. Il en découle entre autres conséquences que quoiqu'elle fût confinée dans la clandestinité, l'UPC put définitivement compter aussi bien sur l'appui de l'UNEK que sur la solidarité et le soutien des organisations panafricaines telles la FEANF et le Parti Africain de l'Indépendance (PAI) dont il convient de noter qu'elles regroupèrent alors la majorité des associations d'étudiants africains.

Depuis les évènements de mai 1955, de nombreux militants et leaders de l'UPC contraints à l'exil s'installèrent dans différents pays en Afrique mais aussi en Europe et en Asie. Le 3 novembre 1960, le Docteur Roland Félix Moumié qui avait succédé à Ruben Um Nyobè à la tête du parti nationaliste trouva la mort dans un hôpital de Genève en Suisse 3 novembre 1960, à la suite de l'empoisonnement dont il fut victime de William Betchtel, un agent des services secrets français qui a réussi à se faire passer pour un journaliste. L'assassinat de Roland Félix Moumié[143] fut ressenti comme un autre

---

[143] Jean François Held révèle que :

« Cela *faisait longtemps que les services secrets français s'intéressaient au Cameroun*, l'auteur précise que *connaissant le rôle de Moumié dans la révolution kamerounaise, et en le supprimant, les colonialistes français espéraient ralentir la révolution*. L'auteur poursuit en ironisant sur *la demande d'extradition que le Cameroun adressa à l'Allemagne Fédérale, réclamant William Becthel comme « responsable d'un meurtre sur un ressortissant camerounais »*.

coup dur assené au mouvement anticolonialiste, et l'UNEK saisit l'occasion de son Xème congrès réuni à Paris les 27, 28 et 29 décembre 1960 pour rendre publique une motion d'indignation et de condamnation du Rouleau compresseur colonial[144] :

> « *Profondément ému et indigné par le lâche assassinat par empoisonnement conçu par les impérialistes franco-américains et perpétré par la « main rouge » contre l'intrépide et incorruptible Dr Félix Roland Moumié, président de l'Union des Populations du Cameroun l'UPC le 3 novembre 1960 à Genève (Suisse).*
> *Rappelant que le 13 septembre 1958, Ruben Um Nyobè secrétaire général de l'UPC tombait héroïquement au Kamerun sous les balles des colonialistes français,*
> *Considérant que cette nouvelle et cruelle disparition en la personne de Félix Roland Moumié est une lourde perte tant pour la révolution kamerunaise qui se trouve à sa phase cruciale que l'Afrique tout entière,*
> *Considérant cet ennemi implacable de l'impérialisme et de l'injustice sous toutes ses formes qui, alors que ses assassins apprêtaient déjà leur poison, écrivaient le 13 octobre 1960 pour élever une vive protestation contre la suppression arbitraire et massive des bourses aux*

Cité par Simon Nken, ***L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique***, op. cit.

[144] Si l'assassinat de Moumiè fut un non-événement au Cameroun, ses conséquences furent paradoxalement déterminantes pour l'avenir du pays, eu égard à son retentissement international.

étudiants par les 'laquais' installés à Yaoundé : "Frapper les étudiants, c'est frapper le peuple".

Considérant la colère et la révolte suscitées à l'échelle internationale et au Kamerun en particulier par cet acte ignoble et sans lendemain pour ses auteurs,

1- *s'incline respectueusement devant la dépouille mortelle et la vénérée mémoire de Félix Roland Moumié, grand héros de la République kamerunaise ;*
2- *adresse ses sincères condoléances à la famille du grand disparu ;*
3- *dit hautement sa profonde et tenace indignation, une fois de plus, contre les procédés aussi sadiques que lâches dont usent les impérialistes pour priver l'Afrique de ses meilleurs fils ;*
4- *souligne avec gravité et s'élèvent vivement contre la complicité des béni-oui-oui sanguinaires de Yaoundé dans ce crime ;*
5- *note que cette cascade odieuse d'assassinats de dignes fils du Kamerun et de dirigeants de l'authentique mouvement de libération de notre peuple montre à l'évidence que les colonialistes et les impérialistes franco-américains et leurs compères dans leurs vains efforts pour consolider le néocolonialisme et le fascisme au Kamerun en particulier et en Afrique en général, sont décidés à supprimer physiquement tous les dirigeants, tous les porte-parole intègres des peuples en lutte afin, croient-ils, de semer la panique pour avoir une liberté de manœuvre ;*

6- *lance en conséquence un appel solennel à tous les membres de l'UNEK, dignes héritiers de ceux qui sont morts, dignes associés de ceux qui vivent, c'est-à-dire qui luttent, enfin providence de ceux qui naîtront, pour redoubler de vigilance et pour resserrer les rangs aux côtés du peuple kamerunais martyrisé ;*

7- *réaffirme son indéfectible soutien aux compagnons de lutte de Ruben Um Nyobè et de Félix Roland Moumiè, à la jeune dynamique Armée de Libération Nationale du Kamerun pour que le drapeau tombé des mains de nos héros ne soit jamais souillé par les profanateurs, ce, jusqu'à la victoire décisive pour laquelle ils sont morts avec d'autres milliers de compatriotes.*

Vive le Kamerun réunifié et indépendant !

Vive l'UPC ! ».[145]

Les éléments du discours portés par la déclaration de l'UNEK indiquaient sans équivoque que l'Association nationale des étudiants du Kamerun manifestait plus que jamais son engagement à poursuivre tous azimuts la lutte anticolonialiste pour l'indépendance véritable du territoire camerounais, malgré le démantèlement de l'UPC.

[145] A. D.C., dossier 443Qo/ 1, carton Afrique/ Cameroun-Togo 1957-1961.

L'UNEK et la communication du problème camerounais à l'ONU

L'une des missions les plus importantes que se donna l'Union nationale des étudiants du Kamerun fut l'animation aux niveaux national, africain et international de la flamme de la lutte pour la réunification des territoires camerounais et l'indépendance du pays. L'UNEK s'investit pleinement à cette mission partout où elle le pût, notamment en France, au Royaume-Uni et en Irlande. Bénéficiant du soutien de la Fédération des étudiants de l'Afrique noire en France, l'UNEK porta le problème camerounais sur tous les forums internationaux qui pussent compter à cette époque. De nombreux étudiants camerounais parcoururent le monde pour présenter, expliquer et convaincre les États, les organisations et les personnalités, du bien-fondé et de la nécessité des revendications nationalistes et d'émancipation du joug colonial français.

Cependant, la mission de publicisation de la cause nationaliste camerounaise participa des mandats originaires de l'UNEK dont il faut rappeler qu'elle organisa déjà en 1954 à Paris, un grand meeting en l'honneur de Ruben Um Nyobè qui rentrait d'une intervention mémorable à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies. Le leader charismatique du mouvement nationaliste venait d'instruire le procès de l'indépendance du Cameroun devant la

Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU. Au cours de la rencontre que les étudiants africains organisèrent pour le célébrer, le secrétaire général de l'UPC fit le compte rendu de sa mission à l'ONU en remerciant tous les appuis qui rendirent son séjour onusien possible.[146] La manifestation de Paris fut un succès majeur pour l'organisation estudiantine ; elle constitua un réel catalyseur dans la connaissance du mouvement et l'adhésion des étudiants à l'UNEK. Eu égard à la disponibilité que la Commission de tutelle de l'ONU manifesta d'entendre un certain nombre de représentants nationalistes camerounais, l'UNEK se proposa d'envoyer son président auprès de l'organe des Nations Unies en 1957. Mais Sengat-Kuo François déclina l'offre au prétexte que cette mission de politique internationale put entraver ses études et son séjour en France.[147] En revanche, Sengat-Kuo proposa à l'organisation de déléguer un camarade qui eût déjà terminé ses études et qui fût ainsi hors de portée de l'arbitraire des autorités françaises.[148]

Autant l'attitude méfiante du président de l'association fut parfaitement comprise de beaucoup, autant elle laissa de nombreux militants de l'UNEK sceptiques. Finalement, l'Union des étudiants

---

[146] A. D.C, dossier 443Qo/ 1, carton Afrique/ Cameroun-Togo 1957-1961.
[147] Id.
[148] Ibid.

délégua un autre de ses leaders les plus en vue, en la personne de Ossende Afana Castor, alors docteur en science économique de l'université de Toulouse. Ossende Afana fit le voyage des Nations-Unies[149] où il présenta la contribution des étudiants camerounais au *Nkàà Kúndè*, le procès de l'indépendance, en langue bassa. Plus tard, plusieurs autres leaders étudiants furent envoyés à New-York pour la même cause. Que ce fût Doo Kinguè Michel, Nguenga Koutou Jean en 1958, Tchaptchet Jean-Martin, Fongum Gorgi Dinka, Egbe et Anomah Ngu Victor en 1959, la mission consista à éclairer toujours davantage et à convaincre les Nations Unies du problème national camerounais.[150]

Une équipe conjointe de l'UNEK et NUKS fut déléguée en 1959 auprès de la Commission de tutelle. Cette fois-là, elle fut constituée de Tchaptchet Jean-Martin, Fongum Gorji Dinka et Anomah Ngu Victor.[151] Les représentants de l'UNEK étaient appelés à prendre part au débat sur la levée de la tutelle au Cameroun, aux côtés des plénipotentiaires de l'UPC, leurs alter ego, et face aux mandataires

---

[149] Ibid.

[150] Au-delà des multiples voyages des leaders estudiantins aux Nations Unies, l'UNEK envoie également de nombreuses pétitions à la Commission de tutelle des Nations Unies au sujet de l'indépendance et de la réunification du Cameroun.

[151] Fongum Gorgi Dinka et Niba Ngu représentaient le National Union of Kamerun Students (NUKS) qui fut l'organisation de l'UNEK chez les étudiants de langue anglaise.

du pouvoir colonial français.[152] Au cours des discussions, ils exigèrent la révocation de l'interdiction de l'UPC depuis juillet 1955 au Cameroun, notamment avant que le processus conduisant à l'indépendance ne fût mené à son terme, aux antipodes du programme colonial. Dans la déclaration qu'ils formulèrent devant l'instance onusienne, Fongum Gorji Dinka et Tchaptchet Jean-Martin, respectivement porte-parole des étudiants camerounais du Royaume-Uni et de France, tinrent à indiquer l'authenticité de la démarche des étudiants qui étaient parfaitement conscients et profondément préoccupés de leur pays. Aussi réaffirmèrent-ils avec fermeté leur engagement à s'investir pour l'émancipation, la protection de l'intégrité et le développement du territoire camerounais. C'est dans cette logique que les étudiants qui regrettaient que la personnalité juridique du territoire camerounais telle qu'établie dans les traités fut royalement ignorée par le régime de tutelle dirent leur souci viscéral d'éviter à l'État indépendant du Cameroun de rester un État incarcéré et sous emprise bénéficiant tout juste d'une indépendance proclamée et de forme.

[152] La délégation de l'UPC, UFEFEC, JDC, était conduite par le Dr Félix Roland Moumié et Tchoumba Ngouakeu Isaac. Le camp du pouvoir colonial français comprenait Ahmadou Ahidjo et Kemajou Daniel.

C'est le lieu de relever que le Cameroun avait été administré jusque-là en l'absence de toute structure de gouvernement compétente sur l'ensemble du territoire. Aussi l'une des préoccupations de l'UNEK fut-elle d'obtenir de l'ONU qu'elle favorisât la mise en place dans le futur État indépendant des conditions durables qui permettraient le déploiement d'une autorité qui unifie et intègre tout le pays.[153]

Le représentant de la National Union of Kamerun Students (NUKS), Fongum Gorji Dinka, intervint le premier dans le débat à la Commission onusienne.[154] Il présenta ainsi qu'il suit la position de son organisation :

> « *Les obstacles à la création d'un gouvernement central proviennent de deux causes. Le premier est le peu*

---

[153] Cité par Abel Eyinga, op. cit.

[154] Il est particulièrement intéressant de savoir que ce fervent partisan de la réunification et de l'indépendance totale du Cameroun dans les années 1960 est devenu dans les années 1980, pionnier du mouvement séparatiste de l'Ambazonie.
Fondateur du Southern National Council (SCNC). Fongum Gorji Dinka fut arrêté à Bamenda le 31 mai 1985, expédié à Yaoundé et mis à la disposition du tribunal militaire. Détenu en secret, supplicié, l'ancien leader du National Union Kamerun Students put s'enfuir alors que le régime se préparait à l'envoyer à l'hôpital psychiatrique Jamot pour soigner sa « folie » indépendantiste.
Il se réfugie à la résidence du Haut-commissaire de Grande-Bretagne, James Glaze, à Yaoundé. Le diplomate rejeta sa demande d'asile et le remit à la police camerounaise. Fongum Gorji Dinka fut conduit cette fois à la Brigade Mixte Mobile (BMM) où il fut emprisonné. En mars 1988, il se soustrait à la vigilance d'une assignation à résidence à Bamenda et s'exile au Nigéria d'où il s'envola pour la Grande-Bretagne en 1995.
Lire Jean-Marc Soboth, 2020, ***Ambazonie : Dessous d'une guerre fratricide***, Les éditions afro-canadiennes, Québec.

d'empressement que montrent la France et M. Ahidjo, Premier ministre du Cameroun sous administration française, à retarder l'indépendance, ne serait-ce que quelques mois. Mais si la France est peu disposée à attendre, la tutelle qu'elle désire si vivement voir cesser pourrait être assumée immédiatement [par] la Guinée ; si M. Ahidjo est peu désireux d'attendre en raison de la pression de l'opinion en faveur de l'indépendance -la pression dont il a fait mention -, il n'a qu'à démissionner.

L'autre obstacle à l'unification est le résultat des patients efforts tentés par le Royaume-Uni en vue de "décamerouniser" la population de la zone britannique par des mesures scolaires et administratives. Le Royaume-Uni a tout d'abord divisé arbitrairement sa zone en deux secteurs ; il s'est ensuite mis en devoir d'isoler les uns des autres les districts administratifs du secteur septentrional et de les relier aux centres locaux du Nigéria. Le Royaume-Uni prétend que ces mesures avaient pour but de grouper les populations de même origine ethnique. Or les trois quarts environ de la population de la province de l'Adamawa vivent au Cameroun, et un quart seulement au Nigéria. Selon le Royaume-Uni, le quart qui se trouve au Nigéria devrait entraîner dans le Commonwealth les trois quarts qui vivent au Cameroun. Or le territoire tout entier fait partie du Cameroun, non seulement en raison d'affinités ethniques, mais aussi en vertu d'un traité.

L'emprise administrative du Nigéria sur le Cameroun septentrional est si forte que, dans son rapport sur le

Cameroun sous administration britannique (T/1426 et Add. 1), la mission de visite des Nations-Unies dans les territoires sous tutelle de l'Afrique occidentale (1958) elle-même en a mentionné les preuves, ainsi que celles des moyens d'intimidation utilisés par le parti de la majorité pour supprimer les opinions contraires aux siennes. Les pétitionnaires qui sont venus soutenir le contraire devant les Nations Unies ne peuvent prétendre représenter la population du Cameroun septentrional, puisque le Cameroun septentrional n'a jamais connu d'élections démocratiques avec suffrage universel des adultes et scrutin secret. En outre, il entre dans les intentions déclarées du gouvernement de la région du Nord de continuer à priver les femmes du droit de vote. Pour cette seule raison -même s'il n'y en avait pas d'autres -les Nations-Unies ne devraient pas permettre que cette zone soit séparée du reste du Cameroun ».[155]

Fongum Gorji Dinka battit donc en brèche les arguments du camp adverse en faveur du maintien d'un régime de tutelle dit modifié pour le Cameroun méridional. En revanche, pour la mise en place d'un gouvernement qui fédère l'ensemble du Cameroun, Gorji Dinka proposa l'organisation en octobre 1959 d'élections générales sous la supervision des Nation Unies, au moyen desquelles le peuple élirait un parlement central. Dans cette perspective, le délégué de la NUKS

[155] A.D.C., dossier 443Qo/1, Nation-Unies.

proposa que la commission spéciale qui serait désignée pour gérer les élections partirait pour le Cameroun à l'issue de la XIIIème session de l'Assemblée générale de l'ONU. Six premiers mois permettraient à la Commission des Nations Unies de préparer une atmosphère d'apaisement et de libre opinion dans laquelle se déroulent une campagne électorale sereine et un scrutin normal. Et c'est au parlement ainsi constitué qu'il reviendrait, avec l'accompagnement des Nations Unies, d'examiner les conditions et modalités les plus durables qui conduisent à l'unification. C'est la démarche que proposait l'organisation des étudiants camerounais de langue anglaise pour assurer la souveraineté et l'intégrité territoriale du Cameroun.

Dans le sillage de son camarade de la NUKS, Tchaptchet Jean-Martin s'appesantit sur le Rapport de la mission des Nations Unies au Cameroun. Le représentant de l'UNEK contesta le bien-fondé de la conclusion du document, notamment le paragraphe 141 relatif au Cameroun français (T/1427 et T/1434) qui prétendait que l'Assemblée législative sous administration française était représentative et par conséquent qu'il n'y eut pas de raison suffisante pour organiser de nouvelles élections générales avant la levée de la tutelle. Tchaptchet Jean-Martin observa que le séjour de trois semaines de la mission onusienne aurait été largement

insuffisant pour permettre un examen rigoureux et exhaustif de tous les problèmes que posait le territoire camerounais dans sa spécificité, entre autres éléments qui éclairaient l'invalidité des notes de la mission de l'ONU. Du point de vue de l'Union nationale des étudiants du Kamerun :

> « *Il existe d'importantes raisons pour organiser des élections générales sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies avant l'indépendance. L'Union nationale des étudiants kamerunais conteste l'affirmation de M. Ahidjo selon laquelle son gouvernement jouit de l'appui populaire, et l'opinion est généralement divisée quant au caractère représentatif des institutions actuelles. Dans ces conditions, des élections organisées sous le contrôle des Nations Unies avant l'indépendance permettraient à coup sûr une consultation effective et loyale de la population et l'établissement d'un gouvernement vraiment représentatif. Si ces élections étaient organisées après l'accession à l'indépendance, rien ne pourrait garantir leur caractère libre et démocratique, et l'Organisation des Nations Unies, gardienne de la paix et de la sécurité mondiales, serait tenue pour responsable de tout désordre qui pourrait survenir.*
>
> *De l'avis de l'Union nationale des étudiants kamerunais, une indépendance hâtivement négociée entre, d'une part, un gouvernement camerounais qui s'est montré réservé à l'égard des aspirations nationales, et, d'autre part, le*

gouvernement français qui s'est montré opposé au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'a été que trop clairement démontrée en Indochine, en Tunisie et au Maroc, et l'attitude de la France envers la Guinée nouvellement indépendante est encore présente dans toutes les mémoires. Le gouvernement français devrait se déclarer en faveur d'élections générales sous le contrôle des Nations Unies avant l'indépendance, ne serait-ce que pour prouver au monde et à l'opinion camerounaise que l'appui énergique accordé par lui au Gouvernement Ahidjo ne signifie pas qu'il existe entre les deux gouvernements, des engagements préalables [...]

L'Union nationale des étudiants Kamerunais demande donc une amnistie totale et inconditionnelle, l'abrogation du décret du 13 juillet 1955, l'organisation d'un référendum sur la réunification des deux Camerouns avant la fin de juin 1959, et des élections générales pour une assemblée constituante avant novembre 1959. L'assemblée ainsi élue proclamerait l'indépendance le 1er janvier 1960 au plus tard. Le référendum et les élections devraient être contrôlés à tous les stades par une commission des Nations Unies qui veillerait à ce que tous les mouvements politiques camerounais soient libres de faire campagne dans les deux Camerouns ».[156]

Les plaidoiries du mouvement estudiantin kamerunais aux Nations-Unies reçurent le soutien d'organisations diverses autant que de

[156] A.D.C., dossier 443Qo/1 Nation-Unies.

quelques pays à l'instar de la Guinée dont le représentant, M. Diakaté, s'insurgea clairement contre la position française et des Nations-Unies :

> « *Pourquoi on refuse au peuple camerounais sous administration française*, se demandait le diplomate guinéen, *le droit de disposer de lui-même, en choisissant le gouvernement et la constitution qui lui conviennent, sous le contrôle des Nations -Unies ? Et pourquoi la France maintient-elle par la force des baïonnettes un gouvernement vomi du peuple et donc la faiblesse devient chaque jour évidente* ? ».[157]

C'est ainsi que la délégation guinéenne invita l'Assemblée générale à prendre en considération les propositions présentées par les nationalistes camerounais.

L'UNEK dénonça les manœuvres dilatoires et manipulatrices du gouvernement français qui s'illustrait par la désignation arbitraire d'élites indigènes qui non seulement lui furent acquises mais s'accommodaient de la tutelle coloniale ainsi que de l'intégration du Cameroun dans l'Union française. Tels furent les cas Mbida André-Marie, nommé Premier ministre le 12 mai 1957 et Ahmadou Ahidjo qui le remplaça le 18 février 1958. L'Administration coloniale

---

[157] Documents officiels de l'Assemblée générale, 13ème session du 9 novembre 1959, p.3 in ADC, Dossier 443Qo/1 Nation-Unies.

française élimina les leaders nationalistes qui proposaient aux populations un programme de trois points axés sur la réunification des territoires oriental et occidental, l'indépendance de l'ensemble du territoire et la mise en place des conditions de développement économique.

De même, l'UNEK fustigea le tandem Ahmadou Ahidjo/John Ngu Foncha qui œuvra contre une réunification cohérente. En effet, la République fédérale du Cameroun naquit de la division du Kamerun en trois parties dont l'une fut intégrée au Nigéria contre la volonté des populations indigènes.[158]

Le mouvement estudiantin se battit en usant des moyens et opportunités dont elle disposa. L'UNEK dépêcha des délégations aux Nations Unies à trois reprises, en 1957, 1958 et 1959 pour présenter l'avis des étudiants camerounais et convaincre la communauté internationale de la légitimité des revendications indépendantistes et de la pertinence du programme nationaliste. Les Nations Unies écoutèrent davantage Kosciusko Morizet, le représentant de la France au Conseil de tutelle et penchèrent vers le programme colonial français qui bénéficiait du soutien des dynamiques impérialistes. En fin de compte, la levée de tutelle fut votée aux

[158] Lire Daniel Abwa, 2010, op. cit.

conditions de la France, avec toutes les conséquences néfastes que cette décision qui participa de la programmatique coloniale engendra sur la durée sur le futur État du Cameroun.[159]

Lors du XIème congrès tenu le 28 décembre 1959 à Paris, l'UNEK exprima sa réprobation de l'attitude onusienne et de la politique coloniale française dans une motion condamnant avec véhémence le décret de la levée de tutelle que les étudiants qualifièrent de scélérate. Les mots de l'organisation estudiantine furent sans nuance :

> « *Le Cameroun français ayant accédé à l'indépendance dans le chaos, c'est-à-dire dans les conditions contraires à celles que préconisaient l'UNEK et l'ensemble des organisations patriotiques camerounaises, le syndicat étudiant décida de déclarer le 1er janvier 1960 "Journée de deuil national", conformément à la résolution ci-dessous de son dernier congrès du 28 décembre 1959 :*
> *Motion sur les fêtes de l'indépendance du Kamerun :*
> *L'Union des étudiants du Kamerun, réunie en congrès du 26 au 30 décembre 1959, à Paris,*
> *Considérant que la situation qui existe au Kamerun est d'une extrême gravité, qu'elle nécessite de la part des étudiants un examen objectif et approfondi,*

[159] L'un des cas le plus emblématiques de l'arbitraire et de la violence du régime colonial issue de l'indépendance factice de 1960 est sans aucun doute le train de la mort en 1962.

Considérant que l'indépendance pour une nation n'est pas une notion abstraite, mais implique la consécration d'un État où le peuple constitue l'élément essentiel et prépondérant,

Considérant que l'un des principes fondamentaux de l'UNEK est de se placer toujours aux côtés du peuple Kamerunais pour jouer d'avant-garde dans la lutte de libération nationale,

Considérant que les propositions de compromis présentées par la conférence pancamerounaise des étudiants, lesquelles manifestent un esprit de franche conciliation, n'ont pas encore été prises en considération par le Gouvernement franco-camerounais,

Considérant que cette attitude a contribué à détériorer la situation au Kamerun et fait que les festivités organisées dans de telles circonstances sont inopportunes, étant entendu que la proclamation de l'indépendance au 1er janvier 1960 demeure un acte historique,

Considérant que si les étudiants, de par leurs positions antérieures ne peuvent participer aux festivités organisées par le gouvernement dans les circonstances présentes, ils doivent au contraire accueillir nécessairement l'avènement de l'indépendance avec satisfaction :

1. Approuve la décision du comité exécutif tendant à boycotter lesdites festivités et à faire du 1er janvier 1960 une journée de deuil, attendu que cette décision du comité exécutif ne signifie pas la rupture avec un quelconque interlocuteur kamerunais, y compris le gouvernement ;

2. Assure le comité exécutif du soutien indéfectible du Congrès et proteste contre les menaces qui pèsent sur ses membres ;

3. Invite le comité exécutif à organiser une grande réunion d'information le 31 décembre 1959 à 16heures pour rendre publique notre position, et tenir une réunion au Foyer des étudiants kamerunais le 1er janvier 1960 à 21heures ;

4. Demande à toutes les sections de l'UNEK d'organiser à cet effet des réunions d'information aux dates de leur choix. Réaffirme sa solidarité avec le peuple kamerunais dans ses efforts pour réaliser l'indépendance véritable et la réunification dans l'union, la paix et la concorde ».[160]

La réaction de l'UNEK amena de nombreux acteurs et populations à boycotter[161] les festivités officielles organisées le 1er janvier 1960 pour célébrer l'indépendance proclamée, ce qui provoqua le courroux des autorités du nouvel État.[162]

---

[160] A.R.G., carton UNEK, dossier 429.467/1.

[161] La décision de boycotter les fêtes du 1er janvier 1960 n'avait pas fait l'unanimité au sein de l'UNEK. Parmi les étudiants ayant manifesté la plus grande hostilité à la décision prise, on peut citer entre : Ekani Denis, Foalem Ambroise, Tchinou Philippe et Yonké Jean Baptiste. In Abel Eyinga, op. cit.

[162] Avec l'ordonnance 06-OF 18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion et dont l'article 3, les autorités françaises et leurs alliés camerounais mirent en place un système de dissuasion pour prévenir toute contestation et réprimer les velléités d'opposition. Cette disposition punissait d'une peine de 1 à 5 ans, quiconque aurait soit émis ou propagé des bruits, nouvelles, rumeurs mensongères, soit formulé des commentaires tendancieux ou propagé des bruits, nouvelles, rumeurs ou commentaires susceptibles de nuire aux autorités. L'article 2 de cette ordonnance punit de mêmes peines quiconque aura par quelque moyen que ce soit, porté atteinte au respect dû aux autorités politiques.

C'est ainsi que s'ouvrit un antagonisme plus que larvé entre les autorités de Yaoundé et les militants estudiantins.[163] Le pouvoir camerounais qui se confondait avec le pouvoir colonial français s'attaqua sans ménagement à l'organisation des étudiants nationalistes en usant de toute la violence qu'il put exercer, de la menace, de l'intimidation, de la propagande mais aussi des stratégies d'infiltration, de corruption et de division, avec le double objectif d'isoler le noyau des militants irréductibles et de fragiliser le mouvement.

[163] A.R.G., carton UNEK, dossier 429.467/1.

CHAPITRE 3 - LA RÉPRESSION COLONIALE ET NÉOCOLONIALE CONTRE L'UNEK

Comme ce fut le cas de la plupart des syndicats d'étudiants africains[164], l'UNEK ne suscita aucune hostilité déclarée des autorités coloniales au moment de sa création. Au contraire, c'est une collaboration tout juste normale qui caractérise les rapports entre l'Administration et l'Association des Étudiants Camerounais de France (A.E.C.F).[165] Par exemple, l'organisation des camps de vacances pendant les périodes de trêve universitaire est facilitée par les autorités françaises. D'une année académique à l'autre, les étudiants se retrouvent allègrement à Saint-Germain-en-Laye, à Meudon, à Raincy ou à Rambouillet. À l'aune des préoccupations essentiellement sociales et académiques qui motivent la création de leur association, les étudiants consacrent les rencontres pour développer l'entraide intergénérationnelle afin d'assurer leur réussite académique. À côté du sport, de la musique, du conte, et des activités de socialisation, les camps de vacances sont également le lieu de réflexion et d'émulation intellectuelle. Des conférences sont

---

[164] Entre autres, l'association des étudiants de la Côte d'Ivoire (AECI), la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), etc.

[165] En guise de rappel, il s'agit de la première dénomination de l'UNEK.

données par les pairs sur diverses problématiques. Hebga Meinrad en délivre une en 1952 à Saint-Germain-en-Laye ; Soppo Priso Paul, Aujoulat Louis-Paul et d'autres en donnèrent également jusqu'en 1954 à Rambouillet. Les étudiants apprennent à se connaître, à discuter et développent leur sensibilité pour leur pays d'origine.

Avec le temps, l'association estudiantine va se structurer aussi bien sur le plan organisationnel que du point de vue de sa vision intellectuelle. Au-delà des missions de défense des intérêts sociaux et quotidiens des membres, les étudiants s'investissent également dans la défense des intérêts de leur pays. C'est à partir de ce moment que l'organisation estudiantine se présente comme un cadre de mobilisation nationaliste, anticolonialiste et indépendantiste pour le Cameroun et l'Afrique. Dès lors, elle suscite l'attention des autorités coloniales françaises qui procèdent dès 1957, à l'interdiction des camps de vacances. Le ministre de la France d'Outre-mer s'insurge contre les tendances extra-académiques et sociales de l'association estudiantine et interdit de manière formelle l'organisation des camps de vacances afin d'étouffer l'émergence de la dynamique nationaliste et de prévenir les risques inhérents à la politisation des étudiants camerounais. Cette démarche hostile des autorités en France fit immédiatement écho au Cameroun où les rencontres que l'UNEK voulut tenir à Douala et Yaoundé sous le leadership de Kanga

Victor furent immédiatement interdites par Mbida André-Marie qui venait d'être nommé Premier ministre. La simultanéité de l'embargo sur les camps de vacances en France et au Cameroun conforte l'organisation estudiantine quant à l'identité des deux autorités et surtout dans l'idée du rapport de vassalité des autorités camerounaises au pouvoir colonial français.

L'hostilité des autorités coloniales françaises à l'égard du mouvement estudiantin camerounais s'intensifia au fur et à mesure que l'UNEK montait en puissance dans son engagement intellectuel et politique nationaliste et anticolonialiste. Et l'organisation des étudiants ne cessa de manifester une préoccupation viscérale pour le statut du territoire et le destin des communautés indigènes, c'est-à-dire d'affirmer sa sympathie pour la double approche de la réunification et de l'indépendance ainsi que son attachement au progrès social des populations africaines. En réponse, le gouvernement gaulliste choisit de frapper les étudiants dans la dimension fondamentale qui justifia leur présence en France et qui détermina leur avenir : leurs études. C'est ainsi qu'en 1961, Hogbè Nlénd Henri,[166] alors étudiant à la faculté des sciences de Nancy, se

---

[166] Bakang ba Tonjé rappelle que :

« Après l 'expulsion de France de Tchaptchet, Woungly Massaga, Ndoh Michel et Etoundi en février en février 1961, en 1963 le Gouverneur français prend le décret d'interdiction de l'UPC sur son territoire et

vit servir un ordre d'expulsion du territoire par le ministre français de l'Intérieur. L'injonction gouvernementale était impérative : « [L'intéressé] *doit quitter le territoire français avant le 1er juillet 1961* ». De nombreux autres étudiants se verront délivrer la même décision administrative. C'est le cas de Balla Ondoua Benoît, Melonè Thomas et Epanya Yondo et après eux, Ndoh Michel, Etoundi Joseph, Tchaptchet Jean ou Ngouo Woungly Massaga René.[167]

Le caractère arbitraire et disproportionné de la rétorsion du gouvernement français à l'endroit des étudiants de l'UNEK se traduisait de manière flagrante dans l'absence de motifs dans les arrêtés d'expulsion établis. En réaction, l'Union nationale des étudiants du Kamerun et la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France qualifièrent l'expulsion des étudiants « d'arbitraire ». Dans un communiqué commun, l'UNEK et la FEANF dirent leur vive protestation en dénonçant une action conjuguée d'intimidation et de

---

expulse Henri Hogbè Nlénd au motif que, comme dirigeant estudiantin, il avait prononcé un discours trop tonique à son goût, au congrès de l'UNEK de décembre 1962 présidé par Nkwéngué Pierre, au 44 rue de Rennes à Paris. Hogbè Nlénd est provisoirement accueilli au Maroc par Njawé Nicanor, puis, en compagnie de Founou Bernard et Bana, à Alger où, sur instruction de Jacques Roger Booh Booh, président du comité exécutif de l'UNEK de l'UNEK, Samuel Kinguè Etouké a négocié leur accueil par l'Algérie nouvellement indépendante ».

In ***Le Kamerun l'indépendance réelle d'abord***, édition Kúndè, Douala, 2007, p. 121.

[167] A.R.G., carton UNEK, dossier 429.467/0.

harcèlement des autorités françaises et camerounaises. Les étudiants africains qui se firent remarquer par leur engagement nationaliste et anticolonialiste subirent le même sort, entre les tracasseries policières, les interrogatoires à la préfecture et les menaces d'expulsion.

Une délégation de l'UNEK conduite par Wallon sollicita de rencontrer l'ambassadeur du Cameroun à Paris pendant que des motions de protestation furent transmises tous azimuts aux plus hautes autorités françaises, à la présidence de la République, au Conseil du gouvernement et au ministre de l'Intérieur. L'UNEK et la FEANF lancèrent un appel à la grève dans les restaurants universitaires pour le jeudi 2 février 1961. Dans leur communiqué conjoint, les deux associations estudiantines parlaient d'organiser une

> « *Grève totale des restaurants universitaires, le jeudi 2 février 1961 pour protester contre la décision non motivée de la police et du gouvernement français d'expulser au plus tard le 5 février quatre étudiants africains de Paris.*
>
> Les deux associations estiment que les raisons qui sont à la fois à la base de ce déploiement de mesures répressives à l'encontre des étudiants africains sont simples :
>
> *"Les impérialistes et leurs agents des États africains dits d'expression française, après l'échec cuisant de leurs*

tentatives sordides de division, de corruption, d'étouffements, de dénigrement systématique des étudiants africains et de leurs organisations syndicales unies au sein de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France, en viennent aux moyens les plus odieux de les réduire au silence".

Ce redoublement d'agressivité est la preuve, on ne peut plus lumineuse du succès éclatant du XIIème congrès de la F.E.A.N.F qui a réaffirmé avec force la détérioration farouche des Étudiants africains dans leur lutte contre l'impérialisme, le colonialisme sous toutes ses formes pour l'indépendance véritable et l'unité de la patrie africaine ».[168]

Cependant, en dépit de toutes les protestations et autres dénonciations que manifestèrent les organisations estudiantines anticolonialistes, le Rouleau compresseur de la répression contre les dynamiques nationalistes fut comme résolument en marche : dans une illustrante synergie de leur filiation coloniale, le gouvernement français et les autorités camerounaises intensifièrent leur harcèlement sur les militants et les étudiants frondeurs. C'est ainsi que dans le sillage du séjour qu'il effectua à Paris en décembre 1957, le Premier ministre camerounais, Mbida André-Marie, émit une lettre à l'adresse du président de l'AECF, Sengat-Kuo François,

[168] A.R.G, carton UNEK, dossier 429.467/1

l'enjoignant d'évacuer les locaux du 21, boulevard Montmartre dans le 2ème arrondissement de Paris qui servirent de foyer à l'organisation estudiantine mais dont les autorités semblaient convaincues qu'ils étaient « *un lieu de complot contre les institutions de la République* ».[169] Pendant plusieurs jours consécutifs, les étudiants contestèrent la légitimité de cette décision par des manifestations sur les lieux qui leur furent désormais refusés.

Parallèlement à l'action qu'il intenta en justice en vue d'obtenir un jugement de référé qui devait consacrer la légalité de l'expulsion dont l'organisation des étudiants fit l'objet de son siège, Sengat-Kuo François et ses camarades mobilisèrent également une démarche administrative, notamment en prenant contact avec M. Fournière alors Délégué du Cameroun. Les étudiants militants manifestèrent également leur intention de saisir diverses instances et organisations, notamment le parlement camerounais, mais aussi les médias et les associations estudiantines d'autres pays. De même, de la concertation que l'UNEK organisa à ce sujet, une motion qui dénonçait le caractère arbitraire et illégal de la décision d'expulsion fut adressée à Mbida André-Marie, reprochant au Premier ministre du Cameroun d'avoir pris une décision en violation des principes démocratiques les plus élémentaires. Dans la motion qu'elle

---

[169] Ibid.

transmit aux autorités, l'UNEK fit observer que l'ensemble des étudiants camerounais ne pouvait être comptable des opinions et engagements politiques d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants qui, du reste, put également se prévaloir de la liberté qui échut à tout citoyen de s'exprimer. De sorte que le lieu qui servit de Foyer aux étudiants camerounais à Paris fut logiquement hors de cause dans une affaire qui concernait Sengat-Kuo Francois et quelques autres camarades. L'UNEK demanda également le Premier ministre Mbida André-Marie de revenir sur sa décision s'il incarna véritablement l'autorité d'un peuple souverain et définitivement émancipé de toute vassalité à la tutelle coloniale français.

Sourd à toutes les démarches de contestation mobilisées par l'UNEK, le gouvernement camerounais offrit ce local qui fut sa propriété à la société d'édition "*Le particulier*", sans que les étudiants fussent notifiés de la transaction. Le président de l'UNEK, Nsangou Élie, reçut une sommation extrajudiciaire appelant l'UNEK à déguerpir le local où siégeait son association. Mais l'UNEK ne fit aucun cas de l'injonction et continua à occuper l'appartement, sous réserve du jugement du tribunal. Face à cette rebuffade, les autorités camerounaises ordonnèrent la coupure des branchements d'eau,

d'électricité et de gaz.[170] Elles encouragèrent également l'acquéreur à porter une plainte en justice contre l'UNEK probablement pour séquestration et occupation abusive et illégale de propriété. L'audience du jugement au tribunal fut particulièrement populaire, notamment avec l'assistance des militants étudiants des diverses associations. En dépit du talent dont Maître Colombe fit montre et malgré la brillante plaidoirie de l'avocat de l'UNEK, le tribunal rendit une ordonnance d'expulsion exécutoire pour le 1er juillet 1960.[171]

Eyinga Abel et Bahoken Jean Calvin, respectivement vice-président chargé de l'information et Délégué aux affaires sociales et culturelles, entreprirent une sorte de recours gracieux administratif auprès de l'ambassadeur du Cameroun à Paris, afin que le gouvernement camerounais rétropédalât et fît tout annuler avant le 1er juillet. En vain. Aux yeux des étudiants, l'attitude de fermeté que les autorités manifestèrent à l'égard de l'UNEK et qui se traduisait par l'expulsion de l'organisation du lieu qui lui servit de siège confirmait la participation filiale des Premiers ministres Mbida et plus tard Ahidjo du pouvoir colonial français et de leur engagement

---

[170] La décision d'évacuer le foyer des étudiants, sis au 21 Boulevard Montmartre au 2ème arrondissement de Paris fut à l'initiative du Premier ministre André-Marie Mbida. Cette décision fut prise à l'issue d'un court séjour à Paris, en décembre 1957, et à la suite de sa rencontre avec les autorités françaises. Le Gouvernement Ahidjo maintint cette décision, nonobstant les doléances et protestations des étudiants.

[171] A.R.G, carton UNEK, dossier 429.467/1.

farouche à supprimer la dissonance nationaliste incarnée par l'Union nationale des étudiants du Kamerun.[172]

La Fédération des étudiants d'Afrique noire de France offrit l'hospitalité à l'UNEK qui put utiliser le siège de la FEANF, au 6 bis Cité Rougemont, dans le 9ème arrondissement de Paris. Cette solidarité agissante permit à l'organisation des étudiants nationalistes du Cameroun de continuer à se concerter sereinement et de poursuivre leurs activités. C'est dans ce contexte qu'intervint le XIème congrès du mouvement qui fit de l'arbitraire et de l'adversité que l'UNEK subissait des autorités françaises et camerounaises, l'un des principaux sujets des assises. Malgré les dénégations tout juste formelles par lesquelles les autorités françaises voulurent se désimpliquer du Rouleau compresseur mis en œuvre pour anéantir les velléités nationalistes, l'UNEK dénonça vigoureusement la guerre menée par les colonialistes contre leur mouvement, non sans réaffirmer sa ligne révolutionnaire ainsi que sa volonté résolue à lutter aux côtés du peuple kamerunais dans un large et puissant front anticolonial et anti-impérialiste. Pour les étudiants nationalistes, c'est le seul engagement qui put légitimement répondre à l'hypocrisie et aux contradictions du pouvoir colonial,

---

[172] Réactions des étudiants camerounais après le séjour respectif de Mbida et Ahidjo à Paris, in A.R.G., carton UNEK, dossier GaU3 n° 429 467/0.

ainsi qu'à la logique de violence qu'elle déroulait contre le besoin d'émancipation et de souveraineté des Africains.[173]

À côté de la sensibilisation des médias, des organisations de défense des droits, des acteurs politiques français et internationaux pour la cessation des actions de harcèlement dont le mouvement des étudiants nationalistes fit l'objet, l'UNEK et la FEANF mirent le gouvernement français en garde contre la politique destinée à créer un climat d'insécurité général pour les étudiants africains en France, tant cette insécurité présentait des conséquences dramatiques sur la vie des étudiants et sur l'accomplissement de leurs études.[174]

Au rebours des récriminations et autres appels à la protection de la liberté intellectuelle que lancèrent tous azimuts les étudiants nationalistes, les gouvernements Mbida puis Ahidjo ne firent jamais marche-arrière : la bourse de plusieurs étudiants fut supprimée, d'abord dès 1957 pour certains dont Balla Benoît, Mboda Simon ou Moutymbo Alexandre, puis en 1959 pour d'autres, notamment Melone Thomas et Tchaptchet Jean-Martin qui représentèrent l'UNEK à la conférence de l'UIE tenue dans les pays socialistes et à la session de levée de la tutelle sur le Cameroun à l'ONU.

---

[173] Ibid.

[174] Id.

Pour protester contre la suppression ciblée et massive des subventions dont bénéficiaient les étudiants, les dirigeants de l'UNEK transmirent une pétition au Secrétaire général de l'ONU à New-York. L'organisation estudiantine dénonça le caractère essentiellement politique et arbitraire des mesures gouvernementales. A l'appui de leur argumentaire, les étudiants nationalistes invoquèrent la délibération n°180153 de mai 1953 portant régime des bourses au Cameroun sous administration française[175], qui indiquait en son article 2

> « *qu'une bourse ne peut être supprimée que si les conditions suivantes sont remplies :*
> *1- explication préalable de l'intéressé ;*
> *2- l'intéressé doit se trouver dans l'un des trois cas ci-après :*
> *- lorsqu'un étudiant triplera une classe ou redoublera deux classes différentes dans le même cycle d'études ;*
> *- lorsque l'allocataire modifie de sa seule initiative sa situation telle qu'elle résulte de l'arrêté qui lui accorde sa bourse et de la décision l'affectant à un établissement scolaire ;*
> *- lorsqu'il exerce une activité rémunérée sans autorisation préalable* ».[176]

---

[175] Journal Officiel du 1 juillet 1953, page 155 et suivantes.
[176] A.D.C., dossier 443Qo carton : pétition de l'AEC au secrétaire général de l'ONU.

Dans sa correspondance, l'UNEK releva qu'aucune des dispositions réglementaires susmentionnées ne fut violée par les étudiants dont la bourse fut supprimée. Pour l'organisation estudiantine, le caractère arbitraire de la démarche gouvernementale fut d'autant plus flagrant que le processus de décision ne s'encombra pas d'impliquer la Commission des bourses en tant qu'organe compétent d'avis :

> « [...] *Cette inobservation de la réglementation en cours,* soulignèrent-ils, *est arbitraire : aucun motif n'est invoqué pour justifier la suppression de ces bourses. Les raisons inavouées ne peuvent être que d'ordre politique. Il en est ainsi, puisque la délégation du Haut-Commissaire à Paris ne cesse d'exercer des pressions sur lesdites victimes pour les amener à désavouer leurs premières motions, condition nécessaire pour qu'on puisse rétablir leurs bourses* ».[177]

L'action énergique de l'UNEK -dont le président, Sack Joseph, indiqua qu'elle devait exclusivement assumer la responsabilité des revendications politiques et militantes des étudiants -porta des fruits : le gouvernement recula en rétablissant les allocations de certains étudiants.[178] Mais l'hostilité ne cessa pas pour autant : l'intransigeance anti-nationaliste des autorités ne fit pas flancher le

---

[177] Ibid

[178] Pierre Nkwengue, op. cit., pp 87-88.

militantisme estudiantin contre l'impérialisme colonial. Au contraire, l'Union nationale des étudiants kamerunais devint un cadre toujours plus expansif de sensibilisation, de formation et de mobilisation de la cause indépendantiste auprès d'organisations associatives diverses et des étudiants camerounais et africains. De sorte que l'engagement patriotique s'accrut au point de déborder l'administration coloniale.

À cette époque, l'histoire de l'UNEK fut définitivement liée au nationalisme africain, à la lutte du peuple du Kamerun pour la réunification, l'indépendance et le progrès social.

Mais "*Chasser le naturel*, dit la maxime, *il revient au galop*". Les autorités coloniales françaises et camerounaises montèrent la répression d'un cran plus brutale avec l'arrestation des étudiants de l'UNEK qui furent mal inspirés de passer leurs vacances d'été au Cameroun. C'est ainsi que le vice-président à l'information, Ekindi Jean-Jacques[179], et le président de section de Paris, Moukoko Ngosso Roger[180], furent interpellés respectivement le 2 et le 29 août 1970 et mis en détention par les services de police camerounais.

---

[179] Ancien élève de l'école polytechnique de Paris, ingénieur de l'école nationale supérieure des mines de Paris, étudiant à l'institut d'urbanisme de l'université de Paris.

[180] Étudiant en sciences économiques à la faculté de droit et sciences économiques à l'Université de Nanterre.

II convient de relever que c'est pratiquement à la même période que Ouandié Ernest, un des principaux leaders de l'Union des Populations du Cameroun et Mgr Ndongmo Albert, évêque de Nkongsamba, furent également accusés d'atteinte à la sécurité de l'État et arrêtés.

Si la démobilisation consécutive aux vacances académiques concourut à la timidité de la réaction à ces vagues d'arrestations, les militants de l'UNEK et de la FEANF se mirent ensemble à la rentrée pour exiger la libération immédiate des personnes arrêtées. Dans diverses tribunes et auprès des autorités françaises et internationales, les organisations estudiantines engagèrent une campagne en faveur de leurs camarades et des autres détenus politiques.[181] L'action contre les arrestations arbitraires perpétrées par le régime d'Ahmadou Ahidjo se déploya à travers une triple stratégie :

- Une première consista à distribuer des cartes dont on fit imprimer la photographie des différents détenus sur l'un des côtés.
- L'UNEK fit également distribuer dans les milieux universitaires africains et internationaux ainsi que dans tous les milieux qui purent y être sensibles des tracts intitulés, « *Non à la dictature policière et*

[181] A.R.G. op. cit.

sanglante ! » ou « *Libérez Mgr Albert Ndongmo et Ernest Ouandié !* », et où il fut par exemple mentionné « [...] *qu'après cinq mois d'une répression sauvage, cent dix-huit patriotes sont en danger de mort au Kamerun* ».

- La troisième stratégie consista dans une opération de dénonciation des « crises politiques et économiques » dans lesquelles le mouvement estudiantin tenta de montrer que le Cameroun fut plongé.[182]

C'est dans ce contexte que le comité directeur de l'UNEK publia un communiqué dont l'opinion française et internationale fut probablement la principale destinataire et dans lequel il formulait des accusations fortes. Notamment :

> « [...] *que le gouvernement français partage une lourde responsabilité dans l'évolution dramatique de la situation au Kamerun et plus particulièrement aujourd'hui dans les massacres collectifs de patriotes kamerunais en préparation à Yaoundé. Singulièrement, le gouvernement français partage une lourde part de responsabilité dans le sort qui sera réservé aux patriotes Kamerunais, en particulier Ernest Ouandié, président du comité révolutionnaire de l'UPC ; à nos camarades Henri Njongan, Jean-Jacques Ekindi, ainsi qu'à Mgr Albert Ndongmo, évêque de Nkongsamba.*

[182] Ibid.

Lance un appel pressant au peuple français et à tous les peuples épris de liberté et de paix dans le monde, afin qu'ils interviennent d'urgence auprès de l'administration de Yaoundé et du gouvernement français pour sauver les vies de tous les patriotes en danger de mort au Kamerun et pour une solution démocratique du drame Kamerunais ».[183]

Le président Georges Pompidou fit un voyage en Afrique à cette période, et les organisations estudiantines en prirent prétexte pour organiser des manifestations de dénonciation du système néocolonial que la France entretenait avec la complicité des gouvernements à sa solde, contre les intérêts des peuples bâillonnés et brutalisés.

Si les actions de l'UNEK et de la FEANF permirent la libération des étudiants incarcérés, les militants politiques condamnés à mort par le tribunal militaire de Yaoundé ne bénéficièrent d'aucun élargissement d'Ahmadou Ahidjo. Mais l'engagement politique des étudiants nationalistes sembla plutôt conforté par l'attitude radicale des autorités camerounaises. En effet, selon une note de renseignements de la police française datée de mars 1966, le nombre des étudiants camerounais en France fut estimé à un millier environ, et le mouvement estudiantin constitua la seule opposition valable au

[183] Ibidem

pouvoir camerounais à cette époque dont il apparaît qu'elle consacre la maturité politique de l'UNEK.

Toujours dans ce sillage des estocades, en 1970, les gouvernements français et camerounais décidèrent de mettre fin à la présence des délégués de l'UNEK à la Commission des bourses. C'est ainsi qu'en l'absence d'une sensibilité qui put défendre l'intérêt des étudiants nationalistes, la Commission des bourses supprima les subventions dont bénéficiaient plusieurs étudiants particulièrement actifs. Ce fut le cas de Melonè Thomas, Sack Joseph, Nsangou Élie, Balla Benoît, Mbobda Simon, Moutyomo Alexandre et bien d'autres. L'exclusion de l'UNEK de la Commission d'attribution des bourses et la suppression arbitraire des allocations à de nombreux étudiants est un moment critique qui marque la fin du mandat de consultation que l'UNEK assura pendant plusieurs années auprès des autorités françaises et camerounaises quant à la condition des Camerounais qui furent aux études en France. Le bénéfice de la bourse devint pour le moins difficile et compliqué pour les étudiants, ce qui fait dire à Ndi Jean-Baptiste que : « *La distribution des bourses obéit désormais aux critères politiques et de classe et fut dorénavant un*

instrument de corruption intellectuelle des étudiants ».[184] C'est cette logique d'attribution des bourses aux étudiants à partir de critères arbitraires qui motiva une grève de grande ampleur des étudiants de la jeune Université de Yaoundé en 1973. Le retentissement de cette action inédite au Cameroun fut d'autant plus fort que la manifestation s'acheva à la suite d'une violente répression policière dans laquelle plusieurs étudiants furent tués.

Dans leur préoccupation d'anéantir le militantisme nationaliste estudiantin, et à côté des méthodes violentes et de harcèlement, les autorités françaises et camerounaises entreprirent également d'infiltrer l'UNEK pour l'affaiblir et le détruire de l'intérieur.

[184] Lire l'article de Jean Baptiste Ndi, "Répression contre le mouvement étudiant camerounais : l'interdiction de l'Union Nationale des Étudiants du Kamerun (UNEK) en France", in ***Peuples Noirs***, éd. Présence africaine, Paris.

ALBUM PHOTOS DE L'UNEK

par le docteur Simon Nkén

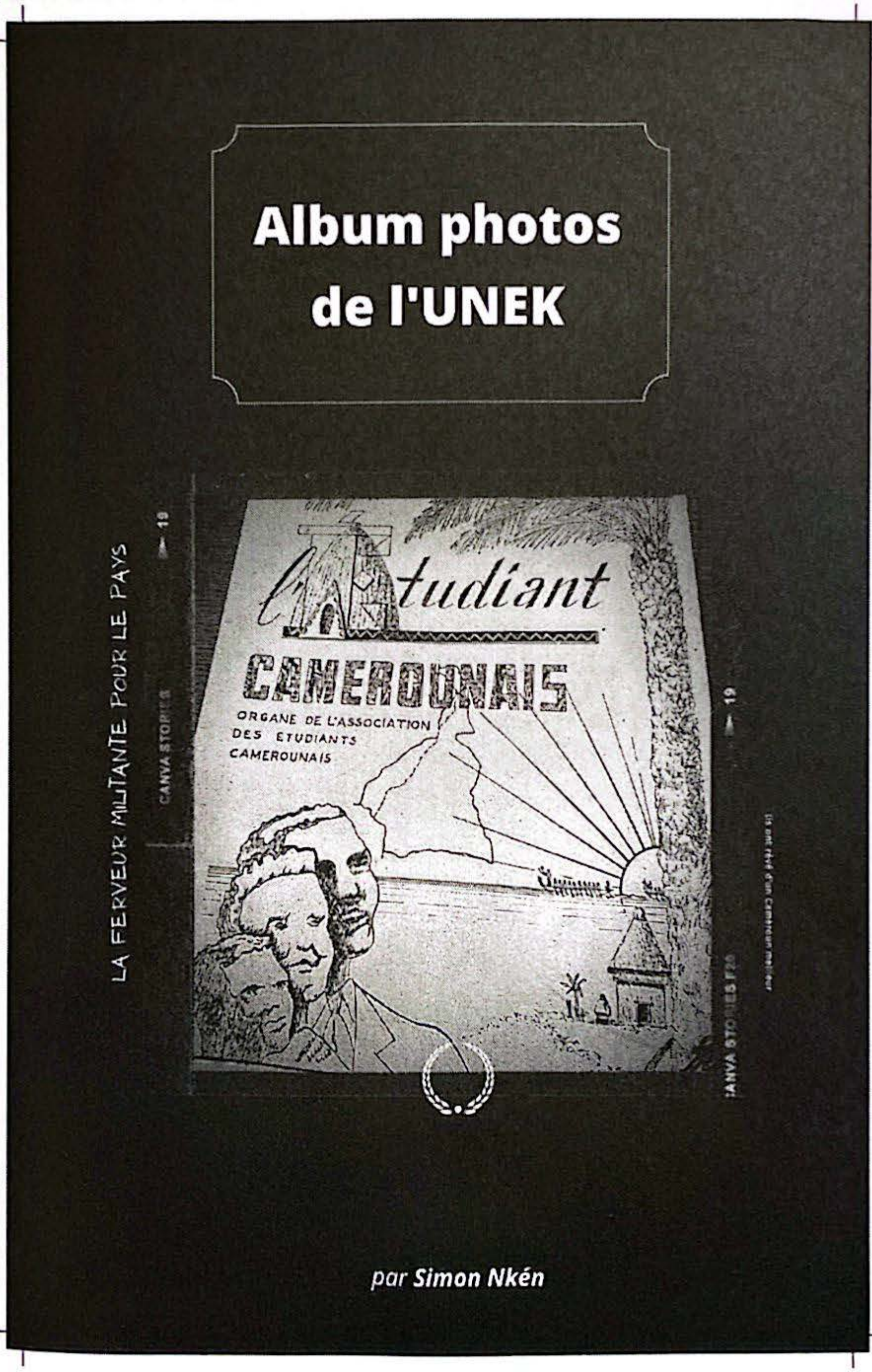

LEADERS ET CADRES DE L'UNEK

Vroumsia Tchinaye
président, 1958
Photo: Profil Facebook

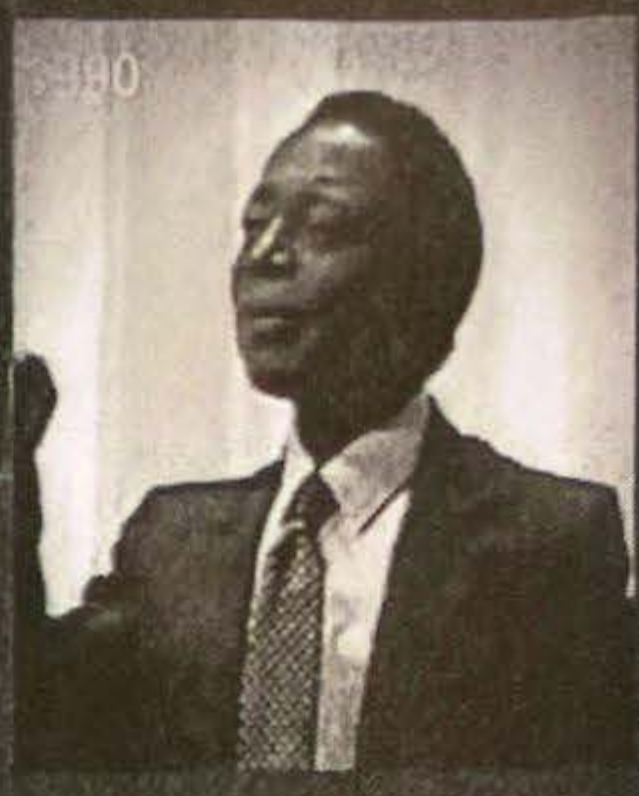

Fongum Gorji-Dinka
porte-parole à l'ONU, 1959
Photo: EsteemTV.com

Réné J. Woungly-Massaga
président, 1961
Photo: Obsèques

William Eteki Mboumoua
Directeur du bulletin, 1957
Photo: Fondation Marigoh Mboua Marcel

LEADERS ET CADRES DE L'UNEK

Jean-Jacques Ekindi
Vice-président à l'information, 1970
Photo: J.-J. Ekindi

Moukoko Priso
Président, 1970
Photo: Famille

Abel Eyinga
Président de l'AGEAP (1946), future FEANF
Photo: Famille

Roger Moukoko Ngosso
Président section UNEK de Paris, 1970
Photo: Roger Moukoko Ngosso

LEADERS ET CADRES DE L'UNEK

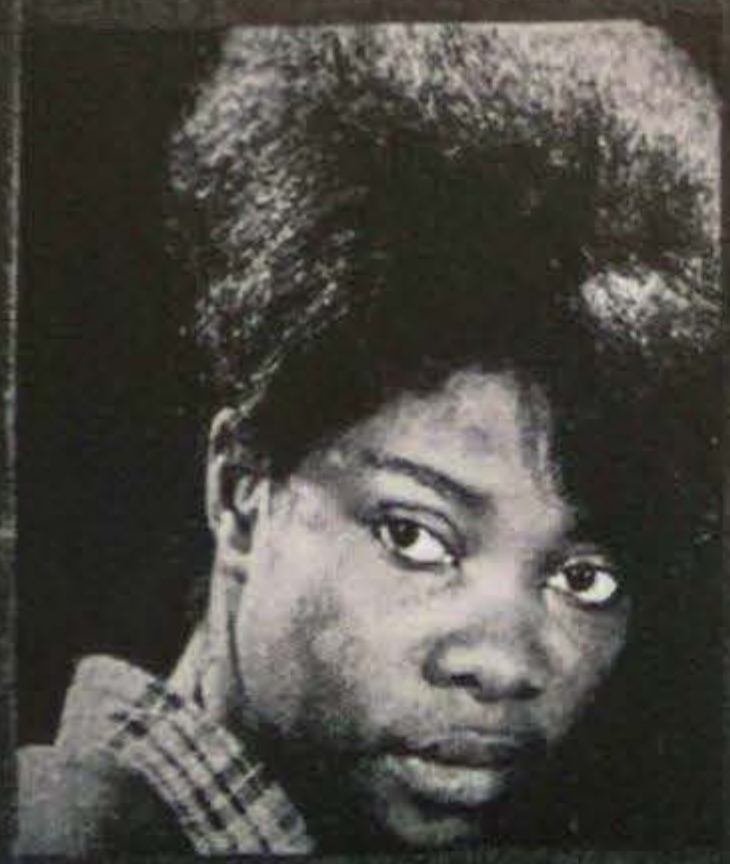

Ruth Ngo Tjega
Secrétaire général UNEK, 1967
Photo: Ruth Ngo Tjega ép. Bamela Engo

Bernard Nsokika Fonlon
Artisan de la réunification des étudiants francophones et anglophones
Photo: Sputnik

Bobbo Hayatou
Président de l'UNEK, 1965
Photo: Famille

Benoit Balla Ondoua
Pésident de l'UNEK, 1955
Photo: Famille

LEADERS ET CADRES DE L'UNEK

Marie-Claire Ngo Matip
Pésidente de l'UNEK, 1967
Photo: Famille

Victor Anomah Ngu
Artisan de la réunification
Francophones-Anglophones
Photo: Famille

Bakang ba Tonjè
Président de l'UNEK, 1972
Photo: Famille

René Zé Nguelé
Directeur du bulletin UNEK, 1967
Photo: Fondation Marigoh Mboua Marcel

Ébenezer Njoh Mouelle
Vice-président
chargé des affaires culturelles UNEK 1963
Photo: ENM

Marcien Towa
Secrétaire général aux affaires
culturelles UNEK, 1961
Photo: Famille

LEADERS ET CADRES DE L'UNEK

Samuel Mack-Kit
Président de l'UNEK, 1973
Photo: Famille

Amos Roger Boum
Président section UNEK Grenoble, 1967
Photo: Famille

Noubissi Siaket
Cadre de l'UNEK, 1970...
Photo: Famille

Alfred Bayiga Bayiga
Vice-président à l'information, 1975
Photo: Famille

Castor Ossendé Afana
Trésorier UNEK 1951
Photo: Famille

Hubert Mono Ndjana
Pésident de la section Orléans-Tours, 1972
Photo: Hubert Mono Ndjana

IMAGES DU XÈME CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS (UIE) EN 1971

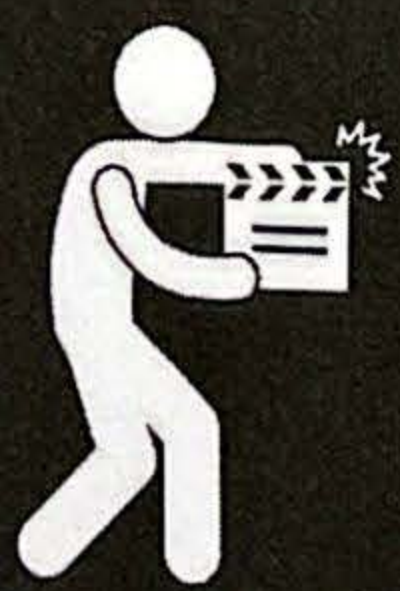

par ***Simon Nken***

CHAPITRE 4 - L'ENLISEMENT DE L'UNEK DANS LA GUERRE DES FRONTS

L'éviction de l'UNEK du local qui lui servit de siège à Paris, la suppression massive des bourses d'études, l'expulsion des étudiants militants qualifiés "d'agitateurs" du territoire français et de nombreux autres coups que l'organisation estudiantine reçut des gouvernements français et camerounais ne suffirent pas à détruire le mouvement militant des étudiants. Face à cette résistance à laquelle il ne s'attendit probablement guère de la part d'étudiants, le pouvoir colonial recourut à une méthode classique plus subtile, qui consiste à « *diviser pour mieux régner* ».[185] Il infiltra l'organisation dans le dessein susciter des divergences idéologiques et stratégiques qui affaibliraient l'UNEK et le détruiraient de l'intérieur.[186]

---

[185] Chez Jean-Pierre Fogui, on peut lire :

« *La doctrine du diviser pour mieux régner a été au rang de principe. C'est Lyautey qui disait notamment : "S'il y 'a des mœurs et des coutumes à respecter, il y'a aussi des hommes et des rivalités qu'il faut démêler et utiliser à notre profit, en les opposant les unes aux autres, en vous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les autres"* ».

In ***L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie***, op. cit., p.42.

[186] A.R.G. carton UNEK, dossier 429 467/1.

La création du Groupement Universitaire Camerounais (GUC)

De facto, la stratégie de fragilisation interne de l'Union nationale des étudiants du Kamerun se manifesta dès 1955 quand deux étudiants, Nguimbous Nliba François[187] et Mimbang Martin, tentèrent de créer une deuxième association baptisée "Groupement universitaire camerounais" (GUC), dont les instigateurs alléguaient qu'elle devait se distinguer par sa neutralité intellectuelle, idéologique et politique. Le Bureau directeur du GUC fut constitué ainsi qu'il suit :

- Président : Mimbang Martin ;

- Secrétaire Général : Nguimbous Nliba François ;

- Trésorier : Mongo Mbock ;

- Délégué : Tonyè Alphonse.

Dans la mesure où la nouvelle association ne déploya aucune démarche hostile à l'égard de la France, les étudiants du Groupement semblèrent dans les grâces des autorités françaises comme il apparait dans ce propos extrait d'une correspondance du chef du Service social du ministère de la France d'Outre-mer adressée à sa hiérarchie : « *Je vous recommande la bienveillance et*

[187] François Nguimbous Nliba, membre du bureau, faillit être exclu du comité exécutif au mois de janvier 1955. Le comité lui reprochait le fait de dissimuler son étiquette politique, du fait de ses accointance et proximité avec Louis-Paul Aujoulat.

la compréhension permettant à cette association de mener à bien le but que le groupe s'est assigné ».[188] Cependant, le GUC demeura très modeste comme organisation, ne comptant jamais qu'une trentaine d'adhérents sur les quelques 750 étudiants camerounais en France.[189] L'engagement pro-aujoulatiste ne reçut qu'un écho très résiduel auprès de la communauté estudiantine plus sensible à la démarche pro-upéciste. C'est dans ce contexte de frustration que Nliba François se plaint de l'attitude de Koulè Théodore à son égard :

> « *Il y a quelques jours,* raconte-t-il, *précisément le 26 février dernier, M. Théodore Koulè m'interpellait au restaurant universitaire, pour me demander si mon ami, M. Aujoulat, était satisfait du fait que, invitée à proposer une date pour l'indépendance du Cameroun, la France vient de répondre à l'ONU que celle-ci aura lieu dans cinquante ans. Et Koulè de poursuivre ironiquement : Pourquoi la France n'a-t-elle pas donné un siècle au lieu de cinquante ans seulement ?*
> *Vous pensez,* indique Nliba, *que si je devais répondre à une attaque de ce genre, si ce n'est par un simple sourire* ».[190]

La naissance du GUC éclatait l'UNEK et affaiblissait l'organisation et la mobilisation estudiantines. C'est ainsi que pour remédier à cette

---

[188] A.D.C., carton 443Qo /19, dossier affaires sociales.
[189] A.D.C. carton 443Qo/1, dossier UNEK, affaires sociales.
[190] Ibid.

dynamique d'éparpillement et dissiper les problématiques qui occasionnaient leurs divergences, les responsables des sensibilités antagonistes tinrent une rencontre au 46, rue de Vaugirard, dans le 6ème Arrondissement de Paris, le foyer des Étudiants protestants, à l'initiative de leaders politiques camerounais, notamment Soppo Priso Paul, les députés, Ninine Jules et Mbida André-Marie. Les membres des bureaux directeurs des deux associations prirent part à cette importante rencontre. Il s'agit de :

- Balla Benoît, Président de l'Association des Étudiants Camerounais en France (AECF) ;
- Doo Kinguè Michel, vice-président de l'AECF ;
- Ngongo Jean-Baptiste, secrétaire général de l'AECF ;
- Mimbang Martin, président du Groupe Universitaire Camerounais (GUC) ;
- François Nguimbous Nliba, secrétaire général du GUC ;
- Mongo Mbock, trésorier du GUC ;
- Tonyè Alphonse, délégué du GUC.

Les différents protagonistes reconnurent le potentiel néfaste que la division présentait pour l'organisation des étudiants camerounais de France, notamment à l'égard des autorités auprès desquelles les étudiants avaient des intérêts à défendre. Aussi les leaders associatifs dirent-ils leur disponibilité de principe à ravaler les dissidences à

l'œuvre, au profit du seul mouvement d'origine qui cristalliserait mieux l'unité des étudiants et leur permettrait en conséquence de mieux défendre leurs droits et entendre leur voix. Cependant, et au-delà de la mise sur pied d'une Commission mixte qui fut dédiée à la résolution des points majeurs qui avaient motivé la divergence, les responsables du GUC formulèrent trois principales conditions à la dissipation de leur faction et la réintégration de l'association-mère. Ils exigèrent :

> « - *Que l'association des Étudiants camerounais réorganise ses statuts par le retrait pur et simple de l'art.4, par lequel elle se réserve le droit de prendre position sur tout problème concernant le Cameroun ;*
> *- Qu'elle retire son affiliation à l'Union Internationale des Étudiants (U.I.E.), organisme procommuniste dont le siège est à Prague (Tchécoslovaquie) ;*
> *- Que le G.U.C. s'oppose formellement à la gestion du nouveau foyer camerounais, 21, boulevard Montmartre par l'A.E.C.* ».[191]

En fin de compte, la rencontre au sommet des deux organisations éclaira le caractère irréductible de leur opposition ainsi que l'étendue du fossé qui signait la différence entre l'A.E.C. et le G.U.C. En réalité, la création dissidente du Groupement universitaire camerounais en

[191] A.R.G., carton UNEK, Dossier 429467/1.

tant qu'organisation concurrente bénéficia toujours et de bout en bout de l'inspiration et du soutien de Louis-Paul Aujoulat dont l'action politique au Cameroun consistait à faciliter le verrouillage du Cameroun sous influence française et à favoriser son intégration dans l'Union française.[192] En dépit de cette caution de taille, le GUC ne réussit jamais à prospérer, compte tenu de l'ampleur du sentiment nationaliste auprès des étudiants. L'Association des Étudiants du Cameroun cristallisa son identité nationaliste et sa sensibilité procommuniste.

L'échec du GUC fit émerger un deuxième mouvement dissident, le Rassemblement des Étudiants Camerounais (REC). Comme il en fut de Aujoulat Louis-Paul pour le Groupement universitaire camerounais, le REC participa de l'inspiration et du soutien du Premier ministre, Mbida André-Marie.

La création du Rassemblement des Étudiants Camerounais (REC)

Avec la promulgation de la loi-cadre Defferre, la France nomma Mbida André-Marie Premier ministre du gouvernement

[192] Lire Simon Nken, 2014, ***L'empreinte suspecte de Louis-Paul Aujoulat sur le Cameroun d'aujourd'hui***, éd. K2Oteurs, Paris.

camerounais. Quelques mois plus tard, une nouvelle dissidence portée par quatre étudiants apparut dans les rangs de l'Association des étudiants du Cameroun. Le 19 septembre 1957, Owona Adalbert, Owona Vincent, Essougou Benoit et Atangana Engelbert annoncèrent la création du REC et en déposèrent la déclaration le 21 septembre 1957 à la préfecture de police de Paris sous le numéro 57/861. Le Rassemblement des étudiants camerounais fut régi par la loi du 1er juillet 1901 et établit son siège au 2, rue de l'Arc-de-Triomphe, dans le 17ème arrondissement, adresse qui correspondit au domicile de son secrétaire général, Ekodo Fabien.[193]

Le Regroupement des étudiants camerounais fut administré par un comité directeur constitué ainsi qu'il suit de sept personnes :

- Président : Atangana Engelbert;
- Vice-président : Youte Jean ;
- Secrétaire général : Ekoto Fabien ;
- Trésorier : Owona Adalbert ;
- Délégué aux provinces : Essougou Benoît ;
- Délégué culturel : Tchouta Thomas ;
- Délégué social : Ossanga André.

[193] A.R.G, carton UNEK, dossier 429467/octobre 1957.

Le REC manifesta rapidement sa sympathie pour Mbida André-Marie et par conséquent sa vive réprobation de l'attitude critique que l'UNEK développait à l'égard du Premier ministre camerounais. Le Regroupement des étudiants camerounais d'Adalbert Owona fut un petit groupe qui naquit du reproche à l'UNEK d'être un instrument de l'UPC. Le REC affirma de l'Union des populations du Cameroun qu'elle ne fut ni plus ni moins qu'« *une formation nationaliste extrémiste déclarée illégale* ». Contre la démarche nationaliste, le Regroupement se déclara favorable à la collaboration des étudiants avec les nouvelles autorités du territoire.[194]

Ennemi invétéré de l'UPC, Mbida André-Marie manifesta une hostilité d'une acuité particulière envers le parti nationaliste camerounais dont il projeta même l'éradication de la scène politique. En effet, autant le Premier ministre Mbida prônait le statut d'autonomie partielle pour le territoire du Cameroun, autant l'UPC comme l'UNEK réclamait la réunification des territoires et l'indépendance immédiate et complète du Cameroun. Les deux organisations nationalistes accusèrent Mbida André-Marie de vassalité au projet colonial tant elles répulsaient le statut d'autonomie partielle que la France avait reconnu au Cameroun.

---

[194] A.R.G, carton UNEK, dossier 42946/1.

Au regard des personnes qui constituèrent la nouvelle association estudiantine, il n'est pas exclu que la dimension ethnique fut déterminante dans l'émergence du REC et sa sympathie à l'égard Mbida d'André-Marie. De la lecture qu'il en fait, Nkwengue Pierre pense que :

> « *Le réflexe tribal aidant, les autres étudiants pensaient que les étudiants d'une certaine région de notre pays devaient forcément appartenir au REC, ce qui fut une vue erronée des événements car d'une manière fondamentale, l'homme camerounais est hostile à la pratique tribale et à l'esprit de division. Le problème tribal est un palliatif que certains étudiants et leur milieu utilisent pour sauvegarder leurs petits intérêts, car il est prouvé que vous avez beau être de la même tribu qu'un autre, dès l'instant où vous ne défendez pas ses intérêts propres, il n'y a pas d'entente possible* ».[195]

Plus tard, plusieurs autres militants démissionnèrent de l'Union nationale des étudiants du Kamerun, notamment dans la mesure où de forts soupçons de liens avec les autorités camerounaises. Certains firent carrément acte d'allégeance à l'ambassade du Cameroun à Paris. Ce fut le cas de Tobbo Hugo, Vice-président adjoint aux

[195] Nkwengue Pierre, op. cit., pp 101-102.

affaires internationales et de Adigoum Germain, Vice-président aux affaires sociales.[196]

Mais au modèle du Groupement universitaire camerounais, le Rassemblement des étudiants camerounais ne prospéra pas longtemps. Il ne parvint pas à s'attirer la sympathie des étudiants camerounais en France et ne put jamais recruter au-delà de son noyau géniteur.[197]

La révolte de la section UNEK de l'académie de Bordeaux portée par Georges Ngango intervint à l'étiolement du REC, comme pour suppléer l'action de destruction de l'organisation nationaliste des étudiants.

---

[196] Ibid.

[197] Pour Abel Eyinga,

« *L'opportunisme : en dehors des troublions du Groupement universitaire camerounais (GUC) et du Rassemblement des étudiants camerounais (REC) et de quelques éléments isolés que l'histoire n'a du reste pas cru nécessaire de retenir, les premières grandes manifestations de l'opportunisme et de la fatigue se font jour avec la perspective de l'indépendance* ».

Op. cit., p. 144.

Le front de la section de Bordeaux sous la conduite de Georges Ngango

La Section de l'UNEK de Bordeaux manifesta son opposition à la dynamique politique nationaliste et anticolonial de l'organisation. Mais cette opposition portée par Ngango Georges qui exigeait à la direction le désengagement politique pur et simple de l'organisation ne rencontra pas l'adhésion populaire. Cependant, la virulence de l'insurrection portée par Ngango Georges fut tellement mal reçue que le XIXème congrès de l'UNEK tenu en 1966 sanctionna la section de Bordeaux d'une exclusion définitive de l'association, indiquant ainsi l'émergence d'une volonté intransigeante de l'Union nationale des étudiants du Kamerun des membres qui manifestèrent des velléités de déstabilisation du mouvement estudiantin.

L'UNEK sembla plus attentive, plus vigilante et plus à l'écoute de ses membres dont nombre firent l'objet de sollicitations systématiques des autorités coloniales. C'est ainsi que soupçonnés d'intelligence avec les pouvoirs camerounais et français, deux membres du Bureau directeur, Tobbo Hugo, Vice-président adjoint aux affaires internationales, et Adigoum Germain, Vice-président aux affaires sociales, furent démissionnés. Il fut reproché aux deux responsables

de l'association qui firent allégeance à l'ambassade du Cameroun à Paris, d'entretenir des relations pour le moins douteuses avec les milieux politiques officiels du Cameroun. Tobbo Hugo et Adigoum Germain regagnèrent définitivement le Cameroun quelques mois plus tard.[198]

Mais la tectonique de l'UNEK se poursuivit pour atteindre la période critique en 1969 sous la présidence de Ngouo Woungly Massaga, notamment avec l'ouverture de la guerre des fronts au sein de l'organisation des étudiants camerounais.

La guerre des fronts : les modérés les radicaux

Le comité exécutif de l'UNEK qui se réunit en 1969 en session extraordinaire sous la présidence de Ngouo Woungly-Massaga décida d'exclure tous les militants qui acceptèrent de collaborer avec le gouvernement Ahidjo. L'UNEK estima que participer à une Administration au service de la continuité du système colonial fut incompatible avec la préoccupation nationaliste et par conséquent un acte de haute trahison à l'égard de la cause d'un Cameroun

[198] A.R.G, carton UNEK, dossier 429 467/1.

authentiquement indépendant. Le Congrès de 1969 fut sanctionné par une motion dont les termes ne prêtèrent à aucune équivoque :

> « *Le comité exécutif de l'UNEK, réuni au siège de la FEANF, 5 bis cité Rougemont au 9ème arrondissement de Paris,*
> *Considérant que les étudiants qui ont accepté de travailler avec le gouvernement de M. Ahidjo renient leur promesse de lutter au côté du peuple camerounais,*
> *Considérant qu'en travaillant avec le gouvernement factuel, ils ont trahi l'UPC et l'UNEK.*
> *Décide l'exclusion de ces militants au sein de l'UNEK...* ».[199]

Autant par la démarche intransigeante de l'exclusion des membres reconnus d'intelligence avec les autorités camerounaises, les instances dirigeantes de l'UNEK entendirent protéger l'organisation de la désintégration de l'intérieur ; autant les démissions consécutives aux exclusions disciplinaires constituèrent une saignée dont on ne put ignorer la réalité du préjudice d'affaiblissement qu'elles portaient à l'organisation estudiantine nationaliste.

---

[199] Ibid.

Plus tard, les divergences à caractère idéologique apparurent sans discontinuer au sein de l'association estudiantine, manifestant un niveau de crispation toujours plus aigu.

Les divergences idéologiques au sein de l'UNEK

Au mois de mai 1969, à la suite de vives divergences sur les orientations politiques qui se déployèrent sous la forme de rivalités personnelles, l'UNEK ne put résister à cette puissante secousse interne et craqua. L'organisation des étudiants se scinda en deux mouvements antagonistes dont l'un se réclama d'obédience marxiste orthodoxe, et l'autre de sensibilité chinoise.

Durant la période 1970-1971, chacune des deux factions eut son comité exécutif ainsi que son bureau à la Section de Paris. Au niveau des figures personnelles, le conflit ouvert opposa d'un côté, Mack-Kit Samuel, et de l'autre, Essomba Joseph-Marie. Les deux leaders s'affrontèrent violemment, aussi bien par la virulence des critiques qu'ils formulèrent l'un contre l'autre, que par la dichotomie des orientations que prirent les organes directeurs de leurs factions respectives. L'un des points les plus critiques de ce conflit fut atteint quand, le 14 juin 1969, le comité directeur dirigé par Essomba

Joseph-Marie proclama la dissolution du comité exécutif de la Section de Paris présidé par Mac-Kit Samuel. Les correspondances portant cette décision furent transmises à toutes les sections UNEK de France et de l'étranger. Essomba entendit ainsi dénier toute autorité à Mac-Kit dans quelque aspect que se fût qui concerna la conduite de l'UNEK.

Lors du congrès annuel qui se tint le 22 décembre 1969, les dirigeants de la Section de Paris furent solennellement accusés d'activités contre-révolutionnaires en tant qu'agents de l'impérialisme français et du régime de Yaoundé.

Le 24 décembre 1969, après d'intenses et longs débats houleux sur la reconnaissance de la faction de Mac-Kit Samuel, le comité exécutif, prétexta l'insuffisance du quorum pour suspendre les travaux et reporter la compétence de délibération sur l'objet à une date ultérieure.

Cependant, le groupe de Mac-Kit Samuel auquel s'étaient ralliés des étudiants des sections de provinces et des pays étrangers décidèrent de poursuivre les travaux qui furent clôturés le 29 décembre par l'élection d'un nouveau comité exécutif à la tête duquel fut désigné

Moukoko Priso Paul. Le 30 décembre, la nouvelle faction de l'UNEK déclara son existence à la préfecture de Nanterre.[200]

Plus tard, le comité exécutif dirigé par Essomba Joseph-Marie convoqua ses partisans à une session extraordinaire les 11, 12, 13 et 14 juillet 1970 à Antony, dans la région parisienne. Après avoir réaffirmé son soutien à la lutte du peuple camerounais et son adhésion au front uni des forces populaires anti-impérialistes et anticolonialistes dirigé par l'UPC, le comité exécutif prononça l'exclusion définitive de l'UNEK de 13 membres dont Paul Moukoko-Priso. Les assises d'Antony procédèrent également à l'élection d'un nouveau comité exécutif, et Essomba Joseph-Marie fut remplacé à la présidence par Ngueukam Tientcheu Abraham. Ce dernier déclara officiellement son équipe le 18 mars 1970, fixant le siège de l'organisation en son domicile, sis au 14, rue Berteaux-Dumas à Neuilly-sur-Seine (Haut-de-seine). Le comité exécutif fut constitué ainsi qu'il suit :

- Président : Ngueukam Tientcheu Abraham ;
- Trésorier général : Tonyè Victor ;
- Trésorier Adjoint : Nintedem Christophe.

---

[200] A.R.G, carton UNEK, dossier 429 467/1.

Mais le groupe conduit par Moukoko-Priso ne s'avoua jamais vaincu. Il se réunit à son tour à Antony du 26 au 31 décembre 1970 dans le cadre d'un congrès au cours duquel l'UNEK fut doté de nouveaux statuts.

À cette époque, l'Union nationale des étudiants du Kamerun fut clairement dans la tourmente, et personne ne put alors présager de son destin.

L'organisation estudiantine n'exista plus que dans le ballottement entre les deux clans rivaux, dans une confrontation permanente dans laquelle les leaders et instances dirigeantes respectifs se jetaient l'anathème, réclamant la légitimité et le droit exclusif de représentation de l'UNEK. Considéré par les milieux camerounais comme étant prochinois, et inspiré par une orientation plus intransigeante à l'encontre du gouvernement camerounais, le groupe conduit par Moukoko-Priso Paul fut particulièrement actif. Ses membres furent essentiellement de la section de Paris. C'est ainsi que l'on y retrouva, entre autres, Jean-Jacques Ekindi, ancien polytechnicien arrêté à Yaoundé le 2 août 1970 et détenu administrativement depuis cette date, ou Moukoko Ngosso, ancien président de la section de Paris, lui aussi arrêté à Douala le 29 août 1970 par les autorités camerounaises.

Si l'on estime à environ un millier le nombre d'étudiants camerounais en France, il n'est pas possible de déterminer combien de militants furent inscrits dans chacune des deux factions de l'UNEK, eu égard à l'absence de la documentation mais aussi en raison de la grande dissémination des étudiants militants sur le territoire français et dans plusieurs autres pays.

Perçu comme plus upéciste, le comité exécutif du groupe présidé par Moukoko-Priso fut constitué de onze membres :

- Président : Moukoko-Priso Paul ;
- Secrétaire général : Ngangue Mongong Esaïe ;
- Vice-président aux affaires sociales : Wanmi François;
- Vice-président à l'information : Ekindi D. Jean-Jacques ;
- Vice-président à l'information par intérim : Mangan Zacharie ;
- Vice-président aux affaires culturelles : Mbappè Emmanuel ;
- Vice-président adjoint aux affaires sociales : Chartry Édouard ;
- Vice-présidents adjoints aux affaires sociales : Épée Emmanuel et Mac-Kit Samuel;
- Vice-président adjoint à l'information : Mouchili Njipoute ;

- Trésorier général : Bityeki Emmanuel.[201]

Les difficultés de l'UNEK à cette époque ne se limitèrent pas à l'éclatement de l'organisation en factions qui se battaient l'une contre l'autre ; elles touchèrent également le fonctionnement administratif du mouvement, notamment des antennes provinciales. C'est ainsi que les Sections de Montpellier et de Grenoble connurent des difficultés qui engagèrent leur existence. Leur fonctionnement fut souvent obstrué par des contestations internes influencées par des membres acquis aux gouvernements français et camerounais, et aux intérêts idéologiques adverses.

Dès lors, profitant de l'enlisement de l'UNEK dans ce qui apparut comme une guerre des fronts[202] et bénéficiant de l'ouverture de la faction dirigée par Essomba Joseph-Marie, une nouvelle organisation suscitée par le gouvernement camerounais tenta son implantation dans le milieu estudiantin à Paris, dans une dynamique qui poursuivit inexorablement l'affaiblissement de l'association et par conséquent de sa capacité à réaliser ses engagements intellectuels nationalistes.

---

[201] A.R.G, carton UNEK, dossier 429 467/1.

[202] A.R.G, carton UNEK, dossier 429 467/1.

CHAPITRE 5 – LE NATIONALISME ORTHODOXE À L'ÉPREUVE DES OPPORTUNISTÉS ET DE L'ENTRISME

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, le climat sociopolitique du Cameroun est caractérisé par un environnement de libertés pour le moins problématique. Formulé ainsi, il s'agit d'un euphémisme. En effet, Ahmadou Ahidjo gouverne le pays d'une main de fer, à travers un régime d'exception dans lequel opèrent répression policière et état d'urgence.[203] À cette époque où l'UPC est pratiquement mise hors-jeu, l'opposition politique à cet État qualifié par le mouvement nationaliste de colonial au service de l'impérialisme français n'est plus portée que par l'UNEK, notamment par la faction animée par Moukoko Priso Paul. Cette aile de l'organisation estudiantine dont le bastion est la Section de Paris reste fidèle à une approche ferme des rapports avec le gouvernement camerounais. Elle prône l'intensification de la mobilisation

[203] Ahmadou Ahidjo va signer un certain nombre de décrets et d'ordonnances qui lui permettent de faire échec aux décisions judiciaires. L'un de ces textes restés célèbres est l'ordonnance n° 62-OF-18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion. Cette fameuse ordonnance est répliquée dans les lois fédérales n° 63-30 du 30 octobre 1963 et n° 67 LF-10 du 12 juin 1967.

estudiantine dans l'action contestataire censée conduire à une prise de conscience politique plus poussée et générale.

En guise de rappel, le comité exécutif de l'UNEK des nationalistes orthodoxes est constitué de :

- Président : Moukoko Priso Paul ;
- Secrétaire : Bakang Tonje ;
- Vice-président aux affaires internationales : Mack-Kit Samuel;
- Vice-président aux affaires sociales : Wanni François;
- Vice-président à l'information : Ekindi Jean-Jacques;
- Vice-président aux affaires sociales : Chatry Edouard et Tchengang Jéremie ;
- Vice-président aux affaires culturelles et à l'enseignement : Mbappè Emmanuel ;
- Adjointe au vice-président aux affaires internationales : Baneck Richard et Fotso Djeno ;
- Adjoint au vice-président à l'information : Mouchili Njipoute Pierre ;
- Adjoint au trésorier général : Ngangue Mongory Esaie.

Voici ce que Nkwengue Pierre dit de cette tendance de l'UNEK également qualifiée par les contempteurs de « *petit noyau d'anciens*

militants purs et durs ».[204] Il s'agit, selon Nkwengue, d'une faction de l'Union nationale des étudiants du Kamerun qui,

> « [...] *par aversion pour le régime d'Ahmadou Ahidjo, par mimétisme idéologique ou par instinct de conservation, ne se résoudra jamais à ce parti de sagesse commune qui veut qu'un patriote, du moment qu'il devient un homme de gouvernement ou un haut fonctionnaire du régime au Cameroun, abdique au nom de la raison d'État à tout ce qui l'animait politiquement depuis sa jeunesse : indignation morale, sens de la justice, solidarité avec les faibles et les plus démunis, volonté de transformer une société fondée sur les inégalités* ».[205]

Les militants estudiantins réunis autour de Moukoko Priso Paul furent particulièrement virulents à l'endroit d'Ahmadou Ahidjo dont ils avaient suivi l'émergence politique et la trajectoire filiale dans la matrice de l'Administration coloniale française. C'est ainsi qu'à la suite de rumeurs qui firent état d'une visite officielle du Chef de l'État camerounais à Paris, le comité exécutif de l'UNEK animé par Moukoko Priso Paul envisagea immédiatement d'organiser une manifestation de boycott et de réprobation destinée à dénoncer la nature inique du régime du président Ahidjo. Il s'agissait pour les

---

[204] Pierre Nkwengue, op.cit., p.143.
[205] Ibid.

étudiants d'exhiber des pancartes à l'aéroport, de conduire un rassemblement devant la résidence du Président, et éventuellement d'organiser l'occupation de l'ambassade du Cameroun à Paris.[206]

C'est dans ce contexte que les militants UNEK radicaux s'opposèrent également, le 20 mai 1971, à l'implantation à la cité universitaire d'Antony des cellules de l'Union nationale camerounaise (UNC), l'appareil politique mis en place au Cameroun dès 1966 par Ahmadou Ahidjo pour accompagner son régime et assurer son déploiement optimal.[207]

À cette occasion, des tracts furent distribués, qui dénonçaient les manœuvres d'instrumentalisation orchestrées par le pouvoir colonialiste. Le projet d'établissement de cellules de l'UNC au campus fut mis en échec. La grande détermination ainsi que la constance et le dévouement des étudiants radicaux firent l'objet d'une attention particulière dans les notes de police. Ils restèrent attachés à la lutte pour l'« *indépendance véritable* » du Cameroun, ne dérogèrent pas à la dénonciation des accords de coopérations ainsi qu'au démantèlement des bases militaires étrangères des territoires africains, la mise en place d'institutions véritablement

---

[206] A.R.G, carton UNEK, dossier 429 467/1.
[207] Ibid.

démocratiques issues du consensus des populations et acteurs endogènes ; ils continuèrent à formuler la condamnation du colonialisme, de l'impérialisme et du néocolonialisme, toutes choses qui cristallisèrent les tensions avec les gouvernements camerounais et français.[208]

Cette posture idéologique et stratégique fut tellement radicale qu'elle sembla comme légitimer l'existence d'une sensibilité "moins dure" et plus compréhensive à l'égard du pouvoir camerounais au sein du mouvement des étudiants nationalistes. Mais pour les étudiants fidèles à l'orthodoxie unékienne, l'engagement militant consistait désormais non seulement à combattre les autorités de Yaoundé, mais également à neutraliser l'opportunisme, le carriérisme et le réformisme qui avaient gagné de nombreux étudiants au sein de l'organisation. Le développement de la tendance collaborationniste donna lieu à la cristallisation des frustrations et par conséquent au déploiement de l'intransigeance et de la résistance active.

Consciente du potentiel d'opportunités de carrière que la fin de leurs études leur ouvrait à leur retour au Cameroun, l'UNEK ne manqua

[208] A.R.G, carton UNEK, notes des renseignements généraux, dossier 429 467/1.

pas de formuler sa préoccupation sous la forme d'une sorte d'autocritique :

> « *Après avoir affirmé une fois de plus que, dans l'ensemble, l'UNEK s'est toujours trouvée aux côtés de notre vaillant peuple, nous nous devons toutefois constater que, en dépit du dévouement exemplaire à certains moments (pour ne pas dire constamment) de bon nombre de ses militants et responsables, l'action concrète de l'UNEK, particulièrement dans les dernières années, n'a pas toujours été à la hauteur de ce que notre peuple était en droit (et est toujours en droit) d'attendre de son avant-garde intellectuelle en période de lutte révolutionnaire ; que l'activité de l'UNEK a laissé éclater des faiblesses réelles que nous devons analyser, et, que, enfin et surtout, la participation des intellectuels à la lutte concrète, et plus particulièrement aux formes principales déterminées par l'avant-garde de toujours de notre peuple, a été, pour tout dire largement carente* ».[209]

[209] Cité par Abel Eyinga, op. cit., p 144.

L'intérêt pour le nouvel État comme bassin d'opportunités et l'appel du gouvernement

La perspective de l'accession des territoires africains à l'indépendance ainsi que l'immense besoin en ressources humaines instruites dans les universités européennes que la gestion des nouveaux États présenterait, s'offrirent aux étudiants sous la forme de la fameuse « *africanisation des cadres* ». Pour se donner bonne conscience, justifier sa démarche ou tout simplement motiver sa disponibilité au pays, les diplômés qui décidèrent de rentrer le firent soit pour prendre part à la construction nationale, soit pour participer à la transformation du régime de l'intérieur.

Le président Ahidjo confia généralement aux anciens membres de l'UNEK[210], devenus des personnalités de premier plan dans l'environnement politico-administratif et économique, la mission de convaincre leurs camarades du mouvement estudiantin nationaliste du bien-fondé du retour au Cameroun. C'est grâce à cet appel de pied qu'un grand nombre d'étudiants militants, boursiers du gouvernement ou non, diplômés de spécialités diverses et de toutes les filières et disciplines universitaires, répondirent favorablement à

[210] Il s'agit entre autres de Vroumsia Tchinaye et William Eteki Mboumoua.

l'invitation de ce qui fut aussi appelé dans le vocabulaire du régime, la construction nationale.[211]

À priori, l'engagement intellectuel et associatif des militants de l'UNEK et l'acuité de la sensibilité pour le progrès que leur engagement idéologique supposait furent des arguments non négligeables pour suggérer un enthousiasme réel pour une mise en route assurée des nouveaux États. Mais à priori seulement, parce que la réalité de l'avenir manifesta un scénario parfaitement inattendu : comme s'ils furent transformés, les anciens frondeurs et chantres de l'émancipation des masses populaires africaines devenus leaders politiques, hauts fonctionnaires et opérateurs économiques, devinrent pour le moins atones, autant que ceux de leurs camarades qui furent secrets, absents et aphones. Quand certains ne se firent pas remarquer par le silence, nombre d'anciens

---

[211] De nombreux anciens étudiants répondent à l'appel au retour de leurs anciens camarades. Dans la première vague, on retrouve entre autres :
- Kanga Victor (ministre de l'Économie),
- Augustin Frédéric Kodock (cadre au ministère des Finances),
- Charles Onana Awana (directeur de la comptabilité nationale),
- Tchanque Pierre (Directeur de la Société nationale d'Investissement),
- Njike Kamga (secrétaire général des télécommunications)
- Tchouta Moussa (directeur des télécommunications),
- Samuel Eboa (DG de la Camair),
- Libock Mbèi (cadre de la SNH
- Eding Bernard (cadre de la SNH),
- Etc.

Lire Pierre Nkwengue, op. cit., pp 125-129.

militants estudiantins se firent remarquer comme complices et acteurs d'un pouvoir répressif, arbitraire, obtus et obscur qui s'établissait définitivement, gangrenant irréversiblement la collectivité politique naissante.

Le retournement de veste des anciens militants de l'UNEK

Le paradigme occidental auquel référait le jeune État du Cameroun ainsi que la modernité de laquelle il participait exigeaient du gouvernement auquel il avait été confié dès 1958 qu'il disposât de ressources humaines instruites aux savoirs pertinents qui assurent, au-delà du fonctionnement optimal du jeune État, la mise en place de la structure et des conditions systémiques de performance économique et d'épanouissement collectif. Aussi fut-il de l'intérêt du régime d'Ahidjo d'obtenir l'adhésion et la collaboration des étudiants en provenance des universités de France, d'Europe et de partout ailleurs dans le monde. Le défi ne fut pas aisé, tant une bonne partie des étudiants camerounais furent moulés dès la fin des années 1940 au nationalisme anticolonial.

S'il y eut des étudiants qui ne militèrent pas au sein du mouvement estudiantin et dont on dirait qu'ils furent comme naturellement acquis à la propagande de la construction et du développement de

l'État, les autorités camerounaises devaient ratisser large et conquérir également ceux qui portèrent jadis les revendications nationalistes dans le cadre de l'UNEK.[212]

À leur retour au Cameroun et désormais au service du nouvel État dans divers secteurs de l'économie et aux niveaux les plus élevés de l'administration, les anciens étudiants du mouvement estudiantin nationaliste se firent remarquer par leur amnésie des idéaux progressistes pour lesquels ils avaient consacré leurs années universitaires, comme s'ils furent complètement tétanisés par la puissance des chaînes du paradigme dominant, comme s'ils furent complètement dissouts par la nécessité de fonctionner dans le système à l'œuvre, comme s'ils furent complètement absorbés par la frénésie ininterrompue de la modernité coloniale. Comme s'ils

---

[212] Chez Abel Eyinga, on apprend que :

« *La gangrène opportuniste est comme une tumeur maligne et elle se développe très vite, car d'aucuns prennent prétexte sur d'autres pour se sentir aussi fatigués. Bon nombre de conceptions erronées, les unes plus que les autres, se font jour, particulièrement après 1960 : l'indépendance étant acquise quoi qu'on pense du régime, il faut se mettre à la construction nationale ; ou encore : il faut aller transformer le régime de l'intérieur, ou encore, on prend prétexte des difficultés que rencontrent les autres organisations du Front uni pour semer le courant défaitiste le plus fort qu'on puisse imaginer. Objectivement, toutes ces arguties ne servent souvent que de dérobade, lorsqu'elles ne proviennent pas d'éléments réactionnaires invétérés* ».

Op. cit., p. 144.

furent tout simplement rattrapés par la réalité, ainsi que le diraient les cyniques.[213]

L'émancipation des communautés et peuples africains de la domination coloniale, l'indépendance réelle et effective à l'égard des empires et pouvoirs coloniaux, la mise en place des structures et conditions qui assurent la liberté de tous et la participation citoyenne de chacun à la vie de la collectivité, la justice, la solidarité, la production homéostatique des richesses et la répartition équitable du bien-être à l'ensemble, l'épanouissement de la collectivité, etc., toutes ces préoccupations fondamentales qui constituèrent le socle et le moteur de leur engagement nationaliste estudiantin furent

---

[213] Qualifiant le régime néocolonial de Yaoundé, Abel Eyinga affirme : « *L'intelligence est bafouée, ridiculisée, piétinée par des vauriens ; la compétence est muselée, obligée de s'effacer et de s'incliner devant la médiocrité ; la tempérance et la sobriété sont tournées en dérision et moquées par l'ivrognerie et l'impudeur ; quant à la religion, ses grands prêtres sont traînés dans la boue par les vivantes incarnations de l'imbécilité. Un monde à l'envers, régi par une seule et unique loi : plaire au grand patron des interlocuteurs administratifs, dont les désirs ordonnés de l'étranger ne sont pas faciles à deviner, pas même pour le ministre lui-même. Nombre de Camerounais, dans les administrations publiques et dans les entreprises privées, savent très clairement ce que, dans le cadre de leur activité, il convient de faire dans l'intérêt du pays ; ils savent aussi que s'ils prennent l'initiative de le faire, ils courent droit vers la porte de leur "gagne-pain"* (...) *Ce qui était un homme est bel et bien devenu un robot, un automate aux réflexes conditionnés, dressé pour crier à temps et à contre-temps : "Vive le Président !" L'animal raisonnable est devenu l'animal tout court, voire moins qu'un animal* ». In Abel Eyinga, 1978, ***Introduction à la politique camerounaise***, édition Anthropos, Paris, pp.335-336.

comme évaporées dans le néant, comme oubliées du jour au lendemain.[214] Comme si elles n'avaient jamais existé. Pire, les anciens de l'UNEK devinrent les acteurs de premier plan de l'Arbitraire colonial continué et de l'héritage du Dessein d'incarcération définitif des populations africaines. Au-delà de leur accommodation de l'État [néo]colonial, ils se complurent de la luxure et des privilèges illégitimes, de tous les vices de l'embourgeoisement débridé, contre le Projet collectif : la déprédation et la prévarication ; l'injustice, le trafic d'influence et l'intimidation ; l'orgueil par l'ostentatoire et la sacralisation du superflu ; le mépris des faibles par l'arbitraire ; etc., toutes choses qui ont fini par délabrer la collectivité politique camerounaise, qui ont fini par faire le lit du naufrage systémique (intellectuel, de gouvernance, économique) d'aujourd'hui, qui ont fini par faire du Cameroun une société singulièrement sous-performante. « *Qu'est-ce qui n'a pas marché ?* » se demanderait l'artiste dans la culture populaire locale.[215]

---

[214] Alphonse Quenum, "Culture de l'intelligentsia et culture du peuple", dans La jeunesse et les valeurs culturelles africaines, op. cit ; p. 30.

[215] La formulation de cette interrogation a fait l'objet d'une belle inspiration musicale de Mr. Leo et de Salatiel : https://www.youtube.com/watch?v=wnbUjpPflsQ

Si entre autres éléments d'explication, Abel Eyinga pense que la dissolution des préoccupations progressistes et la fusion des anciens militants étudiants de l'UNEK dans le régime de l'État [néo]colonial procèdent d'une formation idéologique et politique insuffisante[216], il convient de rester attentif à la nature totale du Projet colonial et la puissance de l'impérialisme dominant, du capitalisme mondial et paradigme suprémaciste auxquels il se rattache.

[216] Abel Eyinga, op. cit., p.145.

Conclusion

L'organisation des étudiants camerounais est un acteur authentique de l'histoire politique du Cameroun entre la fin des années 1940 et la fin des années 1960. L'existence de l'Union nationale des étudiants du Kamerun a représenté un espoir réel pour les peuples africains confrontés à la violence de l'absolutisme colonial, en tant qu'elle constitua le vivier par excellence pour l'émergence d'un leadership nationaliste qui traduirait en actes les aspirations profondes et légitimes de liberté et d'émancipation des peuples. Et l'UNEK manifesta l'engagement énergique des étudiants, le cadre d'expression d'un engagement nationaliste fougueux et enthousiaste.

La dynamique portée par l'UNEK mobilisa, organisa et même, contribua à l'éveil intellectuel et politique nationaliste de nombreux étudiants africains. C'est dans ce sens qu'elle fut une véritable école intellectuelle. Par l'ouverture dont elle se rendit disponible au mouvement nationaliste camerounais, l'UNEK présente une contribution décisive à la lutte que l'Union des populations du Cameroun mena contre le totalitarisme colonial en Afrique, eu égard à la flexibilité du statut des étudiants, favorisant la vulgarisation du problème camerounais à travers le monde, même s'ils ne furent pas

à l'abri des harcèlements les plus violents des pouvoirs coloniaux et néocoloniaux.

Dans les années 1950, au zénith de son rayonnement, l'UNEK fut sans aucun doute un mouvement d'avant-garde, dénonçant avec intelligence et vigueur la duperie orchestrée dans le passage du système colonial direct représenté par la présence immédiate des Européens sur les territoires défaits et conquis au système colonial continué par la médiation du leadership indigène dont les Européens s'assurèrent aussi méthodiquement que rigoureusement qu'il fut en même temps l'intendant et le procureur du Projet colonial et des intérêts de l'Empire. Mais la puissance du suprémacisme européen de conquête fut infiniment plus grande, ses tentacules et son influence largement étendues, de sorte que l'indépendance proclamée le 1er janvier 1960 fut tout simplement une entourloupe moyennement raffinée pour déjouer, contourner, tromper et vaincre la résistance nationaliste.

Tel que, s'il ne viendrait à l'idée de personne de minorer la valeur de la dynamique nationaliste et des actions de combat portées au crédit du mouvement des étudiants nationalistes, force est de constater que la libération de la territorialité politique africaine échappa à l'UNEK et à l'UPC. Les militants estudiantins furent vaincus par l'usure de l'épuisement. Vers le milieu des années 1960, l'UNEK avait

été explosée et n'existait plus qu'à travers les soubresauts des lambeaux. En fin de compte, les promesses progressistes préparées dans leur engagement d'étudiants furent littéralement anéanties par la flamboyance du lucre que le pouvoir miroita d'abord puis offrit aux anciens de l'UNEK. C'est probablement le scénario de ce funeste épilogue entriste qui fait dire à Ntonè Kuoh Martin que l'organisation des étudiants nationalistes apparaît comme « *la caverne des magiciens ou le cimetière des illusions perdues* ».[217]

Et le Cameroun pour lequel l'UNEK combattit pour obtenir l'émancipation et confier la conduite de la projection historique de dignité et d'épanouissement aux mains des nationalistes, se trouve aujourd'hui plus que jamais dans l'impasse.

---

[217] Martin Ntonè Kuoh (préface de), in Pierre Nkwengue, ***L'Union nationale des étudiants du Kamerun***, op. cit., p. 124.

POSTFACE

par le professeur Daniel Abwa

En faisant renaître l'UNEK des cendres de l'Histoire par cet ouvrage au titre évocateur, l'historien Simon Nkén et le sociologue Nôb Nlénd font œuvre utile. C'est effectivement une œuvre utile, car les deux auteurs démontrent avec brio combien étaient patriotes les Camerounais de la diaspora de la génération UNEK au contraire de ceux d'aujourd'hui dont certains (les plus nombreux peut-être) brillent par un patriotisme suffisamment écorné, bridé au point de faire douter de la réalité de leur camerounité.

Ayant eu le « privilège » de poursuivre leurs études dans les villes de deux pays colonisateurs (Angleterre et Irlande du Nord pour le Cameroun Britannique et France pour le Cameroun Français), ces Camerounais de la diaspora ont tenu à maintenir leur unité face à l'idéologie coloniale de « diviser pour mieux régner ». Partout où ils se sont retrouvés en effet, ils se sont mis en association de Camerounais. En France, c'est l'association des étudiants camerounais de France (AECF) qui se transforme plus tard en

association des étudiants camerounais (AEC). Cette dernière appellation est donc une ouverture aux Camerounais résidant hors de la France comme le reconnaissent les auteurs : « *Dès lors, les étudiants camerounais séjournant dans les universités britanniques et Nord Irlandaises peuvent intégrer le mouvement associatif, faisant ainsi de l'AEC une organisation Pan-européenne* » (p.23). Toutefois, il faut dire que tout en défendant leur camerounité dans les villes françaises, ces étudiants se reconnaissent africains puisqu'ils sont presque tous affiliés à la fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).

S'étant principalement abreuvés aux sources des Archives françaises, en ce qui concerne l'UNEK, Simon Nkén et Nôb Nlénd apportent une partie de l'information sur les associations des Camerounais résidant dans les villes de l'Angleterre et d'Irlande du Nord. Néanmoins le lecteur peut se rattraper à ce sujet, en consultant l'excellent ouvrage auto-biographique que commet le patriarche Victor Emmanuel Von Mukete au soir de sa vie avec pour titre emblématique, ***My Odyssey. The Story of Cameroon Reunification with Authentic Letters of Key Players***. Il y témoigne comment il s'était rendu à Paris, à la recherche de ses

« *frères camerounais* » qu'il a fini par retrouver, engageant par là une démarche qui allait favoriser la création de l'UNEK.

La création de l'UNEK est en effet une œuvre patriote des étudiants camerounais résidant en France et en Grande Bretagne et Irlande du Nord. Nkén et Nlénd le montrent clairement en décrivant les démarches entreprises par les étudiants tant à Londres qu'à Paris pour créer l'UNEK en transformant l'AEC en UNEC (Union des Etudiants Camerounais) et plus tard en UNEK (Union des Etudiants Kamerunais) dont la version anglaise est NUKS (National Union of Kamerunian Students).

Simon Nkén et Nôb Nlénd nous apprennent qu'« *En 1958, au cours des débats (à Paris), les étudiants du Royaume-Uni formulèrent la proposition de changer le "C" de l'acronyme UNEC en "K". La proposition fut adoptée à l'unanimité et dans un enthousiasme inédit par l'Assemblée* » (p.25).

Il faut à la vérité de dire que cette proposition est la suite logique d'une résolution prise quelques temps auparavant à Londres, comme le révèle V.E. Mukete par les étudiants résidant en Angleterre et en Irlande du Nord, au cours de la première session de leur association. Gorji Dinka qui milita fortement pour

l'aboutissement heureux de ce processus prit part à cette rencontre. Il est cependant plus que regrettable aujourd'hui de savoir qu'il est de ceux qui prônent la partition du Cameroun en faveur d'un État d'*Ambazonie* n'ayant aucune consistance dans l'histoire du Cameroun. Il est vrai, comme le disait Michel de Montaigne, « *L'homme est ondoyant et divers* », mais se renier aussi totalement au cours d'une vie est absolument renversant.

Le remplacement de la lettre "C" par la lettre "K" est la manifestation d'un patriotisme aigu doublé d'un super nationalisme exacerbé qui animent ces étudiants Camerounais de la diaspora. Ils assument par ce fait même leur camerounité contre la partition qu'Anglais et Français avaient faite de leur pays, croyant les séparer à jamais. C'est un pied de nez fait à la colonisation européenne car ensemble, les Camerounais de la diaspora vont revendiquer l'indépendance, la réunification, le bilinguisme de leur pays, bien avant les assises de Foumban en 1961.

Que l'initiative de ce remplacement en faveur de l'UNEK ou NUKS ait été prise prioritairement par les étudiants du Cameroun britannique résidant en Angleterre et en Irlande du Nord, témoigne de ce qu'ils restent fidèles à l'unité du Cameroun telle que bâtie sous les Allemands, fidélité qu'ils reproduisent dans les acronymes de

leurs partis politiques : KNDP, KUNC, OK ... C'est dommage que cette belle et grande initiative historique soit aujourd'hui biaisée par des aventuriers qui réclament, pour des intérêts qui leur sont propres, la sécession du Cameroun pour une république imaginaire qu'ils appellent "Ambazonie".

L'historien Simon Nkén et le sociologue Nôb Nlénd ont choisi d'analyser l'UNEK sous le prisme des catégories, « *promesse, déception, trahison et défaite* ». Ils ont eu totalement raison car d'une part, les étudiants camerounais, membres de l'UNEK, en exprimant publiquement leur sentiment de fierté nationale camerounaise, manifestent ainsi leurs espoirs en l'émancipation de leur pays. Ils font pour cela preuve de patriotisme à la différence des Camerounais de la diaspora aujourd'hui qui n'hésitent pas à s'attaquer aux ambassades de leur pays en ces terres étrangères, à bafouer les emblèmes de leur pays (drapeau, effigie du chef de l'Etat).

D'autre part, ils ont raison de parler de trahisons, mais il ne s'agit pas de "trahison" contre le Cameroun, mais des divergences d'opinion entre ceux qui sont restés fidèles à l'UNEK des fondateurs et ceux qui ont changé de camps pour d'autres horizons.

Il est important que les Camerounais de la diaspora aujourd'hui s'inspirent du patriotisme des Camerounais de l'UNEK pour mieux défendre le Cameroun dans un monde aux égoïsmes exacerbés.

Pr Daniel ABWA, Historien

Sources et références bibliographiques

Sources archivistiques

- Archives Diplomatiques de Courneuve (A.D.C.)

- Afrique / Bureau Togo-Cameroun 1957-1961 (443Qo)
19-20 Jeunesse, étudiants (Associations, revendications, agitation, pétitions, surveillances, presses)

- Afrique Levant (Cameroun) 1954-1959 (318Qo)
87- Contentieux, affaires judiciaires-principes (Février 1956-novembre 1958) - Recours en Conseil d'État de particuliers à particuliers et collectivités.

- Nations Unies - Organisation Internationale (372Qo)

- Nations Unies 1960-1969 (517 NVA)

- Archives des Renseignements Généraux (A. R. G.)
* Carton 429467/o, dossier UNEK, protestation des étudiants à Paris.
* Carton 429467/17, dossier UNEK, correspondances.
* Carton 429467/10, dossier UNEK, renseignements généraux.
* Carton 429467/19, dossier UNEK, rapport du congrès statuaire de l'UNEK.
* Carton 429467/12, dossier UNEK, compte-rendu portant sur la position de l'UNEK.
* Carton 429467/1, dossier UNEK, Scission.

Sources imprimées

Revues et articles

- Bancel Nicolas et Devisse Jean, 1993, "La Presse étudiante noire en France de 1960 à 1970", in ***Le rôle de rôle des étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975***, éds UNESCO/L'Harmattan, Paris.

- Georges Chaffard, 1957, "La diversité des hommes et des tendances rendra difficile une œuvre d'ensemble au Cameroun", in ***Le Monde***, édition du 1er janvier 1957.

- Derrick Jonathan, 1989, "Élitisme colonial au Cameroun : le cas des Douala des années trente", in Martin Ndogbianga Z. Njeuma (dir), 1989, ***Histoire du Cameroun XIXème siècle – début XXème siècle***, éd. L'Harmattan, Paris.

- Deltombe Thomas (interviewé par Maria Malagardis) au sujet du Mali, Centrafrique, Burkina Faso, Algérie, etc., Ras-le-bol colonial et sentiment antifrançais en Afrique, in ***Libération*** du 26 novembre 2021

- Eyinga Abel, 1993, "L'Union Nationale des Étudiants du Kamerun (l'UNEK) et le combat anticolonialiste", in ***Le rôle de rôle des étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975***, éds UNESCO/L'Harmattan, Paris.

- Gaudemet Raoul Marie, 1958, "L'autonomie camerounaise", E.F.D.P. Vol III, mars 1958.

- Macé Célian, Mali, "Le refus du néocolonialisme", reportage, ***Libération***, édition du 19 décembre 2019.

- Ndi Jean Baptiste, "Répression contre le mouvement estudiantin camerounais. L'interdiction de l'UNEK en France", in ***Peuples noirs***, éd. Présence africaine, Paris.

- Sow Alpha Ibrahim, 1993, "Les mouvements d'étudiants africains et la question de la révolution africaine", in ***Le rôle de rôle des étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975***, éds UNESCO/L'Harmattan, Paris.

- Tane Kan Koffi Alexandre, 2019, "Samory Touré (1830-1900), l'empereur du Wassoulou", in ***Histoire***, 12 juillet 2019 (https://histoire.ci/).

- Tull Denis M., 2021, "Contesting France – Rumors, Interventions and the Politics of Truth in Mali", in ***Critique international***, vol. 90-1, jan. 2021.

Essais

- Abwa Daniel, 2010, ***Cameroun histoire d'un nationalisme 1884-1961***, éd. CLÉ, Yaoundé ; 1993, ***André-Marie Mbida Premier Ministre camerounais (1917-1980)***, éd. L'Harmattan, Paris.

- Anta Diop Cheikh, 1954, ***Nations nègres et culture***, éd. Présence africaine, Paris.

- Awamengwi Clarisse, 2016, ***Understanding the State of Fragmented Nation-building in Cameroon,*** *Ph.D Thesis in Global Development Studies*, University of Virginia, Charlottesville, VA.

- Ba Amadou, 2019, ***L'histoire oubliée de la contribution des esclaves et soldats noirs à l'édification du Canada (1604-1945)***, éd. Afrikana, Vaudreuil-Dorion (Québec)

- Bakang Ba Tonje, 2007, ***Le Kamerun l'indépendance réelle d'abord***, édition Kúndè, Douala.

- Borell Thomas, Boukari Yabara Amzat, Collombat Benoit, Deltombe Thomas, 2021, ***L'Empire qui ne veut pas mourir - Une histoire de la Françafrique***, éd. du Seuil, Paris.

- Deltombe Thomas, Domergue Manuel, Tatsitsa Jacob, 2016, ***La guerre du Kamerun - L'invention de la Françafrique***, éd. La Découverte, Paris; 2011, ***Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)***, éd. La Découverte, Paris.

- Eyinga Abel, 1978, ***Introduction à la politique camerounaise***, éditions anthropos, Paris.

- Imbert Jean, 1973, ***Le Cameroun***, PUF, Paris.

- Droz Bernard, 1996, ***Les décolonisations***, éd. du Seuil, Paris.

- Mba Talla Modeste (dir.), 2021, ***Remember Ruben Um Nyobè. Un siècle de lutte au Cameroun. Résistance-nationalisme et mémoire***, éd. Langaa RPCIG, Bamenda.

- Mbembe Achille, 1996, ***La naissance du maquis dans le Sud Cameroun (1920-1960)***, Karthala, Paris.

- Mukete Victor E., 2013, ***My Odyssey The Story of Cameroon Reunification***, éd. Eagle Publishing, Yaounde.

- Mveng Engelbert, 1963, ***Histoire du Cameroun***, éd. Présence africaine, Paris.

- Tchumtchoua Emmanuel, 2006, ***De la Jeucafra à l'UPC : l'éclosion du nationalisme camerounais***, éd. CLÉ, Yaoundé.

- Ngando Alfred Blaise, 2020, ***Genèse de l'État et du droit au Cameroun (1472-1961)***, L'Harmattan, Paris; 2008, ***La présence française au Cameroun (1916-1959) colonialisme ou mission civilisatrice?***, Presse universitaire D'Aix-Marseille, Marseille.

- Nkén Simon, 2014, ***L'Empreinte suspecte de Louis-Paul Aujoulat sur le Cameroun d'aujourd'hui***, éd. K2oteurs, Paris ; 2010, ***L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique 1948-1962***, Anibwé, Paris.

- Nkwengue Pierre, 2005, ***L'union nationale des étudiants du Kamerun ou la contribution des étudiants à l'émancipation de l'Afrique***, L'Harmattan, Paris.

- Nlénd V Nôb G.B., 2021, ***L'Afrique s'est-elle définitivement résignée à la colonialité ? L'impératif de tout rebâtir pour arrêter le drame des peuples noirs***, éd. L'Harmattan ; 2018, ***Analyse sociologique des causes de la marginalisation des communautés locales et examen des conditions et conséquences de leur capacitation dans la gouvernance forestière au Cameroun***, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Can., 2018.

- Obenga Théophile, "Les rois-dieux du Loango", in ***La Revue des sciences sociales***, n° 3, Brazzaville, p. 21-47; 1983, "Les origines africaines des Pharaons", revue ***Afrique-Histoire***, n° 7, Dakar, pp. 47-48; 1983, "De l'État dans l'Afrique précoloniale : le cas du royaume de Kouch dans la Nubie ancienne", dans ***Présence Africaine***, Paris, 3ème et 4ème trim., Paris, pp. 127-128/128-148

- Philombe René (Philippe Louis Ombédé), 1961, ***Écriture***, revue des Éditions CLE, Yaoundé.

- Popo Klah, 2019, ***L'idée des "Etats-Unis d'Afrique", depuis Kwame Nkrumah***, éd. Anibwe, Paris; 2018, ***Sankofâ: L'Afrique ancestrale, d'un point de vue panafricaniste***, éd. Anibwe, Paris;

2017, ***Mithkal, Mbongo, Bènda : histoire monétaire de la souveraineté politique en Afrique***, éd. Anibwe, Paris ; 2016, ***Le panafricanisme en dix questions,*** éd. Anibwe, Paris; 2012, ***Yovodah et panafricanisme: Résister pour survivre, s'unir pour renaitre***, éd. Anibwe, Paris; 2010, ***Histoire des "Traites nègrières" : Critique afrocentrée d'une négrophobie académique***, éd. Anibwe, Paris.

- Richard Joseph, 1986, ***Le mouvement nationaliste au Cameroun, les origines de l'UPC***, Karthala, Paris.

- Sala-Molins Louis, 2006, ***Le racisme anti-Noir et les trois religions du livre***, texte prononcé à la 1ère Conférence européenne sur le racisme anti-noir, Genève, 17-18 mars 2006, CRAN - Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-noir, Observatoire du racisme anti-noir en Suisse ; 1992, ***L'Afrique aux Amériques : le Code noir espagnol***, éd. PUF, Paris ; 1992, ***Les Misères des Lumières : Sous la raison, l'outrage***, éd. Robert Laffont, Paris ; 1987, ***Le Code noir ou le Calvaire de Canaan***, éd. PUF, Paris.

- Soboth Jean-Marc et autres, 2020, ***Ambazonie : dessous d'une guerre fratricide***, les éditions afro-canadiennes, Quebec.

- Spurk Jan, 2006, ***Pour une théorie critique de la société***, éd. Parangons/Vs, col. Situations & critiques, Lyon.

- UNESCO, 1994, ***The Role of African Student Movements in the Political and Social Evolution of Africa, from 1900 to 1975***, éd. Unesco Publishing, Paris.

ANNEXES I :

STATUTS DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DU KAMERUN (L'UNEK)

PRÉAMBULE

Les étudiants kamerunais réunis à Antony en congrès du 23 au 30 décembre 1968,

Considérant que l'UNEK prend de plus en plus une importance dépassant le cadre de ses statuts constitutifs,

Considérant que lesdits statuts ne permettent plus à l'UNEK, dont les membres de plus en plus nombreux se trouvent dispersés dans diverses régions de mener une action efficace en vue de la satisfaction de leurs besoins matériels et moraux.

Tenant compte des aspirations de l'étudiant Kamerunais, de leur volonté, en quelque lieu où ils se trouvent, de s'unir pour s'entraider plus efficacement, d'étudier et de résoudre au mieux les problèmes de leur pays et d'Afrique,

Ont décidé : la révision des statuts précédemment en vigueur.

Ont discuté : le fond et la forme du texte ci-après.

Ont adopté : ledit texte pour servir désormais de fondement à leur union.

TITRE I : BUT

Article I : Entre Étudiants Kamerunais et Assimilés, il est constitué une association dénommée « Union Nationale des Étudiants du Kamerun » (UNEK) sont assimilés :

a) Les stagiaires et travailleurs Kamerunais à l'étranger ;

b) Les conjoints d'origine étrangère (ayant acquis la nationalité kamerunaise et ne jouissant pas de la double nationalité) membres de l'UNEK.

Article 2 : le siège provisoire de l'UNEK est à Paris au domicile du président. En de force majeure, le transfert à une autre adresse pourra se faire sur décision du Comité exécutif. À cet effet, un congrès extraordinaire doit être convoqué d'urgence. Le transfert du siège au Kamerun ou tout autre pays se fera sur décision du congrès.

Article 3 : Cette union a pour but :

a) De défendre et sauvegarder en toutes circonstances les intérêts matériels et moraux, présents et futurs de tous ses membres.

b) De concourir à la formation culturelle de tous ses membres et notamment de promouvoir et d'encourager toute réalisation à la civilisation kamerunaise ;

c) De renforcer le sens de la solidarité kamerunaise, d'amener ses membres à prendre conscience de leurs droits et devoirs ;

d) D'étudier et si possible de résoudre les problèmes relatifs au Kamerun et tout autre problème connexe ;

e) De lutter contre le colonialisme et le néocolonialisme sur toutes leurs formes populaires ;

f) Pour une paix juste et réelle, c'est-à-dire au profit des peuples pour l'amitié et la coopération.

Article 4 : L'UNEK entretient des relations avec les autres organisations nationales ou internationales d'étudiants, de jeunesse et de travailleurs sur la base énoncée à l'alinéa (e) de l'article 3 et sous la seule réserve du respect de son indépendance.

Article 5 : a) l'UNEK n'adhère à aucun parti politique. Elle se réserve le droit de prendre position sur tout problème concernant le Kamerun et l'Afrique. Elle s'oppose fermement à toute ingérence étrangère d'où qu'elle vienne.

b) À cet effet, l'UNEK est régie par une charte qui précise sa position.

TITRE II : ORGANISATION

Article 6 : l'UNEK est formée de membres recrutés parmi les étudiants kamerunais et assimilés de deux sexes, dans les conditions fixées dans les articles 7 et 8, et organisées en sections.

A- LES MEMBRES

Article 7 : il existe deux catégories de membres : les membres actifs et les membres honoraires :

a) Peuvent être membres actifs les étudiants kamerunais et assimilés définis à l'article ½.

b) La qualité des membres honoraires peut être conférée par le congrès sur proposition du C.E.

c) Aux anciens membres de l'AECF ; de l'AEC ou de l'UNEK qui en font la demande.

d) À toute personnalité kamerunaise.

Article 8 : a) Nul ne peut être membre actif de l'UNEK s'il n'a pas versé une cotisation annuelle de 30 F pour les boursiers ; de 12 F pour les non-boursiers et s'il n'a assisté aux 2/3 des assemblées générales de la section ; toutefois en cas de force majeure, le bureau de la section appréciera. L'année de l'UNEK est une année civile.

b) Le versement annuel de la cotisation est constaté par la délivrance d'une carte sans laquelle on ne peut ni voter ni être titulaire d'un mandat dans les organismes ou instance de l'UNEK

c) Nul ne peut être considéré comme membre honoraire s'il n'a versé au C.E. un droit d'adhésion de 100 F français ou l'équivalent, et une cotisation mensuelle de 50F français ou l'équivalent.

La qualité de membre entraîne :

1) L'engagement de respecter l'esprit et la discipline définie dans les textes organiques de l'UNEK
2) L'obligation de suivre et d'exécuter les directives et les mots d'ordre de l'UNEK. La participation effective aux activités et manifestations des sections de l'UNEK.

B- LES SECTIONS

Article 9 : il est constitué les sections de l'UNEK dans tous les pays où se trouvent des étudiants kamerunais et assimilés. Les sections se constituent à raison d'au moins 5 membres chacune.

Au Kamerun, en France, en Grande-Bretagne, les sections sont constituées par la ville universitaire.

Partout ailleurs, les sections sont regroupées par pays et portent le nom de section territoriale.

Là où ne peut se constituer une section de l'UNEK, les militants isolés et les étudiants désirant militer dans l'UNEK peuvent rentrer en rapport avec le C.E. de l'UNEK et verser leurs cotisations à celui-ci. Ils doivent suivre constamment la marche et les activités de l'UNEK ils en sont de ce fait membres de plein droit.

Article 10 : a) Chaque élu en décembre de l'année civile un bureau qui n'entre en fonction qu'à la fin de la première assemblée générale de la section au mois de janvier. La composition du bureau de la section doit être envoyée au C.E. avant le 31 janvier pour les sections de France, et au plus tard au Conseil d'Administration de Pâques pour les sections territoriales.

b) Les communications intersections doivent se faire dans le cadre de principe de l'UNEK, le C.E. doit en être informé au préalable.

c) Réserve faite des obligations énoncées dans les présents statuts, les sections jouissent d'une autonomie locale.
d) les bureaux doivent impérativement communiquer les mots d'ordre des instances régulières de l'UNEK, à la section. Si un des bureaux ne satisfait pas à cette exigence, il sera sanctionné par le C.E.

Article 11 : les sections doivent constamment se tenir en rapport avec le C.E.
a) Chaque section dépose au C.E. un exemplaire à jour de son règlement intérieur, envoie son programme local d'activités pour l'année en cours avant le 31 janvier. En guise de préambule, le règlement intérieur prendra intégralement la charte de l'UNEK.
b) Un rapport annuel doit être envoyé pour le 15 mars, le 31 novembre, et traitera de la situation générale de la section.
c) Un rapport annuel obligatoire au moins 3 semaines avant le congrès rendra compte de la marche générale de la section, de la situation matérielle et morale des membres, des résultats obtenus aux divers examens.

Article 12 : La caisse locale des sections sera alimentée :
a) Par les cotisations annuelles dont la ½ sera versée au C.E.
b) Par le produit de diverses manifestations dont le 1/3 sera également versé au C.E.

Article 13 : Toute section ne remplissant pas les obligations énoncées aux Articles 10, 11, 12 cesse d'être considérée comme section active, et, de ce fait, perd toutes ses prérogatives auprès des organismes et instances de l'U.N.E.K.

C- LE COMITÉ EXÉCUTIF

Article 14 : LE C.E. est composé de :

1- Un président
2- Un secrétaire Général
3- Un Vice-président aux affaires internationales
4- Un vice-président aux affaires sociales et chargé des foyers
5- Un vice-président à l'information
6- Un vice-président aux affaires culturelles et à l'enseignement
7- Deux adjoints au V.-P. aux affaires sociales
8- Deux adjoints au V.-P. aux affaires internationales
9- Un adjoint au V.-P. à l'information
10- Un trésorier général.

En cas d'empêchement ou d'absence du président, l'ordre de succession est celui de l'énumération ci-dessus.

Article 15 : a) le C.E. est chargé d'exécuter les décisions du congrès et du grand C.A. Il peut prendre toute initiative conforme à la charte et aux statuts de l'UNEK, en vue de réaliser le but que l'union s'est fixé. Il peut convoquer le C.A. et congrès et en arrête les projets d'ordre du jour.
b) Les motions et résolutions du congrès doivent paraître en entier au plus tard au C.A. de Pâques. Le C.E. travaille collégialement.

Article 16 : Les membres du C.E. sont élus pour 1 an par liste parmi les adhérents majeurs et doivent en outre remplir les obligations suivantes :
a) Avoir été membre actif depuis au moins 2 années précédant l'élection du C.E.
b) Séjourner dans la ville siège au moins 1 an à partir du jour de l'élection, réserve faite :
c) D'un adjoint au V.-P. aux affaires sociales, d'un adjoint au V.-P. à l'information qui doivent siéger en dehors de la section territoriale de France.
d) N'avoir été l'objet d'aucune sanction de la part du C.A. ou du congrès.

Article 17 : Pour l'élection du C.E
a) Le dépouillement du scrutin est assuré par un comité central de vote de 5 membres, désignés par tirage au sort en Assemblée générale de la section qui accueille le Congrès, parmi les membres actifs et en présence d'un représentant du C.E.
b) La liste des candidats est adressée au C.E. qui décide de leur recevabilité. Aucune liste ne peut être retenue si elle n'est revêtue de la signature de chacun ses membres et d'un rappel du passé syndical (à communiquer aux sections) de chacune de ses membres.
c) Aucune liste ne peut être modifiée après la date limite de recevabilité.
d) La liste des candidats doit parvenir au C.E. au plus tard 30 jours avant les élections, dont la date est fixée par le C.E. La campagne électorale officielle s'ouvre le jour de notification de la décision de recevabilité des listes par le C.E.
e) Les membres du Comité central de vote assurent la discipline à l'intérieur des lieux de vote et de dépouillement ; ils peuvent à la majorité en expulser un éventuel perturbateur.
f) La procédure électorale est élaborée par le C.E., étant étendu que les élections ont lieu en décembre. La procédure électorale doit être envoyée aux sections 1 mois avant la date limite du dépôt des candidatures.
g) Le Comité central de vote proclame les résultats des élections devant le congrès et déclare élue la liste ayant obtenu la majorité absolue des votants, étant entendu que les votes par procuration sont refusés, les votes par correspondance sont valables, accompagnées de la carte des membres. Au cas où aucune liste n'obtient la majorité absolue prévue, le C.E. est élu en congrès, le congrès vote une motion constante élue la liste régulièrement gagnante.

h) Le congrès est juge du contentieux électoral.

Article 18 : Toute infraction à la procédure électorale entraînera l'annulation des élections d'une section, sauf décision contraire du congrès.

Article 19 : le président assure la direction générale de l'UNEK et la représente dans tous les actes de la vie civile et judiciaire. Il sera assisté au moins d'un autre membre du C.E. dans tous les actes d'audience avec une personnalité extérieure à l'UNEK. Aucune décision ne saurait être cependant prise tant que le C.E. n'a pas encore examiné les problèmes évoqués. Le président est ordonnateur des fonds de l'UNEK. Il coordonne les activités de tous les membres du C.E. Il présente le rapport moral de l'union au congrès. Il n'est rééligible qu'une fois.

Article 20 : le secrétaire général coordonne les activités des sections, et rédacteur en chef du bulletin intersection, est responsable de toute la correspondance de l'UNEK, gardien des archives, tient le registre des procès-verbaux des réunions du C.E, du C.A., du congrès. Il présente les rapports d'activités du C.E au C.A.

Article 21 : Le V.-P. aux affaires sociales s'occupe des affaires sociales des membres de l'UNEK. Il suit de près les problèmes relatifs aux voyages, aides scolaires, bourses, œuvres universitaires et scolaires, passeports, et signalés au C.E. Les cas de maladies, décès, accidents, survenus dans la vie des étudiants kamerunais. Il est assisté de 2 adjoints : l'un à Paris, l'autre hors de France.

Article 22 : le V.-P. aux affaires culturelles et à l'enseignement est chargé des questions culturelles et de l'enseignement intéressant le Kamerun ; il s'occupe des séminaires, manifestations sportives et folkloriques.

Article 23 : Le V.-P. à l'information collectionne toutes les informations susceptibles d'intéresser l'UNEK. Il est rédacteur en chef du journal. Il est assisté d'un adjoint hors de France.

Article 24 : le V.-P. aux affaires internationales s'occupe des rapports avec les autres organisations nationales ou internationales de jeunesse, d'étudiants, ou de travailleurs. Il est assisté de 2 adjoints, l'un à Paris et l'autre hors de France.

Article 25 : le trésorier général assure sous la direction immédiate du C.E., la gestion financière de l'UNEK. À ce titre, il est dépositaire du chéquier, et signe conjointement

avec le président tous les chèques émis. Il ne peut s'opposer à une dépense ordonnée par le C.E.

Article 26 : En cas de défaillance d'un membre du C.E. autre que le président, dûment constatée par au moins 8 de ses membres, le C.E. doit sa démission écrite au C.E. qui doit en informer le C.A. qui suit immédiatement sa démission. La défaillance du président constatée au moins par 5 membres du C.E. entraîne la convocation d'un congrès extraordinaire qui réunit de droit de statue. La démission du président entraîne celle du C.E. tout entier. Le C.E. démissionnaire doit alors convoquer un C.A. extraordinaire dans un délai de 10 jours ; passé ce délai, le C.A. extraordinaire se réunit de plein droit et peut convoquer un congrès extraordinaire.

D- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.A.)

Article 27 : Pour le bon fonctionnement de l'UNEK, il est créé un Conseil d'Administration (C.A.) composé du C.E. et des présidents des sections, éventuellement accompagnés des 2 délégués au plus. En cas d'empêchement d'un président de section, il donne mandat à des délégués au nombre de 3 au plus, étant entendu qu'un membre de C.E. ne peut bénéficier d'un mandat.

Article 28 : le C.A. est chargé de contrôler la bonne exécution des décisions du congrès dans tous les domaines, la gestion des maisons d'étudiants ainsi que la bonne direction de l'UNEK par le C.E. Il a accès à tous les documents et archives de l'UNEK.

Article 29 : le C.A. se réunit obligatoirement en 2 sessions ordinaires ; pendant les congés de Pâques et en décembre, avant le Congrès, sur convocation du C.E. Les convocations au C.A. doivent parvenir aux sections au moins 3 semaines avant la date du C.A. Le C.A. de Pâques fixe le thème du congrès. Le C.A. de décembre arrête un projet de règlement intérieur du congrès. Le C.E. peut convoquer le C.A. en session extraordinaire prévues, le 2/3 des sections doivent se constituer en C.A. Ce cas est le seul où il est exception à l'alinéa (b) de l'article 10.

Article 30 : Le C.A. peut convoquer un Congrès extraordinaire, en vue de mettre en accusation le C.E., ou conformément à l'article 6.

Article 31 : le quorum de C.A. est les 2/3 des sections, les sections excusées étant considérées comme présentes. Les décisions du C.A. sont prises à la majorité simple, à raison d'une voix pour le C.E. et d'une voix par section.

E- LE CONGRES

Article 32 : le Congrès est l'instance suprême de l'UNEK. II détermine la ligne de l'UNEK dans tous les domaines. Ses décisions sont souveraines.

Article 33 : le Congrès ordinaire se réunit une fois par an pendant les congés de Noël, sur convocation du C.E. La date d'ouverture du congrès doit être communiquée aux sections au moins 1 mois à l'avance. Il peut réunir dans n'importe quelle section. À cet effet, les sections enverront leur demande au C.E. avant le 1er juillet de l'année en cours.

Article 34 : pendant la session du congrès et après vérification des mandats faits par le C.E,

a) Les délégués des sections votent à raison de 1 voix par 5 membres actifs de leur section respective.

b) Le congrès se prononce à la majorité simple des voix ainsi comptées. Toutefois, les résolutions d'importance capitale doivent recueillir les 2/3 des voix. Le congrès décide qu'une résolution est d'importance capitale à la majorité absolue des sections votantes.

Article 35 : le congrès ne peut valablement siéger que s'il réunit au moins les 2/3 des sections actives représentées par au moins un délégué chacune.

Article 36 : en principe, aucune personne étrangère à l'UNEK ne peut assister à un congrès. Toutefois, dérogation pourra être faite à cette règle chaque fois que le C.E., préalablement consulté, aura donné son accord.

Article 37 : le C.E. peut convoquer un congrès extraordinaire.

TITRE III : ACTIVITÉS – MOYENS D'ACTIONS

Articles 38 : L'union s'efforcera de réaliser les buts qu'elle s'est assignés en usant de tous les moyens dont elle dispose :

a) Des réunions d'information, des conférences, de rencontres, cercles, voyages d'études, des cours de vacances, etc. pourront être organisées par le C.E.

b) Le C.E. ne doit intervenir qu'auprès de personnes, groupements ou organismes anti-impérialistes en vue d'un soutien aux étudiants, stagiaires et travailleurs kamerunais, réserve faite de harcèlement des autorités en place à Yaoundé pour les revendications matérielles des étudiants, conformément à la charte.

c) Le C.E. publiera périodiquement le journal de l'Union, « l'Étudiant du Kamerun « qui sera vendu, et un bulletin « Intersections ».

d) Suivant les possibilités financières de l'UNEK, des activités artistiques, folkloriques seront menées dans les centres où cela s'avère possible.

Article 39 : Les ressources de l'Union sont constituées par :

a) Les droits d'adhésion et les cotisations des membres.

b) Les subventions accordées par l'État du Cameroun, à la seule condition expresse qu'une telle démarche ne signifie point l'aliénation sous quelque forme que ce soit de l'indépendance de l'UNEK.

c) Les dons divers (conformément à ses textes organiques).

d) Le produit des diverses manifestations autorisées par la loi.

e) La vente du bulletin « Étudiant du Kamerun » et du bulletin « Intersections ».

Article 40 : L'UNEK n'est pas un organisme de secours mutuel. En aucun cas, elle ne doit s'ériger comme telle. Ses ressources seront essentiellement utilisées en vue des activités précédemment définies. Toute subvention reçue par un organisme de l'UNEK doit être obligatoirement annoncée par lettre circulaire à toutes les sections. Toutefois à l'occasion d'événements touchant un membre, même un non-membre kamerunais ou un membre d'une autre organisation amie, et réclamant un témoignage de sympathie ou de compassion (sinistre, maladies couteuses, accident grave, décès, etc.) Le C.E. pourra, après examen du cas, et enquête, s'il y a lieu, décider de la nature de l'aide à accorder au membre intéressé.

Article 41 : Lorsque les ressources de l'Union ne lui permettent pas de faire face aux éventualités prévues par l'article précédent, le Comité exécutif pourra demander à tous les membres une contribution volontaire exceptionnelle ou cotisations supplémentaires.

Article 42 : En aucun cas, les dispositions des articles 40 et 41 se devront être considérées par des membres comme constituant des droits. L'UNEK reste libre d'agir à tout moment, en connaissance de cause selon l'urgence, la portée réelle du cas et l'importance de ses ressources.

TITRE IV : DISCIPLINE – REVISION DES STATUTS DISSOLUTION – LIQUIDATION

Article 43 : L'UNEK pourra prendre des sanctions contre les membres qui auront commis une faute grave telles que :

- Conduite déplorable et désintéressement aux études ;
- Tentative pour asservir l'UNEK à un parti politique et, d'une façon générale, de la mettre à la remorque d'une personne, d'une autorité politique, administrative, judiciaire ou religieuse :
* Tentative en vue de prendre la direction de l'UNEK ou l'une de ses sections, en ayant recours à la police ou au moyen de manœuvres frauduleuses. Dans ce dernier cas, le congrès se réunira de plein droit et pourra intenter une action en justice contre l'usurpateur ;
* Toute tentative de division fondée sur le tribalisme ;
* D'une manière générale tout acte d'indiscipline grave et de malhonnêteté.

Article 44 : ces sanctions peuvent aller de la réprimande simple au blâme, à la suspension et à l'exclusion. La réprimande simple prononcée par la section de l'intéressé réunit en A.G. à la majorité absolue des membres actifs de la section.
L'intéressé peut faire appel au C.E. qui statue. Le blâme prononcé par le C.E. après audition de l'intéressé. Ce peut être un blâme avec ou sans publication dans le bulletin Intersection. La suspension avec insertion dans le bulletin Intersection est prononcée par le C.E. ou le C.A. Toutefois la suspension d'une section ou d'un membre par le C.E. est soumise à la ratification du C.A. L'exclusion ne sera prononcée que par le congrès sur rapport du C.A. après audition de l'intéressé. Mention en est faite dans l'Intersection de l'Étudiant du Kamerun. II n'existe aucun ordre graduel dans ces sanctions, chaque organisme compétent pouvant prononcer ces sanctions en toute liberté.
Les membres exclus perdent tous droits vis-à-vis de l'UNEK et ne peuvent revendiquer le remboursement des sommes versées par eux à titre de droit d'adhésion et de cotisation. Un membre du C.E. exclu ou suspendu devra rendre compte de ses activités.

Article 45 : Tout membre qui aura détourné ou dilapidé les fonds de l'UNEK fera l'objet d'une poursuite judiciaire de la part du C.E.

Article 46 : en cas de violation des statuts de l'UNEK ou des décisions des instances régulières (congrès, C.A.), le C.E. peut sanctionner un membre actif ou une section de l'UNEK. Toutefois, le C.E. doit faire entériner cette décision par le prochain C.A. ordinaire s'il s'agit d'un membre ou par un C.A. extraordinaire s'il s'agit d'une section.

Article 47 : les statuts sont susceptibles de révision en congrès sur l'initiative du C.E., C.A. ou du congrès.

Article 48 : la dissolution de l'UNEK ne pourra être décidée que sur demande écrite et signée des 4/5 au moins des sections actives en congrès.

Article 49 : en cas de dissolution, le congrès ordinaire nomme un comité de liquidation qui, après régularisation des comptes de l'UNEK, affectera le reliquat des fonds et le matériel disponible à une œuvre publique kamerunaise d'intérêt scolaire, culturel ou social conformément à la loi.

Fait à Antony, le 30 décembre 1968

Pour le congrès,

Le Président

MINDJA Hilaire

ANNEXE II : NOTE DE LA CONFÉRENCE DE RUBEN UM NYOBÈ À PARIS

INVITATION

Le DIMANCHE 20 FEVRIER 1955 à 14 Heures

. aux "SOCIETES SAVANTES"

28, Rue Serpente - PARIS (Vème)

Sur le voeu émis par des Camerounais résidant à Paris, Ruben UM NYOBE, Secrétaire Général de l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.), donnera une conférence sur le thème :

"Les Camerounais face à l'idéo de Nation."

Au cours de cette importante rencontre des Camerounais, il sera réservé un temps maximum pour un large échange de vues sur la question qui anime actuellement toutes les masses du Cameroun.

Le conférencier se tiendra à la disposition de tous ceux qui désirent avoir de plus amples informations sur le développement du mouvement national camerounais.

Vous êtes cordialement invité à venir participer activement à cette discussion.

II - LA CONFERENCE DE M. Ruben UM NYOBE -

Faite exclusivement aux Etudiants camerounais, à PARIS, le dimanche 20 Février 1955 - Salle des Sociétés Savantes - rue Serpente.

Cette conférence avait pour thème : "Les Camerounais face à l'idée de Nation".
Ci-joint le tract y afférent.

Nous venons de voir que l'U.P.C. possède deux organes représentatifs à Paris, et avons vu quels étaient ces organes. Il appert, de cette considération, que M. UM se voyait obligé de donner deux conférences, lors de son récent séjour; la première, organisée par le Comité de l'U.P.C. de Paris, la seconde par l'Association, cette dernière, organisme de représentativité camouflé. C'est la raison d'être de ces conférences successives. Comme raison mineure, UM et ses Comités avaient certaines questions qu'ils ne pouvaient soulever ou traiter en public. Ils estimèrent ainsi provoquer une causerie amicale sous l'égide de l'Association. Il est absolument erroné, de croire à ce qu'indique le tract : "... Sur le voeu émis par des Camerounais résidant à Paris ...".

La conférence se tient au 3ème étage, salle G. Cette salle est pleine. Certains étudiants sont debout, faute de places.

On voit à la tribune, de gauche à droite :

- le président Calvin POUHE NJALL (1er organe de l'U.P.C.)
- Ruben UM NYOBE (l'U.P.C. elle-même)
- le délégué de l'Association des Etudiants Camerounais (le 2ème organe de l'U?P.C)

Le délégué de l'Association ouvre la séance à 14 h 15.-

"Chers Compatriotes, chères soeurs,

"Nous" avons demandé à notre compatriote Ruben UM NYOBE "de nous entretenir dans l'intimité, des questions qui nous "préoccupent tous. Bien qu'étudiants, nous ne pouvons demeu- "rer indifférents face à ces problèmes qui se posent au "Cameroun, à nous-mêmes. A nous-mêmes, car c'est la jeunesse "génération de demain, qui continue un pays. Dans un temps, "plus ou moins long, les colonialistes auront à faire à nous "Nous devons donc mieux savoir nous organiser, examiner "minutieusement ces problèmes d'actualité pour en adopter "notre position et notre lutte de demain (Applaudissements). "Je remercie le Secrétaire général de l'U.P.C. de sa com- "préhension, de son patriotisme, et lui assure notre colla- "boration la plus totale, pour la prospérité et l'indépen- "dance de notre pays (Applaud.). Je passe la parole au

../..

"conférencier en vous rappelant qu'un débat précèdera la "conférence.

M. Ruben UM NYOBE expose ...

Selon le système que j'ai adopté dans mon récent rapport, je préfère reproduire la conférence d'UM NYOBE dans ses phrases originales. Je laisse donc parler l'orateur.

"Nous allons aborder, chers compatriotes, le thème de "notre causerie dans le cadre du problème camerounais, en "tant que pays colonial aspirant à son indépendance (Appl.).

"Nous devons, je crois, parler de plusieurs stades que "notre pays a traversés. Ces divers stades de l'évolution, "auxquels même la France n'a pas échappé, m'amènent à "examiner :

"1°) l'origine de l'homme, de l'homme sans abri, de l'homme bête de somme du colonisateur, de l'homme sans défense et sans droits;

2°) l'homme dans le foyer,

3°) l'homme dans le clan; la famille qui se forme, s'élargit,

4°) l'homme dans la tribu : son accession à la promotion de l'individu. Il a une conception des choses "assez organisée. Chaque tribu a ses procédés propres. Nous "allons situer "l'homme camerounais" dans un moment préhis"torique, c'est-à-dire avant l'arrivée des puissances colo"niales, puisque d'après elles, notre histoire part de là "seulement (Sourires dans la salle).

"5°) le stade de l'homme organisé en Territoire, en "subdivisions, en régions, telle la France pendant l'occu"pation romaine (Appl. et cris). Pour nous, notre pays "commence déjà à secouer le pays colonisateur pour que "possibilité lui soit donnée de se constituer en nation. "La notion de tribu a toujours existé chez nous et continue "d'exister même à l'échelle européenne.

"A l'arrivée des colonialistes, ceux-ci nous ont "obligés à procéder à la création artificielle de certaines "institutions, pour nous opposer les uns aux autres. Les "leurs, (institutions) ont été,: la création de chefferies, "des chemins de fer de quelques dizaines de kilomètres, le "fonctionnariat, je crois que c'est tout.

"L'évolution progressive de la Société Africaine se "fait remarquer : de l'homme inculte à la famille, de la "famille au clan, du clan à la tribu, de cette dernière à "l'organisation administrative, mais il s'agit d'une admi"nistration de fait, non de droit, donc coutumière. L'homme "inculte est livré à lui-même. Il a peu d'obligations et

../..

"n'en aura beaucoup qu'à partir du moment où il entrera "dans la famille. Alors,les besoins de famille le mettent "face à ses responsabilités. Il devient l'homme jaloux, "pour satisfaire les nécessités des siens. Au fur et à "mesure que vient la conscience de l'homme, qu'elle grandit, "il devient l'homme du clan, connaît la solidarité entre "les hommes, et les familles. C'est cette solidarité qui "permettra à l'homme africain, qu'il soit du Cameroun, du "Togo, du Moyen-Congo ou du Dahomey, de se dresser contre "la pénétration de l'homme blanc. Ils ont combattu pour "nous, nos ancêtres, et nous ont laissés pour continuer "ce combat (Applaudissements).

"A l'époque, l'homme ne voyait pas plus loin que sa "tribu ou sa région. Le patriotisme régional régnait. Mais "comment a pu marcher notre évolution en si peu de temps ? "C'est simplement parce que l'homme africain a pris con-"naissance de son existence, de son clan, de sa tribu, "et sa conception de solidarité lui a exigé des sacrifices. "L'évolution est, sous une autre forme, cette prise de "conscience et la totale rupture avec l'état d'esclavage. "A l'heure actuelle, je vais peut-être vite, il n'y a que "peu, très peu d'obstacles de tribu qui semblent s'opposer à "la notion d'indépendance, ajouté à celà le cas de certains "de nos compatriotes qui estiment qu'en restant sous le "joug de la France comme de bons protégés, notre pays aura "un jour la possibilité de gérer lui-même ses affaires. "Heureusement, l'histoire nous apprend, et ceux-là le "savent, que jamais la France a accordé l'indépendance ou "l'autonomie à l'une de ses colonies, fussent-elles sous "tutelle ou protectorat, sans que des vies humaines soient "enterrées.... Mais ces vies humaines eurent une mort de "gloire et de victoire. A vaincre sans péril, on triomphe "sans gloire (Appl.).

"Le 8 Août 1952, M. SOUGADAUX déclarait à ESEKA que :"le "Cameroun a fait en 5 ans, en matière électorale, ce que "la France n'avait pu faire en 100 ans" (Sourires). Il y "a quelques années, chaque orateur syndical ou politique "qui intervenait, ne parlait qu'en faveur des siens. Les "élections d'octobre 1945 se sont déroulées par exemple, "sous le signe de conception personnelle, mais il y avait "quand même une infime conception de collectivité, à cause "d'une certaine maturité d'esprit des Camerounais et aussi, "à cause de notre participation aux deux guerres.

"En 1945, retenez bien cette conjugaison d'évènements "importants, il nous était revenu que le sort du Cameroun "se décidait là-bas, dans des pays lointains (O.N.U.). C'est "cette idée historique qui a donné naissance au sens de la "collectivité. Dès que les élections nouvelles approchèrent, "on revenait encore à la notion tribale: un Boulou désirait "élire son compatriote Boulou, un Bassa ou un Ewondo faisant "la même chose. La notion de collectivité va se développer

"à partir du moment où les gens commencent à comprendre "qu'ils votent pour ceux qui n'augmenteront pas les impôts. "Nous en avons un exemple typique sur le mouvement de M. "POUJADE en France (Sourires dans divers coins de la salle). "En 1950-51, la notion de collectivité apparaît de nouveau, "avec cette fois, plus de chance de longue vie. Les gens ne "disent plus : j'ai voté pour telle ou telle personne. Ils "disent plutôt : nous avons voté pour tel, il n'a rien fait "encore pour notre région ou pour le Cameroun, et les impôts "augmentent. Cet état se développe, ces années-là, aussi "bien au Cameroun qu'au Togo et en Nigéria.

"Actuellement, au Cameroun, tous disent : en votant "pour les autres, nous votons pour nous; car les forêts, "les diverses richesses, les terres, tout est pour nous, "Quand nous serons libres, nos affaires seront bien gérées "(Appl.). Leur mécontentement - ou notre mécontentement - "demande que les assesseurs des tribunaux coutumiers, qui "sont aussi sévères que l'Administrateur-juge, soient élus. "Ces assesseurs sont sévères, car ils s'obligent à partici- "per au sabotage des colonialistes. En effet, ils sont sous le contrôle de l'Administration, nommés par elle, travaillant pour elle, non pour le bien-être du pays. Celà est "connu de tous les vieux papas, de toutes les vieilles "mamans de la brousse (Appl.).

La Nation -

"La Nation est une institution sociale et l'Etat, une "organisation politique. Une Nation, dans le sens camerou- "nais veut dire qu'il y avait un pays sous la domination "d'un étranger et qu'il y a maintenant des institutions, "des propres fils de ce pays martyrisé pour le diriger(Appl.) "Alors qu'un Etat doit subir une évolution scientifique, "culturelle, spirituelle, pour devenir une Nation, la réa- "lisation d'une Nation doit passer obligatoirement par la "notion de l'Etat. Or, les colonialistes ne peuvent nous "faire passer de l'Etat à la Nation, dès lors que tout ce "qu'a et produit le pays lui revient malhonnêtement (Divers "cris). Il y en a d'ailleurs qui doutent, je dis bien les "colonialistes, que le Cameroun n'est pas un Etat. Il y a "là une confusion de la notion d'Etat avec celle de l'indé- "pendance, et ils le font avec une mauvaise foi bien éclairée (Appl.)

"Nous sommes tous anti-assimilationnistes, car ceux "qui veulent nous assimiler à eux nous demandent de rejeter "nos coutumes, nos terres, nos cultures, notre Etat, notre "propre personne hélas ! (Appl.). Tout pays peut donc se "développer en Nation. Nous voyons à l'heure actuelle que "la Nation allemande n'existe plus, car l'Allemagne n'a plus "sa propre liberté pour décider de ses affaires. Preuve : "pour passer de Berlin-Est à Berlin-Ouest, il y a un strict "contrôle des envahisseurs ...

../..

"Chaque individu a-t-il une nationalité, ou chaque "individu doit-il acquérir une nationalité ?

"Pour moi comme pour l'U.P.C., chaque individu a une "nationalité, de par sa naissance, il en a la jouissance "à partir du moment où il est conscient d'appartenir à une "entité. Tous les hommes naissent libres et égaux en droits, "comme l'affirme la Déclaration des Droits de l'Homme et "du Citoyen. Mais nous autres, nous disons que chaque indi-"vidu naît citoyen d'un pays déterminé, et a une nationa-"lité incontestable (Appl.). Son appartenance active à "une société n'est qu'une considération secondaire.

"J'ai un litige ridicule à la Préfecture de Police. "Celle-ci portait dans mon passeport, l'année dernière, "que j'étais citoyen français ... Citoyen français ... UM "est citoyen français ... Sitôt que j'avais reçu le passe-"port, j'ai introduit une requête de vive protestation "auprès de M. le Préfet de Police à Paris, pour lui dire "et redire que j'étais et je demeure de ~~xxx~~ nationalité "camerounaise (Vifs appl.). M. le Préfet de Police ne s'est "même pas contenté de porter la mention hypocrite que l'on "trouve dans tous les passeports délivrés dans les territoi-"res d'outre-mer : "Citoyen de l'Union Française". Il oublie "que M. PINON, délégué de la France, a reconnu à l'O.N.U. "que la Constitution française n'est pas applicable aux "territoires sous tutelle (Huées dans la salle). En réponse "à ma requête, un fonctionnaire de la Préfecture de Police "me déclarait verbalement : "M. UM, votre question est très "importante, nos services ne sont pas compétents pour la "trancher. Elle sera soumise aux Hautes Autorités, et nous "allons porter sur votre passeport "Citoyen de l'Union Fran-"çaise". J'avais accepté cette solution, vu l'urgence, mais "en maintenant ma requête (Appl.).

"L'indépendance n'est aucunement la condition préalable "de la citoyenneté, c'est celle-ci au contraire qui en dé-"pend.

"A qui appartient la souveraineté dans un pays ?

"Actuellement, on admet qu'elle appartient au peuple; "même dans les pays appelés "pays du rideau de fer". Les "juristes appellent cette conception le système démocra-"tique. Cette souveraineté ne peut donc s'exercer dans un "pays à pouvoir dictatorial, tel par exemple l'Espagne.

"Dans les pays coloniaux, on n'admet pas que la souverai "neté appartienne au peuple colonisé, elle est plutôt entre "les mains des colonisateurs, auquel cas il n'y a pas indis-"cutablement de démocratie. Les peuples qui luttent ne com-"battent pas pour acquérir la souveraineté, car la nationa-"lité et la souveraineté sont des biens ou des droits qui "se trouvent dans le patrimoine des individus d'un pays "donné. Elles sont exercées par le seul fait de la naissance. "Les peuples luttent uniquement pour l'exercice de la souve-

../..

"raineté qui est un droit inné à chaque pays.(Appl.)

"AU CAMEROUN.-

"Notre souveraineté est-elle exercée par l'O.N.U. ou "par la France ? Celà n'est possible ni pour l'une pour "l'autre. Or, dans les Accords de Tutelle, la puissance "chargée de l'administration ne s'est pas chargée corréla-"tivement d'accorder la liberté au peuple camerounais, mais "plutôt, soi-disant de la protéger. De plus, le Haut-Com-"missaire au Cameroun ne peut se réclamer la souveraineté "française, parce qu'elle s'exerce en France par le Parle-"ment. Nous savons que le Gouvernement MENDES-FRANCE a "été renversé; M. Roland PRE est-il renversé également au "Cameroun ? (Sourires).

Le pouvoir supra-national et l'Union Française.-

"Il s'agit de la fameuse Communauté Européenne de "Défense, dite C.E.D.. J'ai assisté le 31 Octobre 1954, au Congrès "Revue-Esprit", à Rambouillet. On discutait du "pouvoir supra-national, donc de la fameuse C.E.D. Bien "que morte, la C.E.D. ou le pouvoir supra-national signifie "simplement que les peuples associés doivent abandonner une "partie de leur souveraineté au profit d'une institution "supérieure, d'échelon international. Le pouvoir multinatio-"nal est, lui, constitué par une réunion de plusieurs Etats "qui acceptent d'avoir une souveraineté commune. Telle la sit "tuation de l'U.R.S.S. dont les 16 Républiques ont chacune "un Parlement. Mais le Commonwealth britannique ne l'est pas "davantage, car les pays qui le composent n'ont pas un pou-"voir politique commun.

"L'Union Française l'est encore moins, parce que dans "cette union les Etats ne sont égaux ni en droit, ni en "fait; puis la France qui est titulaire de la souveraineté "commune, ne voudrait accorder l'autonomie aux peuples op-"primés qu'on appelle membres de l'Union Française, telle "l'Indochine qui l'a obtenue par la force; la Tunisie et "le Maroc qui suivent déjà la même voie, le Cameroun et le "Togo qui n'ont aucun moyen de défense. L'Union Française "est donc une fausse création à laquelle on adhère sans "consentement (Appl.). L'Union soviétique ne s'appelle pour-"tant pas l'Union Russe, comme on prétend dire que c'est "la Russie qui exerce la souveraineté. Dans notre boiteuse "Union Française, une seule nation, la France, a la souve-"raineté, la sienne et celle des autres nations introduites "par force; c'est encore à elle que cette union a emprunté "le nom "Union Française". On aurait pu parler de l'union "entre Normands, Alsaciens, Corses, Bretons et les autres "français, au lieu d'une union composée de la puissance "administrante et des colonies et pays sous tutelle (Appl.)

"Conformément à l'article 61 de la Constitution, les "Etats associés sont ceux qui ont défini leurs relations

../..

"avec la France. Quels sont donc ces Etats ? Est-ce le "Vietnam de Godi DIEM ou celui de HO CHI MINH qui est dans "l'Union Française ? Dans cette Union, le Cameroun et le Togo "sont-ils comptés comme Etats associés ou comme colonies ? "Dans le journal LE MONDE du 19 Février 1955, un journaliste "écrivait : "Si la Chine est communiste, la faute incombe "au capitalisme occidental qui l'a traitée comme une "colonie ..."

L'O.N.U.-

"L'O.N.U. ne doit pas être jugée comme une administra-"tion américaine. Il faut plutôt dénoncer la mainmise des "Américains sur cet organisme, et alerter les peuples pour "que l'O.N.U. ne devienne pas une propriété des U.S.A. "Malgré son autorité et l'art. 2 de la Charte, le Docteur "MALAN n'a-t-il pas refusé l'intervention des Nations Unies "dans les affaires de l'Afrique du Sud ? L'O.N.U. est ins-"tituée pour être neutre et libre, elle doit l'être indé-"finiment (Appl.). Malheureusement, l'ingérence des Nations "Unies dans les affaires de la Corée (de M. SYGMAN REE) où "elles ont participé à la guerre contre un autre peuple, "nous laisse poser plusieurs questions. Il ne faut critiquer "que les défaillances de l'O.N.U. et jamais considérer celle-"ci comme un pouvoir supra-national.

Le Cameroun devant l'idée de Nation.-

"L'exposé ci-dessus nous montre que l'Histoire impose "à chaque individu, à chaque citoyen d'un pays un grand "nombre de sacrifices, pour arriver à l'évolution qui est "faite de luttes constantes, à l'indépendance du pays, qui "est son droit naturel (Appl.). Ce qui s'est passé en Indochi "ne ~~ex~~ ou ailleurs doit nous servir de valeureux exemple, "et je ne saurais vous en dire plus. Il n'est pas aisé de "dire à quelqu'un d'abandonner l'intérêt de sa famille pour "celui de la collectivité, ~~mmmmmm~~ pourtant, il me paraît "que c'est la seule voie du succès, Nous devons mettre "devant, l'intérêt du Cameroun, de façon à y consacrer notre "vie, s'il le faut (Appl. répétés). Il nous faut ~~briser~~ "briser ces stades de tribu, de clan, de région dont le "Cameroun a été l'objet jusqu'à la dernière guerre mondiale, "c'est ce que fait l'U.P.C. et que vous, de la jeunesse "camerounaise, devez faire également dès maintenant (Appl.)

"Lorsque nous posons le problème de la gestion des "affaires du pays, du Cameroun, deux questions se posent :

1°/ Où trouver des gens pour former nos cadres ?

2°/ Les Camerounais sont-ils assez mûrs moralement "pour résister à la corruption ?

"La meilleure solution à donner à toutes ces questions "est celle de la "masse populaire". C'est à elle qu'on s'a-"dresse pour demander la formation des cadres, qui se fait

../..

"avec de l'argent, et l'argent se gagne par diverses riches-
"ses dont le Cameroun est aussi bon possesseur (Appl.). La
"masse populaire est le premier, le plus important élément
"de la nation, le Territoire en étant le second élément (Appl.).
"Vous êtes bien instruits, certains d'entre vous sont ju-
"ristes, presque tous, vous connaissez le Droit ou l'Histoire
"mieux que moi. Je fais appel à votre compréhension, à votre
"conception du patriotisme, du sol natal, de la Patrie,
"c'est-à-dire du Cameroun, car n'oubliez pas qu'il compte
"sur vous (Appl. et tapages sur les pupitres).

"Ce ne sont, vous dis-je assurément, ni les villageois,
"ni les pêcheurs, ni les paysans ou travailleurs qui s'opposeront
"ront à notre indépendance, mais bien des intellectuels,
"donc vous surtout, qui êtes inculqués de l'égoïsme occi-
"dental (Appl.). Notre grand HO CHI MINH, un ancien élève
"photographe à Paris, et notre Camarade CHOU en LAI, ancien
"ouvrier des usines Renault à Paris, sont devenus de grands
"Hommes de leur pays, sans avoir été comme vous des intellec-
"tuels (Appl.).

"Pensez-vous que les intellectuels de BAO DAI peuvent
"avoir la confiance du peuple indochinois ? Non, parce qu'ils
"n'ont pas exécuté la volonté du peuple indochinois, ils
"ont lié le sort du pays à celui des étrangers (remuements).
"Les Syriens qui ont trahi pendant le mandat français, ne
"dirigent pas le peuple syrien aujourd'hui. Un ouvrier
"honnête vaut cinquante intellectuels malhonnêtes, corrompus,
"qui vendent ou ont vendu le pays (Appl.). Il nous faut
"mêler les ouvriers aux paysans, ceux-ci aux intellectuels,
"aux pêcheurs ou éleveurs, pour n'avoir qu'une seule poi-
"gnée de citoyens qui formeront une seule couche nationale
"pour que tous, démocratiquement, nous ayons à gérer nos
"affaires, le Cameroun devenu indépendant (Divers appl.).

A l'Assemblée Nationale, le 3 Février 1955, M. DRONNE,
"député, déclarait : " Le Fezzan se trouve à la porte de
" "Notre Afrique"..." Ainsi, l'Afrique n'appartient plus
"aux Africains, mais àxclusivement à la France !.. Le même
"jour, dans les débats sur l'Afrique du Nord, Me Général
"AUMRAN, député, s'écriait à la tribune : "la France sera
"la dernière puissance à partir du moment où elle n'aura
"plus ses colonies ..." D'après eux, l'Afrique noire ou toute
"l'Afrique est considérée comme une plantation, non comme
"un ensemble de peuples libres. Mais tout celà a une fin
"et doit l'avoir. Je vois déjà l'Afrique debout, luttant à
"dents serrées avec espoir, à la recherche de sa liberté
"(Appl. répétés)."

<u>Questions posées à M. UM NYOBE après la conférence</u>.-

<u>1°/ - M. NGANDO BLACK</u>

Pensez-vous, M. UM, que l'U.P.C. soutiendra dans les

prochaines élections les personnes qui ont bénéficié de ses voix dernièrement, et qui ont trahi le pays en fin de compte ? (Il s'agit ici de M. SOPPO PRISO).

M. UM répond : Je sais que ces personnes ont trahi, mais il ne m'appartient pas de prédire la décision du Comité directeur de l'U.P.C. dont je ne suis qu'un simple agent. Car je risque de donner une réponse contradictoire avec la solution que le Comité directeur jugera utile de prendre à cet effet, le moment venu.

2°/ - Un Camerounais non étudiant d'origine Douala.-

"Je voudrais qu'on me permette de dénoncer publiquemen "tous les étudiants et non étudiants qui trahissent le pays "à Paris. Ceux qui ne suivent pas UM doivent être pris pour "ennemis du pays et connus de tous ici comme au "Cameroun (Appl.).

La réponse de UM.-

Celà n'est pas utile. Tous ceux là seront jugés par le peuple, l'Histoire ne pardonnera personne (Appl.).

A certaines questions autres, M. UM s'était refusé à toute réponse.

Paris, le 10 Mars 1955.

Copie du présent rapport a été envoyé à M. le Haut Commissaire de la République Française au Cameroun. —

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE 3

REMERCIEMENTS 4

AVANT-PROPOS 5

par Nôb GeorgesBoniface Nlénd V, Ph.D 5

À quand… le leadership africain aussi, en camerounie? 5

PRÉFACE 1 48

par le professeur Charly Gabriel Mbock 48

Devoir de mémoire, obligation d'avenir 48

PRÉFACE 2 53

par le professeur Auguste Owono-Kouma 53

INTRODUCTION 61

CHAPITRE 1 – LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'UNEK 66

Les préoccupations fondatrices 69

De l'Association des Étudiants Camerounais de France à l'Association des Étudiants Camerounais 76

De l'Association des Étudiants Camerounais à l'Union Nationale des Étudiants Kamerunais 78

La politique des alliances 82

Les organes de communication 85

CHAPITRE 2 – L'ARRIMAGE DE l'UNEK AU MOUVEMENT NATIONALISTE CAMEROUNAIS 114

L'UNEK comme relais du parti nationaliste camerounais en métropole 125

L'opposition de l'UNEK aux élections territoriales de 1956 131

L'UNEK et la loi-cadre en 1957 135

L'UNEK et l'exigence de l'amnistie en faveur de l'UPC 150

L'UNEK face à l'assassinat de Ruben Um Nyobè et de Félix Roland Moumiè 158

L'UNEK et la communication du problème camerounais à l'ONU .. 164

CHAPITRE 3 - LA RÉPRESSION COLONIALE ET NÉOCOLONIALE CONTRE L'UNEK 180

ALBUM PHOTOS DE L'UNEK par le docteur Simon Nkén 199

CHAPITRE 4 - L'ENLISEMENT DE L'UNEK DANS LA GUERRE DES FRONTS 207

La création du Groupement Universitaire Camerounais (GUC) 208

La création du Rassemblement des Étudiants Camerounais (REC) .. 212

Le front de la section de Bordeaux sous la conduite de Georges Ngango 217

La guerre des fronts : les modérés les radicaux 218

Les divergences idéologiques au sein de l'UNEK 220

CHAPITRE 5 – LE NATIONALISME ORTHODOXE À L'EPREUVE DES OPPORTUNISTES ET DE L'ENTRISME 226

L'intérêt pour le nouvel État comme bassin d'opportunités et l'appel du gouvernement 232

Le retournement de veste des anciens militants de l'UNEK 234

CONCLUSION 239

POSTFACE 242

par le professeur Daniel Abwa 242

ANNEXES I : STATUTS DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DU KAMERUN (L'UNEK).....254

ANNEXE II : NOTE DE LA CONFERENCE DE RUBEN UM NYOBE A PARIS.....265

Printed by Amazon Italia Logistica S.r.l.
Torrazza Piemonte (TO), Italy

Plus que tout autre pays africain, le Kamerun semble avoir disposé d'atouts réels qui lui auraient permis de se réaliser considérablement et de jouer un rôle central pour l'Afrique dans le monde, par-delà ce que Nôb Nlénd appelle le *Risque fatal* et les *contraintes structurelles*... Cependant, malgré l'apparition de Ruben Um Nyòbè et de tous ses camarades de l'UPC et en dépit du précieux capital intellectuel et psychologique légué par Duala Manga Bell et toutes les nombreuses autres figures puissantes de la Résistance, il semble que ce qui ait cruellement fait défaut à l'accomplissement de la modernité politique camerounaise, c'est son leadership politique.

En traitant de l'UNEK, la *National Union of Kamerunian Students*, en mettant l'emphase sur ce moment historique de constitution des leaders sur qui reposait la responsabilité de placer le Cameroun en orbite, ce livre fait justice à la mémoire commune : il rappelle les femmes et les hommes qui cristallisèrent le destin de tout un pays au moment le plus critique de son devenir, en même temps qu'il propose un élément explicatif de la lame de fond qui structure cette authentique absurdité collective que le Cameroun manifeste en ce début des années 2020.

... Afin que les Camerounais en tirent toutes les conséquences.

Simon NKÉN

Nôb NLÉND

Simon Nkén & Nôb Nlénd sont respectivement Docteur en histoire contemporaine de l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne et Docteur en sociologie de l'Université Laval.

Ils s'intéressent aux faits et évènements les plus marquants de l'historicité ainsi qu'aux dimensions symboliques et structurelles les plus caractéristiques des contradictions qui balafrent la modernité politique africaine.

Ils sont auteurs de plusieurs ouvrages dont :

- *L'Afrique s'est-elle résignée à la colonialité?, Paris, L'Harmattan, 2021;*
- *Vincent Ganty, "homme politique camerounais", itinéraire d'un indocile et anticolonialiste guyanais 1881- 1957, Edkooks, 2020;*
- *L'empreinte suspecte de Louis Paul Aujoulat sur le Cameroun d'aujourd'hui, Paris, K2Oteur, 2014;*
- *L'UPC, de la solidarité idéologique à la division stratégique, Paris, Anibwé 2010;*
- *Etc.*

ISBN 9798357475626

9798357475626

90000